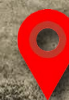


En route vers le

CLASSEMENT

du

**SITE PATRIMONIAL NATIONAL DES CHUTES DES CHAUDIÈRES
ET DE L'ENSEMBLE INDUSTRIEL E.B. EDDY**



en



UTAOUAIS

ISBN (version imprimée) : 978-2-925005-13-1
ISBN (version numérique) : 978-2-925005-12-4
Dépôt légal, deuxième trimestre 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

Une publication d'A.B.C. Stratégies, éditeur.
www.abcstrategies.com
206, avenue du Grand-Calumet
Gatineau (Québec) J9J 1L3, Canada.
info@abcstrategies.com

**Titre : En route vers le classement du site patrimonial national
des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy**

Contenu rédactionnel, infographie et montage : A.B.C. Stratégies, OSBL.
Imprimerie : Copie Sure
Imprimé à Gatineau

Cette publication officielle accompagne le formulaire administratif intitulé « Proposition de statut, classement, site patrimonial » qui est relié à la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. Ces deux documents portent la date du 25 juin 2020. Prenez note que les pièces utilisées en soutien à la proposition et qui sont identifiées à la section 5, sont disponibles sur rendez-vous auprès de l'éditeur pour être consultées sans frais sur place.



**La Société d'histoire de l'Outaouais appuie
cette demande de classement prioritaire.**

Nos remerciements s'adressent au chef de projets prioritaires, Alexandre Pampalon, d'A.B.C. Stratégies et à tous les membres du conseil d'administration soit Luc Alain (trésorier), Éric Cyr, Claudine Dupuis, Robin Guerrier, Daniel Laurendeau (vice-président), Isabelle Regout (présidente), Nadie St-Pierre. Nos mercis chaleureux aux nombreux citoyens, collaborateurs et partenaires qui nous appuient avec constance depuis quatre ans. Durant la pandémie du COVID-19, soulignons la contribution exceptionnelle à ce document de Louis Campeau, Rick Henderson, Michel Huot, Lindsay Lambert, Henri Lessard, Jeanne Pomerleau, Alexandre Pampalon, Michel Prévost, Isabelle Regout et Luc Villemaire.

Liste des acronymes utilisés

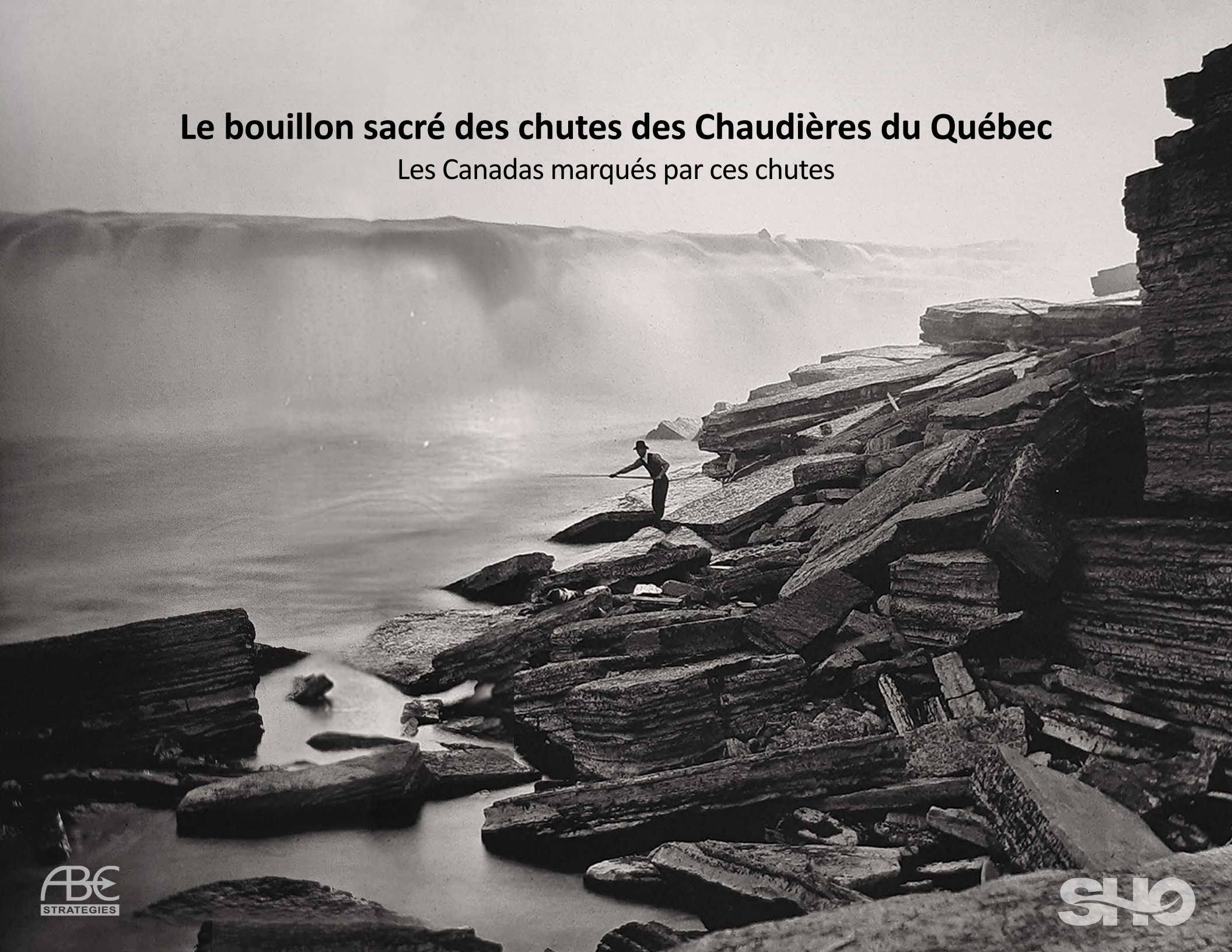
CCN :	Commission de la capitale nationale
CLMHC :	Commission des lieux et monuments historiques du Canada
M.F.N.P.W. :	Musée fluvial national Philemon-Wright
MCCQ :	Ministère de la Culture et des Communications du Québec
SHO :	Société d'histoire de l'Outaouais
TICCIH :	The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage

© Tous droits réservés. La reproduction de ce document, en totalité ou en partie, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, et en particulier par photocopie, par microfilm et dans Internet, est interdite sans l'autorisation préalable écrite de l'éditeur.



Le bouillon sacré des chutes des Chaudières du Québec

Les Canadas marqués par ces chutes





Chérir le Québec, c'est aussi honorer l'Outaouais.

SOMMAIRE

Section 1. Les prodigieuses chutes des Chaudières.....	6
Processus de patrimonialisation.....	15
I. L’empreinte du mythe doyen québécois (Jos Montferrand).....	15
II. Le Sublime consacre les chutes des Chaudières.....	17
III. Médiatisation à large échelle avec effets patrimogènes	20
IV. Reconnaissances gouvernementales sur un siècle	22
V. Lieu-ressource des exploits proprement québécois	26
Le site proposé, quintessence d’un plus grand ensemble	28
Section 2. Informations sur le site patrimonial proposé.....	33
Chapitre 1. Désignation cadastrale	33
Chapitre 2. Localisation informelle	36
Chapitre 3. Description du site	36
Chapitre 4. Historique du site	60
Chapitre 5. Sites archéologiques connus	98
Section 3. Motifs de la proposition de désigner nationalement le site patrimonial.....	102
Chapitre 6. Motifs de la proposition	102
Chapitre 7. Valeurs patrimoniales exceptionnelles du site	106
Chapitre 8. Éléments caractéristiques du site.....	107
Section 4. Identification des propriétaires.....	108
Chapitre 9. Deux sociétés dirigées par des consortiums situés hors Québec	108
Section 5. Références, liste des pièces et illustrations.....	109
Section 6. <i>La mémoire</i> , réflexion poétique par Alexandre Pampalon	117
Section 7. Conclusion	119

1 LES PRODIGIEUSES CHUTES DES CHAUDIÈRES

La rivière des Outaouais longue de 1 271 km coule en terrain escarpé jusqu'au fleuve Saint-Laurent. C'est à peu près la longueur du Rhin, avec un débit trois fois plus considérable¹. Anciennement la rivière des Outaouais formalisait sommairement les limites entre le Bas et le Haut-Canada, tout comme aujourd'hui ce l'est entre le Québec et l'Ontario. On peut diviser le bassin Outaouais en trois parties distinctes : le cours supérieur depuis les sources jusqu'au lac Témiscamingue ; le cours moyen du Témiscamingue à nos chutes des Chaudières ; le cours inférieur des Chaudières au fleuve. **La plupart du temps on verra la forme simplifiée qui réfère au Haut-Outaouais (*Upper Ottawa*) ou au Bas-Outaouais (*Lower Ottawa*), alors que les chutes des Chaudières en sculptent l'intersection.**

Le secteur des chutes des Chaudières héberge un ensemble d'îles (Philemon, Chaudière, Albert, Victoria, Amelia) logé sur le lit de la rivière des Outaouais. Ce vaste archipel forme une barrière à la grande étendue d'eau qui s'étend en amont de la cataracte de 13 mètres d'élévation et de 65 mètres de largeur. À travers les éons, la rivière bouillonnante a érodé un creux en forme de cuvette que les autochtones locaux ont connu sous les noms d'*Akikodjiwan* et *Akikpautik* ; en français ce sera, la Chaudière, et en anglais, *Kettle*². On utilise l'expression « des Chaudières »³, car on distingue la « Grande Chaudière », qui désigne la grande chute, et la « Petite Chaudière », qui réfère à la chute qui disparaît sous les édifices de la E.B. Eddy⁴. Au pied de cette dernière se trouve le Trou du Diable, « légendaire maelström censé attirer et engloutir tout ce qui avait le malheur de passer à sa portée »⁵. Le ruisseau de la Brasserie est situé 200 mètres en amont de la Petite Chaudière.

Campé dans un décor impressionnant au carrefour de trois rivières (Gatineau, Rideau et des Outaouais), le site des chutes



des Chaudières est un lieu sacré pour les Premières Nations depuis des temps immémoriaux. Fortement médiatisées⁶, **ces terres font partie du territoire traditionnel du peuple Anishinabé algonquin** [P-4, P-5, P-9^A, P-9^B].

L'artiste Charles W. Jefferys évoque ci-contre la tenue d'une « cérémonie du tabac que les Algonquins pratiquent à proximité des chutes »⁷. Le tabac a toujours fait partie des cérémonies algonquines, comme l'a aussi observé Samuel de Champlain aux chutes des Chaudières en 1603, englobant festins, funérailles, activités et conseils de paix et de guerre où l'on reprend souvent le rituel de fumer le calumet [P-9^A]. Fait de fraîche date, un reportage intimiste de *La Fabrique Culturelle* montre à l'écran une offrande de tabac portée par une Algonquine⁸.

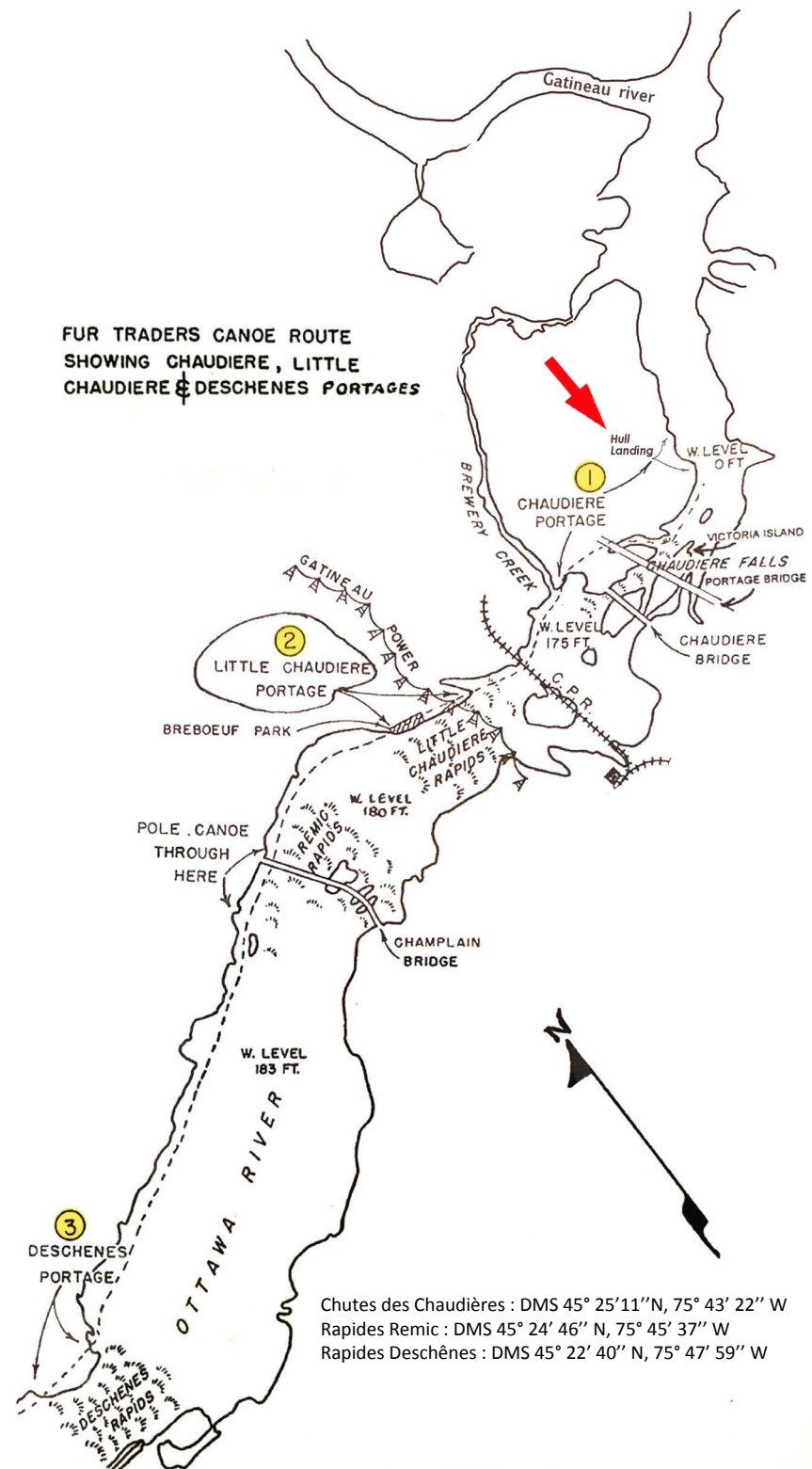


Les premières traces d'occupation humaine dans la vallée de l'Outaouais remontent à environ 6 000 ans [P-9^B]. D'après ce que nous savons maintenant, « il semble assez clair que le paysage entre l'embouchure de la rivière Gatineau et les chutes des Chaudières était un endroit spécial. Les gens venaient de près et de loin pour se rencontrer, échanger et commercer. » résumant, ainsi en 2015, Jean-Luc Pilon, alors conservateur d'archéologie au Musée canadien d'histoire, et Randy Boswell, professeur de journalisme à l'université Carleton qui signent l'étude intitulée « *Below the Falls : An Ancient Cultural Landscape in the Centre of Canada's National Capital Region* » [P-5]. **Une ancienne route de portages autour des chutes des Chaudières commençait à Hull Landing** (cf. carte, p.94 des présentes). **Les Autochtones ont situé « le lieu de sépulture à cet endroit parce qu'ils savaient que des gens passeraient », ajoute M. Pilon, « et c'est aussi proche des chutes, et de la puissance de cet endroit ».**

Lorsque les premiers Européens s'aventurent sur ce vaste territoire, l'Outaouais est le royaume des Algonquins. « L'été leur permet de se réunir en grands groupes sociaux et de pratiquer la chasse, la pêche et la cueillette avant de se disperser en groupes familiaux à l'automne pour remonter les rivières vers leurs terrains de chasse hivernale »⁹. **Cette carte, à droite, illustre bien les fameux trois portages et leurs tracés se retrouvent formellement indiqués sur la carte de Davis de 1802 reproduite par des experts archéologues à la page 14 du rapport P-24.**

Ce corridor fluvial a vu les explorateurs, les missionnaires, les militaires et les coureurs des bois en route du Saint-Laurent vers les Grands Lacs, les Prairies, les montagnes Rocheuses, et ce, bien avant que n'apparaissent les barons du bois et les bûcherons. Ces portages ont été empruntés par des de Vigneau, Brûlé, Nicollet, de Champlain, Le Caron, Sagard, de Bréboeuf, Lalemant, Ragueneau, Jogues, Allouez, Marquette, Radisson, des Groseillers, Perrot, Jolliet, de La Salle, de Varennes, de la Vérendrye, de Niverville, de Troye, de Lahontan, Henry, Leroux, Larocque, Mackenzie, Fraser, Thompson, Bigby, Bouchette.

Dans l'étude P-8, l'historienne Michelle Guitard relate qu'au temps de ces Voyageurs le premier portage, mimant les Autochtones, se faisait « sur la rive nord de l'Outaouais, sur les terrains de la papetière E.B. Eddy ».



Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais



Soigneusement articulé au *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, il est dit que « l'industrialisation du secteur débute dès 1800 avec l'implantation des moulins et ateliers de Philemon Wright (1760-1839), puis se poursuit et s'intensifie avec

plusieurs usines dont les besoins en eau sont importants provoquent une certaine rivalité pour le contrôle de l'eau. Cet enjeu important incitera les compagnies à se regrouper afin d'ériger en 1910 un nouveau barrage en forme d'hémicycle ». Il est un des premiers barrages hydroélectriques au Québec et le premier sur la rivière des Outaouais¹⁰.

Ces développements placent le secteur des chutes des Chaudières parmi « les plus importants sites industriels historiques du Canada, tant par l'importance, la variété et l'ancienneté des productions. »¹¹.

Ci-contre, la carte fédérale de 1915 du rapport Holt¹² illustre, en bleu marine, le **parc industriel qualifié de « heavy industry » qui s'étend des chutes des Chaudières jusqu'au pont Alexandra**. À proximité, les quartiers ouvriers hullois sont étiquetés : « Poor Residence ». L'urbanisation et l'industrialisation ont profondément modifié les lieux, « nivelant ici, élevant un bâtiment là-bas, et redessinant les rives »¹³. La Grande Chaudière elle-même, domptée, encagée, est pratiquement invisible de tous côtés. **La délimitation entre les provinces contourne les obstacles naturels que sont la Petite Chaudière, le Trou du Diable et la quasi-totalité de la Grande Chaudière, les situant au Québec. C'est en vérité un trésor inestimable que le peuple québécois possède dans son patrimoine et que nous prêtons à la capitale canadienne qui en tire une caractéristique distinctive et attractive au niveau mondial depuis 150 ans.** La grande rivière et ses chutes des Chaudières, jadis

l'installation et le développement des entreprises d'Ezra Butler Eddy (1827-1906) à partir de 1854. Le premier de plusieurs aménagements hydroélectriques dans le secteur est inauguré en 1891 du côté ontarien. La construction de plusieurs centrales et la présence de

dégagées, ont à jamais marqué les âmes qui les ont vus. Les musées au pays regorgent d'œuvres exceptionnelles influencées par les courants artistiques du temps comme ce chef-d'œuvre de l'art canadien signé Cornélius Krieghoff¹⁴ de renommée internationale.



DIAGRAM OF BUSINESS & MANUFACTURING

AND RESIDENCE AREAS

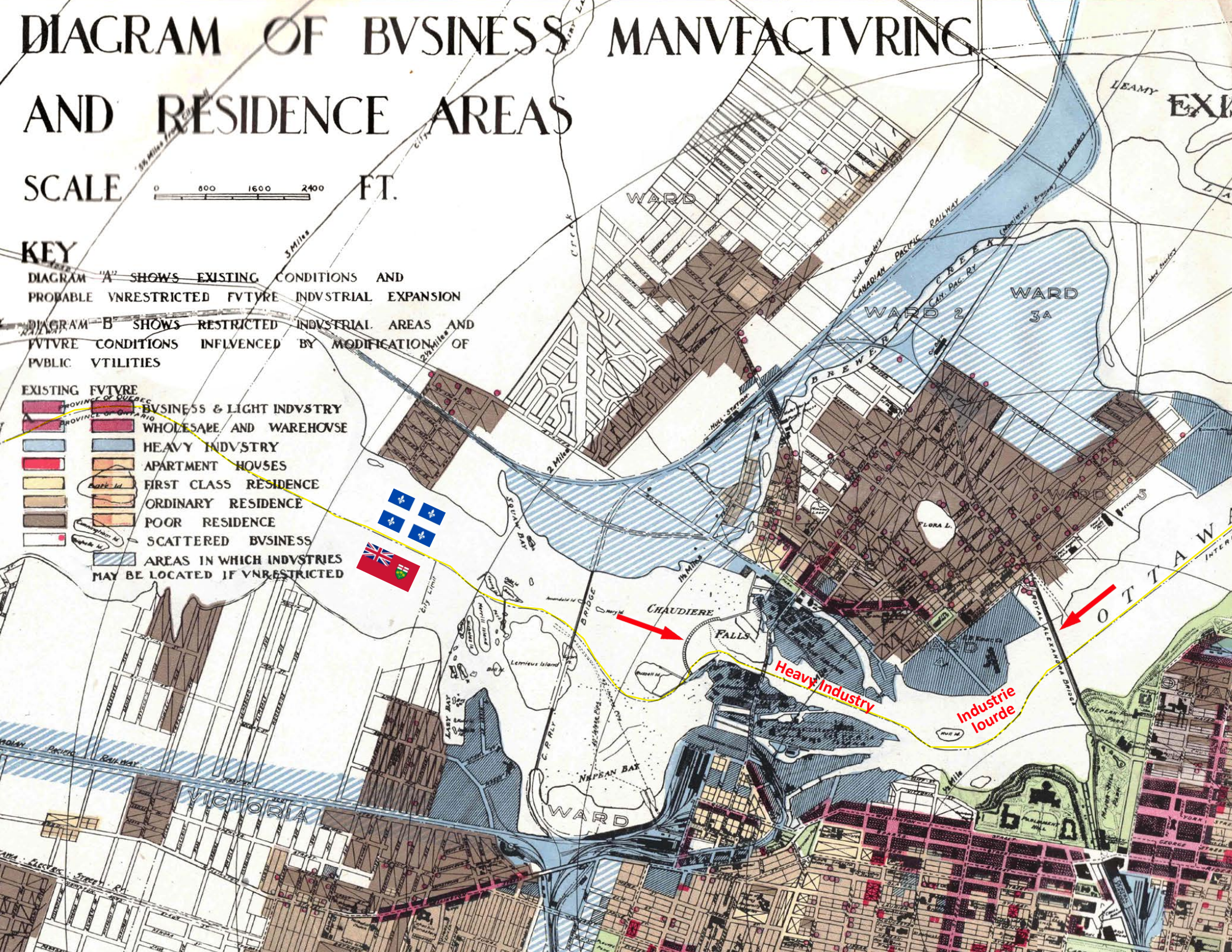
SCALE 0 800 1600 2400 FT.

KEY

DIAGRAM "A" SHOWS EXISTING CONDITIONS AND PROBABLE UNRESTRICTED FUTURE INDUSTRIAL EXPANSION

DIAGRAM "B" SHOWS RESTRICTED INDUSTRIAL AREAS AND FUTURE CONDITIONS INFLUENCED BY MODIFICATION OF PUBLIC UTILITIES

- | | | |
|----------|--------|--|
| EXISTING | FUTURE | |
| | | BUSINESS & LIGHT INDUSTRY |
| | | WHOLESALE AND WAREHOUSE |
| | | HEAVY INDUSTRY |
| | | APARTMENT HOUSES |
| | | FIRST CLASS RESIDENCE |
| | | ORDINARY RESIDENCE |
| | | POOR RESIDENCE |
| | | SCATTERED BUSINESS |
| | | AREAS IN WHICH INDUSTRIES MAY BE LOCATED IF UNRESTRICTED |



Le bouillon sacré des chutes des Chaudières — Les Canadas marqués par ces chutes



Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais

La rivière des Outaouais a porté le Québec en marche vers la modernité et l'industrialisation. À juste titre, cet affluent a acquis un statut particulier de reconnaissance au Québec¹⁵. En plus de vous proposer une ligne du temps particularisé¹⁶, **il est intéressant de vous soumettre le contrat de location [H-4] qui monte qu'en 1835, l'ensemble de l'archipel situé aux chutes des Chaudières appartenait encore au Bas-Canada.** Après l'Acte d'Union, l'île Philemon est la seule île, mais non la moindre qui est demeurée en sol québécois.

Elle a accueilli dès 1829 le premier glissoir de l'histoire du commerce du bois carré au Canada. La construction

de ce glissoir à radeaux représente un « événement de très grande importance dans l'histoire technologique du Canada »¹⁷. **Rappelons que les cageurs ou les cageux appartiennent chronologiquement au XIX^e siècle et au transport du bois par flottaison, en cage, en radeau et en train de bois. C'est grâce à leur bravoure et leur ingéniosité que l'industrie du bois a été florissante pour le pays et devint la première source de revenus du Canada pendant un demi-siècle.** Il faut se remémorer que les Canadiens français sont préférés pour leur habileté, leur expérience de la navigation des radeaux et leur connaissance des rivières¹⁸. Le fort caractère identitaire que représentent l'histoire des cageux (*Raftsmen*) et leurs opérations gigantesques est un riche patrimoine légué au Québec tout au long du XIX^e siècle. Les radeaux sortant des forêts lointaines terminaient leur lent voyage sur le fleuve dans les anses de Québec.

En fait, avant l'invention du glissoir à cages, les radeaux étaient souvent dans l'incapacité d'atteindre la ville de Québec à temps pour expédier le bois la même année vers l'Angleterre. Ce large canal de contournement « révolutionnaire »¹⁹ permettait le passage d'un radeau entier de bois équarri (7,3 m X 18 m), diminuant les délais onéreux tout en facilitant le travail périlleux des *Raftsmen*. Au XIX^e, plusieurs glissoirs sont aménagés à grands frais, mais la *Hull Slide* demeure néanmoins l'archétype [P-2, p.11] de tous ceux qui suivront : aux rapides des Chats en 1832, côté sud des chutes des Chaudières en 1836 (*Buchanan Slide*, H-4), à Portage-du-Fort vers 1838, aux chutes Calumet en 1843, aux rapides-des-Joachims en 1843. Le gouvernement nationalisera à partir de 1840 tous ces équipements pour favoriser l'expansion de l'industrie forestière sachant qu'il en tire des revenus substantiels [cf. Illustrations I-1 et I-2 ; Carte annotée H-3 de 1849]. « En 1830, les Outaouais sont le siège du plus grand chantier de bois au monde profitant à Bytown qui deviendra Ottawa, choisi en 1857 comme capitale du pays. Cette jeune industrie forestière, l'Eldorado du Canada, relègue en arrière-plan le commerce des pelleteries »²⁰. L'ère des cageux est endogène à la révolution industrielle canadienne. Plus de 15 500 radeaux (poids moyen de 40 tonnes/radeau) auraient transité par ces glissoirs, rien qu'en 1852.

Premier glissoir à cages (radeaux) au Canada, Hull Slide [P-19, pp.6,16 à 20]



Le glissoir Hull Slide



W. S. Hunter Jr. del.

J. B. Buffords Lith. Boston.

PERILOUS SITUATION OF A RAFT.

Chaudiere Falls, Ottawa river, Canada.

Lors de la visite royale de 1860, on fera cette déclaration publique remarquable : « Nous, les cageux du Haut-Outaouais, constituons un corps de 13 000 hommes, les os et les tendons du Canada »²¹. Pour tous ces mortels, les chutes des Chaudières sont un lieu particulièrement redoutable en raison de la force du courant. La lithographie de gauche nous montre un radeau qui a raté le glissoir et qui est attiré par la cataracte de la Grande Chaudière. Avec toute la force du désespoir, un cageux s'agrippe au câble tendu au-dessus de la chute redoutable.

Dans un texte publié dans *l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, Louise N. Boucher rappelle que le site des Chaudières est un véritable microcosme de l'histoire canadienne en lien avec celle de l'Amérique française. L'auteure ajoute que « le sentier des Voyageurs, les glissoirs à radeaux, le pont des Chaudières et le cadre bâti industriel sont autant de vestiges porteurs d'un vécu francophone interrelié à d'autres communautés »²².

D'origine Anishnabeg, l'architecte Douglas Cardinal qui a conçu, entre autres, le Musée canadien de l'histoire à Gatineau insiste pour dire que le secteur des Chaudières est « non seulement un site historique pour le Canada, mais aussi un site historique pour les peuples du monde entier »²³.

Souvent évoquée comme un « trésor national »²⁴, la population outaouaise en particulier est persuadée que le site des chutes des Chaudières est déjà patrimonialisé de façon formelle. Or ce n'est pas tout à fait vrai, disons que c'est plus complexe au point de vue juridique.

La requalification récente des usages municipaux associés au secteur des chutes des Chaudières, rendant possible leur mise en valeur au niveau national, nous amène à nous engager collectivement dans une nouvelle aventure territoriale : culturelle, politique, économique, touristique. Car le secteur des chutes a contribué à forger l'identité non seulement de la vallée de l'Outaouais, mais de la province du Québec en entier en fournissant des symboles clés qui s'inscrivent sur plus de deux siècles dans des réseaux activés nationalement et mondialement.

Au fil des générations, cinq étapes décisives ont contribué au processus social de patrimonialisation du secteur des chutes.

La **première** [p.15] est liée au processus de mythologisation du lieu, la **seconde** [p.17] à la mise en scène de l' « objet patrimonial » par l'abondance des œuvres littéraires ou artistiques, la **troisième** [p.20] à une médiatisation publique en occident avec des effets patrimogènes, la **quatrième** [p.22] au processus de reconnaissance parcellaire de nos gouvernements et la **cinquième** [p.26] à la pépinière d'exploits qui ont marqué ce lieu. La connaissance du processus générique et évolutif de patrimonialisation est indispensable pour comprendre la présente mobilisation d'innombrables actants et acteurs sociaux autour de cette proposition : au-delà de 500 citoyens.

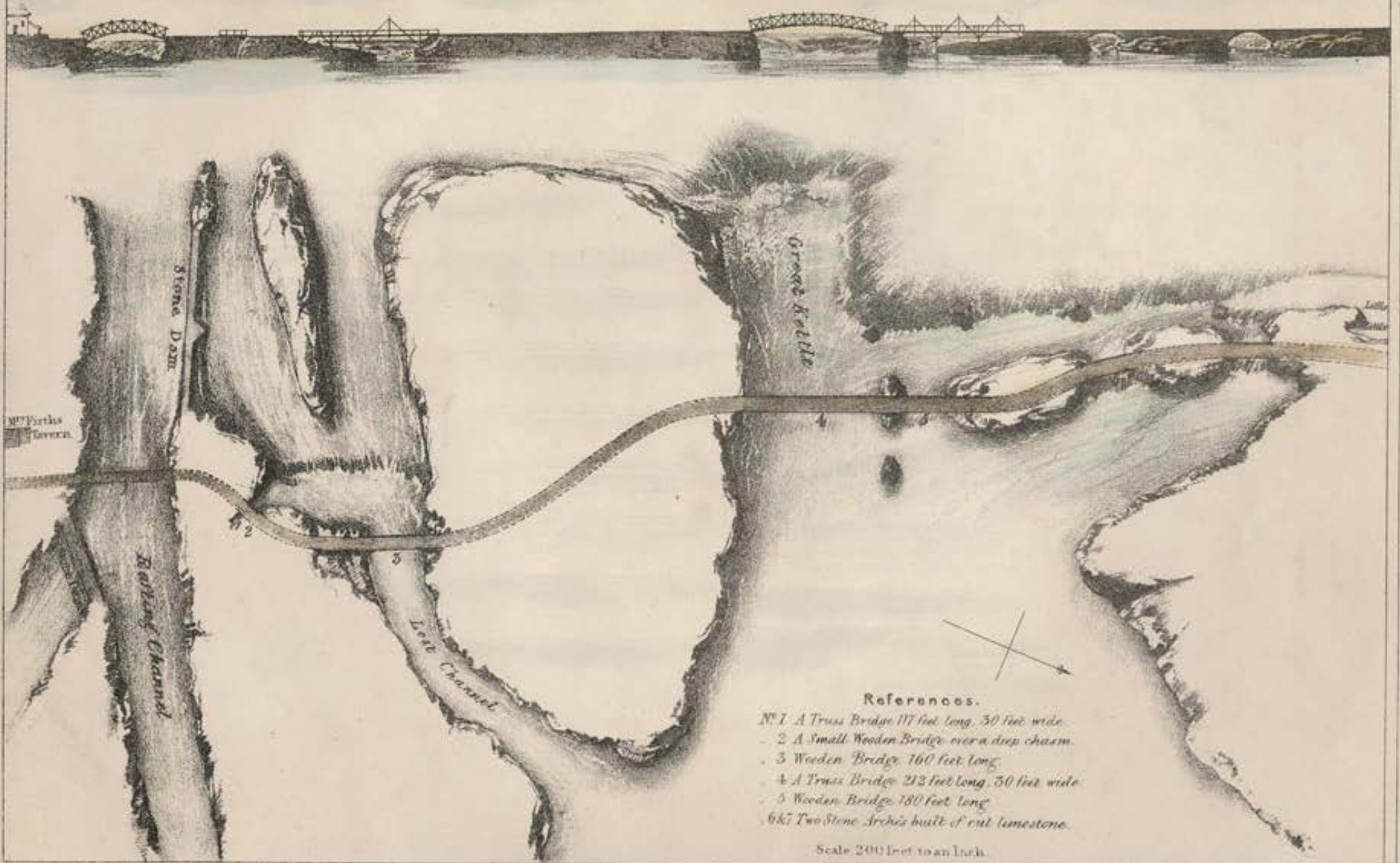
La construction patrimoniale s'inscrit, ici comme ailleurs, dans un **processus narratif. Nous évoquons fondamentalement une histoire à la fois mythique et historique** qui valorise le « sens du sacrifice des générations passées et leur apport à notre propre construction sociale et la dette qu'on leur doit des points de vue économique et culturel »²⁵. Nous n'insisterons jamais assez sur l'intensité et les multiples identités culturelles du site des chutes des Chaudières. Ainsi, ce patrimoine est, pour sa partie la plus ancienne, millénaire et autochtone. L'émergence du patrimoine industriel forestier il y a deux cents ans, est indissociable de la destruction des espaces culturels autochtones.

I — L'empreinte du mythe doyen québécois

Dans la perspective de notre patrimoine industriel forestier, on doit donner le droit de cité à une main-d'oeuvre expérimentée rompue à la production et responsable. Les métiers de cageux et de draveur ont généré des personnages historiques plus grands que nature et ont inspiré de nombreuses légendes. Entre légende et réalité, Jos Montferrand est sans doute l'un des personnages les plus représentatifs de l'époque des cageux. C'est en Outaouais

PLAN and ELEVATION of the UNION BRIDGES... OTTAWA RIVER near the FALLS of CHAUDIERE in 1827.

En 1827, cette série de ponts en pierre et en bois fut construite sous la direction du lieutenant-colonel John By pour enjamber les chutes des Chaudières. Ces nouveaux ponts allaient faciliter l'acheminement des fournitures pour soutenir la construction du canal Rideau qui ne faisait que commencer.



References.

- 1. A Truss Bridge 117 feet long, 30 feet wide
- 2. A Small Wooden Bridge over a deep chasm
- 3. Wooden Bridge 160 feet long
- 4. A Truss Bridge 212 feet long, 30 feet wide
- 5. Wooden Bridge 180 feet long
- 6 & 7. Two Stone Arches built of cut limestone.

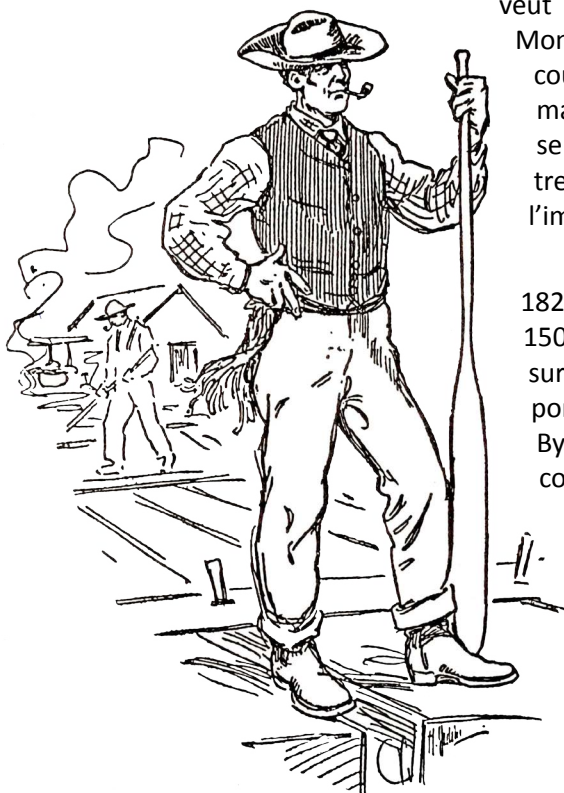
Scale 200 feet to an Inch.

Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais

que notre héros, né Joseph (appelé *Jos*) Montferrand, dit Favre, devient maître de cages. Si le côté réel nous rappelle son rôle dans l'industrie forestière en tant que maître de cages, le côté mythique du personnage se concentre sur sa force, sa taille ainsi que son caractère, faisant de lui un véritable Hercule canadien. Il a marqué ses contemporains. Protecteur attiré des Canadiens français doté d'une force surhumaine, notre Jos a inspiré divers contes et légendes qui ont traversé le Canada et la frontière du Maine, du Michigan et du Wisconsin [P-17^B]. Bien avant de mourir, Montferrand était entré dans la légende qui allait embellir sa vie et grandir ses exploits (Benjamin Sulte, Bernie Bedore, Joan Finnegan, Donald MacKay, Sir Wilfrid Laurier, Edith Fowke, etc.)²⁶.

L'un de ses exploits, soufflé par la tradition, veut qu'au début d'une bagarre Jos Montferrand a fait s'écrouler d'un coup de pied donné au plafond, une maison où ses ennemis, les *Shiners*, se cachaient. La secousse aurait fait trembler si fort le sol et les murs de l'immeuble !

D'après une autre légende, en 1829, Montferrand se bat seul contre 150 fiers-à-bras irlandais, des *Shiners*, sur le pont Union (aujourd'hui le pont des Chaudières) qui reliait Bytown (Ottawa) à Hull (Gatineau), comme illustré à gauche sur cette carte authentique de 1827. C'est à ce célèbre cageux qu'est lié le processus de mythologisation du site des chutes des Chaudières [H-8,p.32;P-17^AetP-17^B]. **Le patrimoine des chutes doit être appréhendé dans la figure de sa notoriété.**²⁷



Dans le registre symbolique, ce Jos Montferrand invincible est encore visible aujourd'hui dans la tradition orale (folklorique), la toponymie, la philatélie, des statues, des monuments, des romans, des poèmes et des illustrations notamment d'Henri Julien et aussi, les chansons signées Gilles Vigneault, Bolduc ou Stompin' Tom Connors.

Les représentations culturelles jouent un rôle très puissant dans la qualification patrimoniale du site des chutes des Chaudières qui les parsèment et les caractérisent. L'effet territorial lui confère une forte dimension identitaire, enracinée dans la durée et le tissu de ses péripéties, elles-mêmes constituées en récits particulièrement signifiants.

II — Le Sublime consacre les chutes des Chaudières

Ceci nous conduit tout naturellement sur le deuxième aspect : la prolifération des oeuvres littéraires ou artistiques comme **facteur d'externalité territoriale**. L'exposition de tout patrimoine paraît inéluctable. La réinterprétation artistique a contribué à forger l'image de notre patrimoine territorialisé et a confirmé l'appartenance collective aux chutes des Chaudières. Ces processus sociaux de production s'appuient avant tout sur des valeurs intemporelles et universelles, de caractère esthétique (universalité du beau) et historique (occupation d'une place spécifique dans un continuum

temporel immuable)²⁸. Cette étonnante expansion patrimoniale est liée à une dynamique dirigée du passé vers le futur. Un ensemble de livres ou journaux illustrés, de lithographies, d'estampes, de cartes postales et moult objets dérivés commercialisés portant sur les chutes des Chaudières et les activités industrielles s'y déroulant ont contribué à mettre en scène jusqu'à aujourd'hui ce patrimoine à statut idéalisé. Ci-contre, cette assiette décorative de la fin du XIX^e siècle participe à exposer la Grande Chaudière comme « patrimoine collectif »²⁹.

Deux publications du XIX^e siècle méritent d'être soulignées pour leur haute qualité technique et leur diffusion à grande portée. Parlons d'abord de l'incontournable *Canadien Scenery* de 1842. Bien avant que la photographie ne devienne accessible avec les premiers daguerréotypes, William Henry Bartlett, artiste et illustrateur britannique, entreprit au XIX^e siècle ses voyages au Canada au cours desquels il a saisi sur papier ses impressions et ses perceptions d'un territoire infini et inépuisable. Ces paysages bucoliques choisis — où les pittoresques chutes des Chaudières se distinguent pour être admirées de près (cf. page suivante), de loin ou encore avec un radeau³⁰ — ont fait rêver l'Europe alors en pleine mutation industrielle [P-10]. Aujourd'hui, on le sait, W. H. Bartlett a laissé aux générations qui l'ont suivi un legs inestimable, qui a été largement reproduit et imité. Sa valorisation, voire sa marchandisation, permet de trouver des bouquets de consommation, enrichis d'une valeur patrimoniale et constituant une sorte de réseau territorial de production tant en Europe

qu'en Amérique. Sur des plateformes de vente en ligne comme eBay ou Amazon, on retrouve des fac-similés sur des pots à lait³¹, des assiettes, des plateaux à déjeuner, etc. Ainsi, la « fonction patrimoniale confère une plus-value incontestable aux ressources territoriales qu'elle tend à constituer. Elle contribue d'ailleurs, plus largement, à l'édification qui, à leur tour, génère la justification patrimoniale. »³²

Il y aussi cet autre livre rare et ancien daté de 1882 publié aussi en deux volumes, le *Picturesque Canada*. Spécialement intégré par le gouvernement du Québec dans le registre des biens à puissante valeur patrimoniale³³, ce livre illustré a profité de la technique d'édition la plus en vogue à l'époque, celle du bois debout, inventée en Angleterre par Thomas Bewick. C'est en partie grâce à cette technique que le livre à l'époque romantique s'orne de plus en plus d'illustrations. Là encore on retrouve plusieurs illustrations reliées aux chutes aimées, aux glissoirs et aux radeaux en bois carré, car il est question d'asseoir et de valider les procédures du développement du jeune empire forestier, le Canada. Il y a un étroit enlacement des valorisations touristiques et industrielles.

Cette gémellité sera encore observable dans les moyens promotionnels mis en place par la compagnie E.B. Eddy à la fin du XIX^e siècle. Le patrimoine industriel s'avère là un agent de territorialisation particulièrement efficace, très repérable et très actif [cf. p.79].





« Les chutes des Chaudières sont les plus importantes après celles du Niagara de par leur étendue ainsi que la hauteur de la corniche rocheuse d'où elles tombent. Les paysages qui les entourent sont encore plus beaux et plus variés. Au printemps, amplifié par les spectacles de la fonte des neiges du nord, le volume d'eau déversé par les nombreux tributaires est certainement égal à celui du Niagara. » — William Stewart Hunter ³⁴

III — Médiatisation à large échelle avec effets patrimogènes

L'alchimie du patrimoine des chutes des Chaudières s'est opérée au sein des *mass media*, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, principalement au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Nos recherches nous ont permis de répertorier — entre autres sur www.britishnewspaperarchive.co.uk et <https://www.newspapers.com> — un volume de publications impressionnant qui évoque que le berceau du *Wood Rush* est collé aux chutes des Chaudières. **Singulièrement, le « radeau » est une sorte d'« objet patrimonialisé » qui devient une extension symbolique le reliant toujours à son point d'origine.** Anthony Trollope écrit en 1861 : « c'est un endroit idéal pour ces radeaux de bois carré. Il peut, je pense, être appelé le QG du bois au niveau mondial. »³⁵. En 1932, alors que l'ère des cageux est bel et bien révolue, une revue britannique [P-29] publie :

Sur la rivière des Outaouais se trouvent des cataractes d'une telle ampleur que le bois équarri (le bois de la vallée de l'Outaouais était principalement du pin et, pour l'exportation, il était généralement équarri) n'était pas autorisé à les traverser, en raison des dommages qu'il subissait sur les rochers. Autour des chutes des Chaudières ont été construits des glissoirs — des canaux artificiels, avec des côtés et des fonds en bois lisse, et avec des portails à l'extrémité supérieure par lesquels l'eau était admise selon les besoins, pour transporter le bois du niveau supérieur au niveau inférieur de la rivière.

Pour passer par ces glissoirs, le bois était assemblé en amont en radeaux, d'une largeur réglementaire de vingt-quatre pieds. Chaque radeau était constitué de vingt pièces de bois carré reliées entre elles par des traverses et lestées de quatre autres bois carrés très lourds. Souvent, il y avait un mât et une voile et une maison pour les cageux.

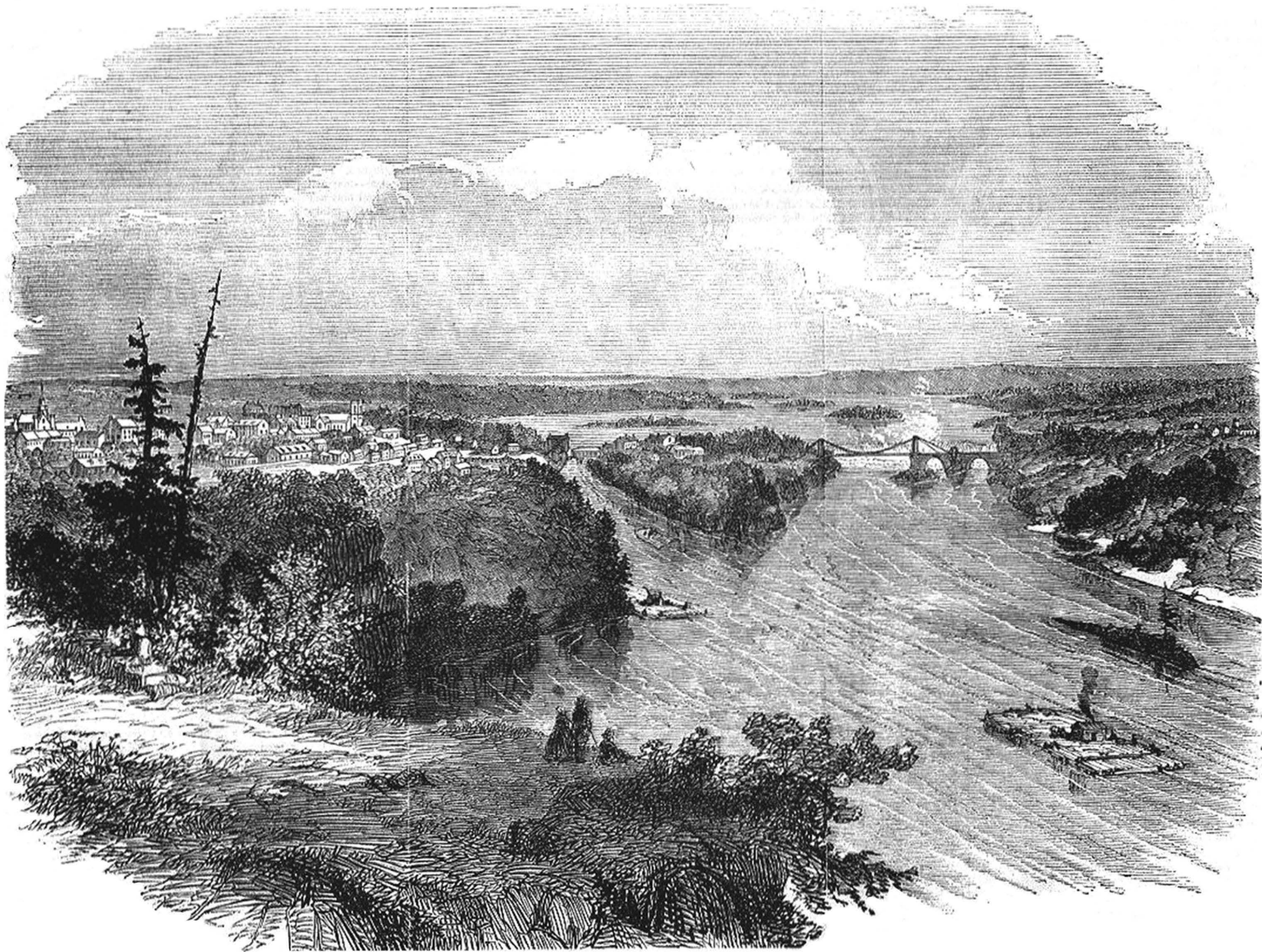
“ Shooting the slides ” était un passe-temps favori des touristes. Le glissoir des chutes Du-Calumet était l'un des favoris.

Encore récemment chez nous, malgré la présence du barrage en hémicycle qui nous dérobe la Grande Chaudière, les journalistes tant francophones qu'anglophones utilisent des expressions pour la décrire telles que « The Second Niagara », « le site patrimonial des Chaudières », « Falls : Greater curve than Niagara », « Hidden treasure », « Tourist site urged for Chaudière Falls », « véritable microcosme de l'histoire », « les chutes Chaudières constituaient à elles seules un spectacle impressionnant », « le secteur des chutes Chaudière : un trésor national », « Chaudières Falls, beauty has hidden », « economic and spiritual center », « Sacred site », « des Chaudières, un site sacré », « famous alike for their size and grandeur », « splendour », « ce secteur est le berceau de la région », « City of Cascades » qui participent à édifier le site patrimonial³⁶. **Cette écriture puise largement dans les textes du XIX^e siècle comme G. Heriot, W.S. Hunter, G. M. Grant, N. P. Willis ou J.W. Buel. La force évocatrice des mots redonne ici à l'histoire la grandeur de son paysage avec les chutes qui ne sont plus tangibles depuis un siècle.**

Par leur position, les médias participent depuis plus d'un siècle d'une métaphysique de la transcendance. Pour expliquer cette annexion du sacré, on observe que le site est lié à une essence humaine transhistorique. **C'est un des rares lieux, au Canada et au monde, où un ensemble de peuples fondateurs appartenant aujourd'hui à une même nation soit intimement lié à la régulation de l'histoire et au développement des collectivités.**

**Symbole du triadique,
les chutes des Chaudières ont marqué
la substance sociale des Autochtones, des
Canadiens français et des Canadiens anglais.**

Le sacré est donc l'empreinte laissée dans le symbolique par ces différents groupes à mesure qu'ils se structurent et évoluent. Ce site unique est rassembleur et doit être pleinement célébré.



OTTAWA CITY, THE NEW CAPITAL OF CANADA.

IV — Les reconnaissances gouvernementales sur un siècle

Voici un récapitulatif des reconnaissances accordées sur près d'un siècle par les gouvernements du Québec et du Canada, liées aux chutes des Chaudières et touchant différentes identités culturelles. **Le Québec gagnerait à s'appropriier mieux ce pan de l'histoire afin d'en porter la fierté tout en se valorisant mieux sur la scène nationale et internationale.**

✚ ✚ ✚ **Désignation de la rivière des Outaouais comme lieu historique du Québec** : Décision du 14 août 2017 du ministère de la Culture et des Communications du Québec inscrit au Registre du patrimoine culturel du Québec. La fiche est répertoriée au Répertoire du patrimoine culturel du Québec sous *Rivière des Outaouais*.

🇨🇦 **Désignation par le Canada du 1^{er} Portage de la Chaudière comme site historique national** : Décision du 21 mai 1927 de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Il faut consulter le verbatim de la décision [P-7] : **aucun périmètre n'est associé à cette désignation officielle, rendant son application problématique et sa protection inefficace. Il y a un vide juridique à combler.**

🇨🇦 **Désignation par le Canada du 2^e Portage de la Chaudière comme site historique national** : Décision du 8 juin 1954 de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Il faut consulter là aussi le verbatim de la décision [P-7] : **aucun périmètre n'est associé à cette désignation officielle. Il y a un vide juridique à combler.** Le tout est relayé au Répertoire du patrimoine culturel du Québec sous la fiche *Plaque du deuxième portage Chaudière*.

🇨🇦 **Désignation par le Canada du personnage historique Philemon Wright (1760-1839), père de l'industrie forestière** : Décision du 1^{er} janvier 1976 de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada [P-11^A]. Un obélisque commémoratif est installé à Gatineau (secteur Hull) en 1950. Lien URL : <https://bit.ly/2TTKTLw>, le tout relayé au Répertoire du patrimoine culturel du Québec sous différentes fiches *Wright, Philemon* ; *Plaque Philemon Wright* ; *Philemon Wright, ou, Colonisation et commerce de bois* (brochure ou livre) ; *Philemon Wright and Sons*. Le portail de l'Assemblée nationale du Québec présente aussi sa biographie d'élu : <https://bit.ly/2UacoR9>

🇨🇦 **Plaque commémorative de bronze extraterritoriale sur Philemon Wright, natif de Woburn dans le Massachusetts** : Sous l'autorité de la Commission de la capitale nationale du Canada, la plaque visible ci-bas a été installée le 18 juin 1980 à Woburn (États-Unis) à l'occasion du 180^e anniversaire de l'établissement du premier noyau colonial permanent dans la vallée de l'Outaouais.



🇨🇦 **Désignation par le Canada de l'événement historique canadien de l'industrie forestière dans la vallée de l'Outaouais**. Décision du 17 juin 1985 de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada disponible à P-11^B, le tout basé sur le rapport d'expert *Forest products industries in the Ottawa Valley* de David Lee, aussi disponible cette fois à P-14. Lien URL : <https://bit.ly/3cmYzZQ>

🇨🇦 **Désignation par le Canada de l'événement historique canadien du premier glissoir à cages** : Décision du 15 juin 1976 de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Le verbatim de la décision du 15 juin 1976 et le rapport d'expert *The Timber Trade in the Ottawa Valley 1806-1854* de S.J. Gillis sont disponibles à P-11^A et P-13. Notez l'application de l'acte sanctionné en 1870 [H-5].

✚ ✚ ✚ **Jos Montferrand (1802-1864), grande figure légendaire du Canada français** : Fiche répertoriée au Répertoire du patrimoine culturel du Québec sous *Montferrand, Joseph* et tirée de l'inventaire du patrimoine culturel de la MRC d'Antoine-Labelle. Il serait heureux de procéder à la désignation de ce personnage historique du Québec.

Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais

🇨🇦 **Timbre commémoratif sur Jos Montferrand** : Postes Canada immortalise en 1992 l'image du plus célèbre cageux du pays en lui consacrant un timbre commémoratif. Lien URL : <https://bit.ly/2MgJUka>

🇨🇦 **Les pionniers de l'industrie forestière** : Décision de 1943 de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada disponible à P-11^c soulignant l'importance de l'industrie forestière du Canada tout en signalant les « aspects romantiques » du bûcheron et du cageux (Raftsmen) pour le centre du Canada.

🇨🇦 **Œuvre d'art public commémorant les cageux commissionnée par la Commission de la capitale nationale de Québec** : La sculpture de bronze intitulée *Le 3 juillet 1808 sur le Saint-Laurent* a été installée en 2008 à l'ouest du quai des cageux. 90% du bois carré provenaient de l'Outaouais passant inévitablement aux chutes des Chaudières. Lien URL : <https://bit.ly/3gGg8mL>

🇨🇦 **Désignation par le Canada du personnage historique national Ezra Butler Eddy** : Décisions de juin 1976 et d'octobre 2012 de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada [P-11^A]. Une plaque de bronze commémorative est installée à Gatineau (secteur Hull), malheureusement volée depuis. Lien URL : <https://bit.ly/2XfZtyM>, le tout relayé au Répertoire du patrimoine culturel du Québec sous la fiche *Plaque d'Ezra Butler Eddy*.

🇨🇦 **La Tour de lessivage de la compagnie E.B. Eddy, édifice fédéral du patrimoine reconnu** : Décision du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine du Canada du 21 février 1984 : <https://bit.ly/2XLz6zH>

🇨🇦 **Classement des édifices nos 1, 2, 3 et 6 de la E.B. Eddy** : Quatre monuments historiques sont reconnus en 2001 et finalement classés, le 19 octobre 2012. Des fiches sont disponibles au Répertoire du patrimoine culturel du Québec sur les édifices n^{os} 1, 2, 3 et 6.

🇨🇦 **Ensemble industriel E.B. Eddy** : D'autres fiches sont répertoriées au Répertoire du patrimoine culturel du Québec sur les édifices n^{os} 8, 12 et 13 en plus, de celle portant sur l'ensemble industriel E.B. Eddy.

🇨🇦 **Centrale hydroélectrique Hull-2 sur la rivière des Outaouais** : La fiche est répertoriée au Répertoire du patrimoine culturel du Québec sous *Aménagement hydroélectrique de Hull-2*.

🇨🇦 **Le UN dollar en papier illustrant les remorqueurs de drave nommés Ancaster et Missinaibi sur la rivière des Outaouais** : La dernière coupure papier de UN dollar émis entre le 3 juin 1974 et le 30 juin 1989 reproduit la célèbre photographie de Malak Karsh prise en 1963. L'impression était assurée à la fois par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée et la British American Bank Note Company. Liens URL : <https://bit.ly/2AsCGqo> (Musée de la banque du Canada); <https://bit.ly/2XSNhTB> (Usine Russel Brothers); <https://bit.ly/2Xlrsx2> (Musée ontarien Owen Sound Marine).

Au niveau de la base de données toponymiques, les éléments essentiels :

- **Chute des Chaudières** : Décision non datée de la Commission de toponymie du Québec, relayée par la Commission de toponymie du Canada. Latitude / Longitude (DMS) 45° 25' 11" N, 75° 43' 22" W. Lien URL : <https://bit.ly/2Xhz0B2> En Ontario, le toponyme en anglais est *Chaudière Falls* : <https://bit.ly/2TTJUN2>
- **Trou du Diable** : Décision du 5 novembre 1981 de la Commission de toponymie du Québec, relayée par la Commission de toponymie du Canada. Latitude - Longitude (DMS) 45° 25' 18" N, 75° 43' 37" W. Lien URL : <https://bit.ly/2TTGS9y>
- **L'île Philemon** : De 800 m de longueur, l'île Philemon, à peine détachée de la terre ferme, est située au pied des chutes des Chaudières. Cette désignation rappelle le fondateur du premier noyau colonial en Outaouais. Décision du 5 décembre 1968 de la Commission de toponymie du Québec, relayée par la Commission de toponymie du Canada. Latitude / Longitude (DMS) 45° 25' 24" N, 75° 43' 1" W. Lien URL : <https://bit.ly/36NI5pn>
- **Place de l'île-Philemon** : Sur l'île Philemon est un lieu-dit « Place de l'île-Philemon » qui se niche au coeur de l'ensemble industriel de la E.B. Eddy. Décision du 13 mai 2016 de la Commission de toponymie du Québec, relayée par la Commission de toponymie du Canada. Latitude / Longitude (DMS) 45° 25' 25" N, 75° 43' 07" W. Lien URL : <https://bit.ly/2VWCDeT>
- **Pont des Chaudières** : Ce pont était anciennement connu sous le nom de *pont Union*. Décision non datée de la Commission de toponymie du Québec, relayée par la Commission de toponymie du Canada. Latitude / Longitude (DMS) 45° 25' 17" N, 75° 43' 8" W. Lien URL : <https://bit.ly/3gELwIM>

Ouvrons une parenthèse. Beaucoup de choses s'expliquent en considérant la valeur appréciable du fonds de décisions fédérales rapportées aux précédentes pages 22 et 23 dans le domaine de la culture et du patrimoine. D'abord, c'est le rôle déterminant qu'ont joué les pouvoirs concurrents en fonction des chefs de compétences qui existent entre le fédéral et le Québec. Dans le passé, à une époque où l'industrie forestière était florissante, le Parlement du Canada a tout spécialement légiféré sur la rivière des Outaouais en plaçant sous son contrôle exclusif « pour l'avantage général du Canada » la navigation et tous les travaux se rattachant dans ou sur ces eaux. Comme on peut le lire dans le préambule de l'*Acte concernant certains travaux sur la rivière des Outaouais* de 1870 [H-5], tant la construction des glissoirs à cages que la navigation des radeaux (*cribs*) et des trains de bois (*timber rafts* ou cages) ont été assujetties à l'autorité exclusive du fédéral. Cette loi d'origine est toujours en vigueur.

Dans cette conjoncture, le fédéral a dirigé et financé dans les années 1970-1980 le travail d'analyse étoffée des composantes historiques et économiques abondantes reliées à cette grande rivière interprovinciale. **Les délibérations disponibles à P-11 (A à C) sont flanquées de nombreuses recommandations pour la mise en valeur du berceau de l'empire forestier au XIX^e siècle dont les chutes des Chaudières en sont le symbole souverain.**

Le Québec d'hier aurait probablement couru après ses lauriers si collectivement nous avions pris la juste mesure des exploits de nos cageux canadiens-français sur leurs radeaux de bois carré qui ont au risque de leur vie permis d'enrichir libéralement le gousset de la jeune fédération canadienne. Retour naturel du balancier, les pistes de solutions avancées par les canaux fédéraux officiels mettant profitablement à contribution le portefeuille du pouvoir central, envisagent l'implantation d'un premier musée sur le *Wood Rush* aux chutes des Chaudières afin de :

- Commémorer l'innovation révolutionnaire du premier glissoir à cages de Hull (Gatineau).
- Commémorer le personnage historique Philemon Wright, fondateur de Hull (Gatineau) et père de l'industrie forestière.

- Commémorer le personnage historique E.B. Eddy, grand industriel de Hull (Gatineau) dont la réputation s'est étendue partout au Canada.
- Commémorer les pionniers de l'industrie forestière canadienne comme les *Raftsmens* et les bûcherons élevés par l'art romantique.
- Présenter l'histoire sur l'exploitation forestière de la vallée de l'Outaouais qui a un spectre de 200 ans d'héritage.
- Présenter l'histoire sur l'évolution de l'industrie forestière dans la province du Québec considérant que la route fluviale des cageux traversait l'ensemble du vaste territoire pour atteindre Québec.
- Présenter la compénétration du berceau québécois du *Wood Rush* sur l'histoire sur l'exploitation forestière dans les Maritimes, en Colombie-Britannique et même aux États-Unis.

Sur ces enjeux, la haute coopération du Québec est incontournable. Comment ne pas voir l'avantage du gouvernement québécois de réactiver ce dossier de coopération fédéral-provincial en Outaouais où la CLMHC recommande « qu'on fasse enquête sur les lieux (...) pour identifier des vestiges de tous les principaux aspects de l'industrie : bois équarri, bois de charpente et pâte et papier » [P-11^B, p.3]. C'est là une fondation solide pour ériger le prochain musée québécois d'envergure nationale et internationale. L'histoire incroyable qui s'est écrite sur la rive nord de la rivière des Outaouais n'a de frontière qu'à 6 000 kilomètres d'ici, soit en Europe. Nous vous invitons à prendre connaissance des 220 pages qu'on retrouve sous l'intitulé « Cageux et draveurs, 200 ans d'héritage » [M-1].

À l'Exposition universelle de Paris de 1867, notre jeune pays se positionne à l'international comme empire forestier. La représentation du commerce du bois carré est dominante comme sur une œuvre commandée au grand Krieghoff illustrant une scène spectaculaire de cageux attachés aux mâts durant une traversée périlleuse au lac Saint-Pierre (cf. visible à la page 168, M-1).

Même que l'hymne *Ô Canada* de 1880 fait la part belle aux derniers Voyageurs, héros de cette véridique histoire. Sir Adolphe-Basile Routhier, auteur de cette ode à la nation qui a habité à Saint-Placide,

écrit : « Je ne pouvais me lasser d'écouter les voix robustes et souvent très belles » de ces cageux, infatigables chanteurs. Les grands convois de bois progressent avec lenteur sur les eaux comme une « imposante procession de navires, plus grands que les transatlantiques géants »³⁷.

L'effet pernicieux d'une trop longue absence à se raconter comme nation québécoise a pour conséquence aujourd'hui de placer la population de l'Outaouais dans une illusion aculturelle où l'on finit par croire que ce territoire n'a pas d'histoire...**c'est à faire retourner nos ancêtres dans leur tombe !** Revivifions cet ADN de fonceurs. **En mettant un coup de projecteur sur l'ère des cages et les exploits des Raftsmen**, de nouvelles avenues de rayonnement culturel s'ouvrent au Québec.

Ajoutons une autre couche argumentaire sur l'importance de formaliser une coopération intergouvernementale. La région de l'Outaouais québécois jongle avec un patrimoine immatériel portant sur la *construction* et la *navigation* des radeaux, dont la pratique, et la reconnaissance est d'autant plus complexe en raison du chevauchement juridictionnel. Alors que la construction du radeau relève de la compétence provinciale en vertu de l'article 92(13) de la *Loi constitutionnelle de 1867* portant sur « la propriété et les droits civils »³⁸, sachez que la navigation de ce même radeau relève du fédéral, car il a été déclaré au XIX^e siècle « pour l'avantage général du Canada » [H-6] à une époque où l'industrie du bois dominait l'économie canadienne.

On y est : la sauvegarde du patrimoine immatériel sur la construction et la navigation des cages relève donc d'une juridiction concurrente où la province du Québec et le fédéral doivent agir ensemble. Les gouvernements devraient reconnaître ce niveau de difficultés supplémentaires qui taxent lourdement les porteurs de tradition. En soutenant directement et spécifiquement la transmission de ce savoir-faire unique autour des cages, nous pourrions collectivement mieux mettre en valeur cet héritage unique et très attractif au niveau touristique³⁹. C'est là encore une cible profitable de coopération fédérale-provinciale où le tapis rouge est décollé depuis bientôt 50 ans. **Fermons ici cette parenthèse.**

En toute première priorité, **le gouvernement du Québec doit en Outaouais occuper son champ de compétence** et entreprendre l'exercice légitime de ses pouvoirs en classant le site patrimonial sous étude. Et, on ne peut pas attendre cinq ans pour que ça se fasse [P-37].

C'est en toute chose stratégique pour le Québec, car l'intégrité de notre territoire est disputée aux chutes des Chaudières alors que la frontière est bien délimitée⁴⁰ : **on observe une tendance récente à remonter la frontière au nord pour placer la Grande Chaudière en Ontario, à Ottawa.** Le billet de Géo-Outaouais est éloquent sur cet enjeu provincial <https://bit.ly/2BsgnSv> qui dépasse complètement la sphère municipale.

Rien de nouveau sous le soleil. Nous constatons que plusieurs recommandations inscrites au rapport de 1984 de la Commission d'étude sur la région de l'Outaouais [P-36] trouvent, encore aujourd'hui, écho dans la réalité du terrain, et ce, particulièrement en matière culturelle. Comme écrit à la page 249 :

Que le gouvernement du Québec, dans son désir d'affermir le sentiment d'appartenance au Québec de la population du territoire québécois sur lequel la Commission de la capitale nationale du Canada exerce son action, précise ses moyens d'intervention afin d'atteindre ses objectifs de visibilité et de présence accrues sur ce territoire.

Vous tenez actuellement entre les mains une proposition claire, réaliste, adaptée et nécessaire comme première étape indispensable pour mettre en valeur le potentiel de développement culturel dans l'Outaouais.

V — Lieu-ressource des exploits proprement québécois

Évoquons explicitement nos marqueurs historiques industriels liés étroitement aux chutes des Chaudières, du côté québécois :

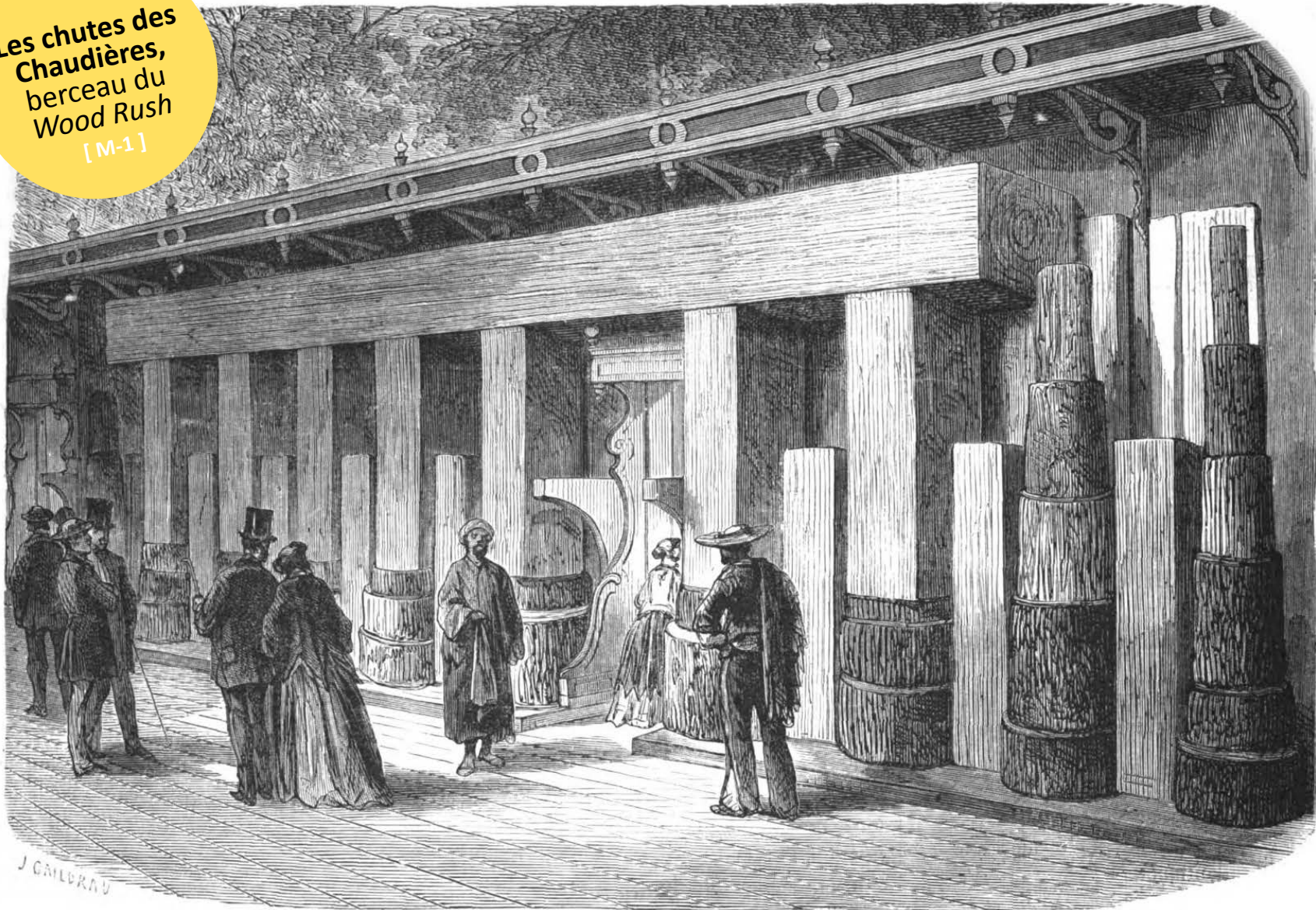
1. NOS EXPLOITS INDUSTRIELS
 - 1^{re} source de revenus du Canada pendant un demi-siècle
 - 90% de la production du bois équarri
 - 1^{re} industrie canadienne (200 ans)
 - 1^{er} train de bois *Columbo* (1806)
2. POINT D'ORIGINE DES FIGURES ET SYMBOLES EMBLÉMATIQUES
 - Origine des *Raftsmen* et des draveurs
 - Lieu des exploits de Jos Montferrand, légende et mythe doyen
 - Le *Missinaibi* et le *Ancaster (E.B. Eddy)*, bateau de drave sur le UN dollar
3. NOTRE GÉNIE INDUSTRIEL
 - Invention de la glissoire à cages (1829)
 - Principale route fluviale des cageux (1806-1908)
 - District industriel dont la richesse attire la capitale (1857)
 - Berceau de l'industrie forestière en Amérique
 - Ouvre la voie aux phases de l'industrie forestière
 - Occupation du territoire (routes, villages)
 - Contexture d'une économie intérieure (banque, financement)
 - Stimule les chantiers navals de Québec et de Montréal
 - *Columbus* (ou *Great Canadian Raft-Ship*) : premier navire-radeau en bois carré, construit à l'île d'Orléans en 1823-1824
 - *Baron of Renfrew*, le navire-radeau en bois carré le plus monumental au monde construit à l'île d'Orléans en 1824-1825
4. L'ÈRE DES CAGEUX CONTRIBUE À L'IMAGE DE MARQUE DU PAYS
 - *Expo universelle* de Paris, 1867 : Le Canada, empire forestier
 - Socle de l'organisation socio-économique canadienne au XIX^e siècle
 - Le Québec et le Canada réputés pour leurs richesses naturelles
 - L'emblème du castor, du commerce des fourrures à l'industrie forestière
 - L'hymne national d'A.-B. Routhier (1880) évoque cette épopée
 - Récit distinctif intégré aux éléments patrimoniaux d'autres régions
5. RAYONNEMENT ET IMPACTS CE TERRITOIRE
 - Immigration européenne importante liée au *Wood Rush*
 - Fascination européenne sur ce patrimoine industriel pittoresque
 - Patrimoine littéraire et iconographique disséminé dans le monde
 - Savoir-faire unique mondial sur les radeaux en taille et en qualité.



Jean Marie Nabrin a été un illustrateur pour affiches et dépliants d'Air France au cours des années 1940-1960. Cette magnifique affiche produite en 1951 illustre des trains de bois qui arrivent au pied de l'escarpement de Québec. Or, c'est 40 ans après la mise à l'eau du dernier train de bois canadien !

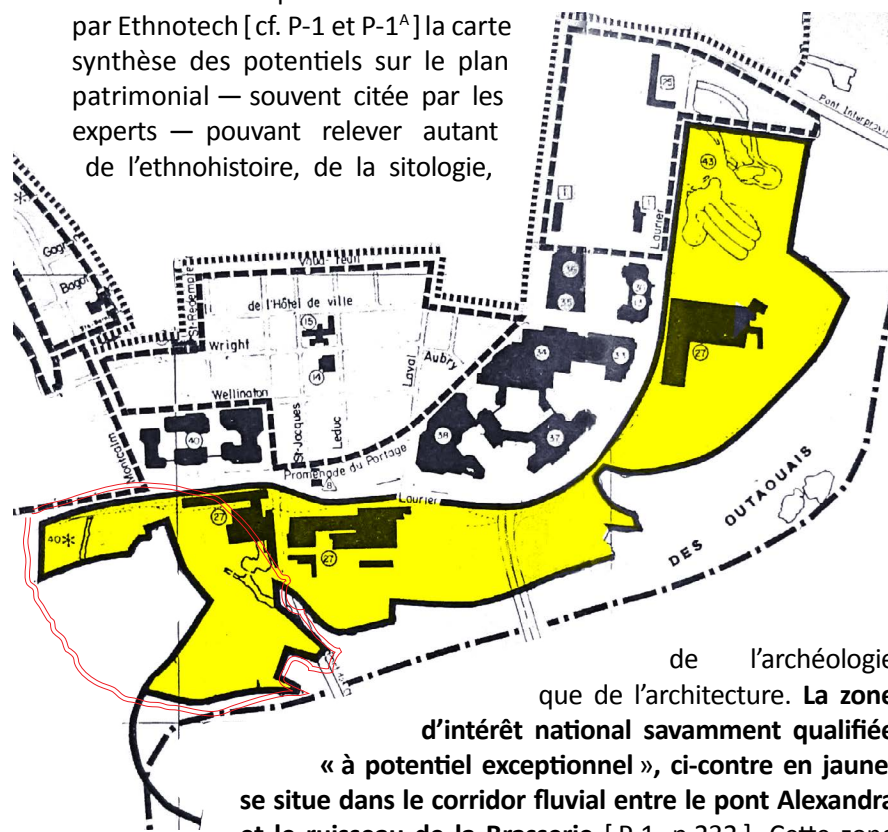
Le **BOIS ÉQUARRI** provenait principalement de l'Outaouais. Le 1^{er} juillet, tout juste trois mois après la venue de l'Exposition universelle de Paris de 1867 où le Canada se démarque avec la qualité et la taille de ses bois carrés, la *Loi constitutionnelle* entre en vigueur. Elle sera le résultat des négociations entreprises au XIX^e siècle entre les représentants des quatre provinces fondatrices du Canada : le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Québec. La ratification du *Statut de Westminster* le 11 décembre 1931 consacre le Canada comme un État souverain.

Les chutes des
Chaudières,
berceau du
Wood Rush
[M-1]



BOIS DU CANADA. — Dessin de M. Gaidrau.

L'ampleur de ces récits nationaux, reconnus par l'État, et reliés aux chutes des Chaudières nous amène à prendre conscience que **l'actuelle proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières est un fragment essentiel et en somme, la quintessence d'un plus grand ensemble observable sur la rive québécoise.** Pour visualiser le *corps de ce membre bien intégré*, retenons de l'étude d'ensemble du patrimoine réalisée par Ethnotech [cf. P-1 et P-1^A] la carte synthèse des potentiels sur le plan patrimonial — souvent citée par les experts — pouvant relever autant de l'ethnohistoire, de la sitologie,



de l'archéologie que de l'architecture. **La zone d'intérêt national savamment qualifiée « à potentiel exceptionnel », ci-contre en jaune, se situe dans le corridor fluvial entre le pont Alexandra et le ruisseau de la Brasserie [P-1, p.232].** Cette zone abrite un patrimoine de longue durée et millénaire. En raison du caractère transhistorique de cette zone remarquable, il y a de nombreuses composantes qui détiennent des éléments du patrimoine matériel et immatériel de diverses époques qu'on relie tour à tour :

- Au lieu de sépulture autochtone du côté du débarcadère de Hull, nommé *Hull Landing*, où commence le premier portage ;
- Aux vestiges exceptionnels de la taverne-magasin Wright appartenant au noyau colonial et donc, à *Wright's Town* ;
- Au lancement du premier train de bois équarri nommé *Columbo* [P-19, p.15-16], événement historique lié à une proposition de désignation en cours d'analyse par le gouvernement du Québec ;
- Au tracé du premier glissoir à cages nommé *Hull Slide*, ce prototype se rapportant sans surprise à l'ère proto-industrielle donnant le coup d'expansion propre à l'industrie forestière ;
- Aux restes — malheureusement récemment déplacés — de la maison de Charles Brown Wright, située près de la cimenterie coloniale connue pour la qualité supérieure de ciment hydraulique, inégalé dans son temps et utilisé à l'origine pour la digue des chutes des Chaudières, le canal Rideau et le lac Dow (cf. pp. 64, 119) ;
- Aux espaces des opérations industrielles du vaste complexe industriel de la E.B. Eddy, château industriel du XIX^e siècle. Ce domaine inclut l'actuelle Tour de lessivage de cinq étages, haute de 33,5 m, construite en pierre calcaire par la E.B. Eddy et située aujourd'hui sur les terrains du Musée canadien de l'histoire. Alors qu'une distance de 1,3 km sépare cette singulière Tour de lessivage de sulfites verticale (la première complètement automatisée au pays) et les édifices classés nos 1,2,3 et 6 de la E.B. Eddy, on comprend aisément que ces témoins tangibles qui se raréfient doivent être observés comme un tout pour interpréter l'histoire industrielle inouïe qui s'est déroulée dans la zone sur deux siècles ;
- Au transport et au dépôt de pitoues dans ce secteur qui est le résultat d'une longue chaîne d'approvisionnement. Visibles sur l'ancien UN dollar papier, les deux remorqueurs *Missinaibi* et *Ancaster* sont des symboles québécois de la glorieuse épopée de la drave sur la rivière des Outaouais. Ils ont illustré de 1974 à 1989 tous les billets de 1 \$ que les Canadiens ont eu dans leurs poches. Au total, 3,4 milliards de coupures ont circulé ! L'*Ancaster*, anciennement la propriété de la E.B. Eddy, est aujourd'hui intégré à l'exposition permanente du Owen Sound Marine & Rail Museum.

Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais

« Il ne faudrait pas oublier l'évolution du transport fluvial. Des cages et des radeaux de l'époque des Wright, on est passé au flottage du bois entre les booms tirés par des tugs, petit bateau tireur » [P-22, p.22] comme l'*Ancaster*. Mis à l'eau le 3 avril 1951 sur la rivière des Outaouais, ce deuxième remorqueur employé par la société E.B. Eddy Forest Products Ltée pour la drave figure sur le billet de 1 \$. Il a coulé en 1979 au pied des chutes des Chaudières et il a été restauré juste à temps pour faire partie du 150^e anniversaire du canal Rideau (1832-1982).



Quant au *Missinaibi*, le célèbre numéro matricule ON190439 de 35 pieds du Canadian International Paper inc., il est stationné derrière le Musée canadien de l'histoire près de la grande rivière. L'ancienne ville de Hull en a fait don en 1984⁴¹ pour le transformer en monument et commémorer l'industrie forestière ainsi que les personnes qui y ont consacré la totalité ou une grande partie de leur vie.



En conclusion, une partie importante de cette zone à potentiel exceptionnel est d'ores et déjà la propriété de la Commission de la capitale nationale du Canada (CCN), telle qu'illustrée à la page suivante⁴². Au moment de sa création, en 1958, la Commission de la capitale nationale s'est vue confier la gestion de 1 900 mille mètres carrés en Outaouais québécois et ontarien. Sur les propriétés sous sa garde, elle porte la mission « de préparer des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la Capitale nationale et d'y aider, afin que la nature et le caractère du siège du gouvernement du Canada puissent être en harmonie avec son importance nationale » [P-28^A].

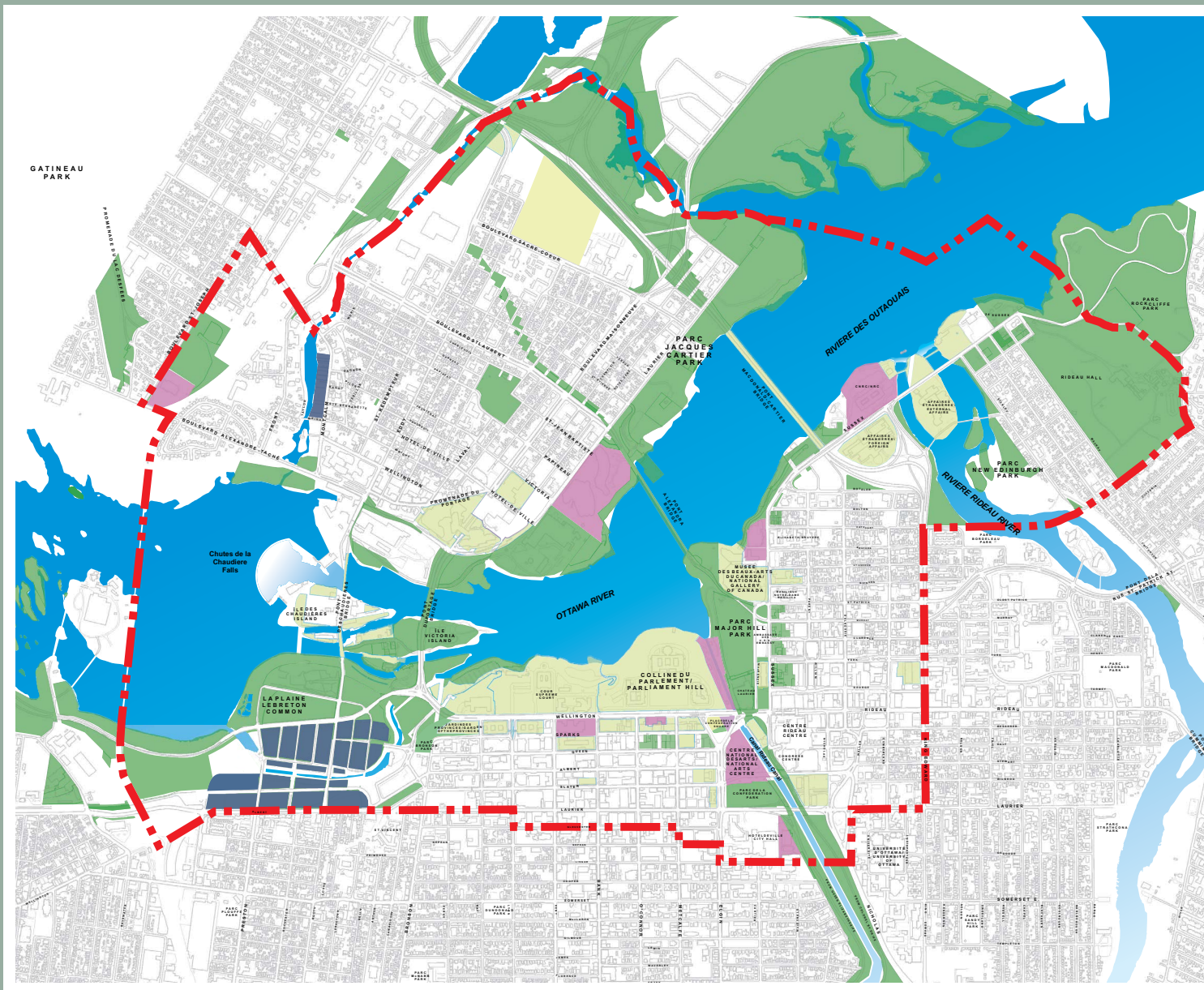
Toutefois, des aires résiduelles très importantes demeurent orphelines d'une véritable gestion de la ressource patrimoniale, historique et archéologique. C'est le cas de l'ensemble de l'île Philemon assis au cœur des chutes des Chaudières. Cet espace, pressuré par des intérêts financiers situés 100% hors Québec [cf. P-31 à P-35], est pourtant un **témoin québécois irremplaçable pour évoquer et mettre en valeur nos exploits industriels qui ont contribué à l'image de marque de notre province et en l'occurrence du pays.**

La vallée de l'Outaouais se taille une place de géant dans l'histoire canadienne et le Québec y a jusqu'à présent sous-estimé sa part torrentielle d'héritage qui peut se transformer en nouveau foyer touristique profitable à l'ensemble de la Belle Province. N'est-ce pas à nous de veiller au grain afin que le Québec prenne sa place sur un territoire unique, face au Parlement canadien lors même qu'ironiquement il n'est pas signataire de la *Loi constitutionnelle* de 1982 ?

La région de l'Outaouais est désignée symboliquement comme la « Porte d'entrée du Québec ».

À nous d'ouvrir cette porte et d'enrichir à tous points de vue notre collectivité. C'est aussi ça protéger l'intégrité de notre territoire.

Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais



SECTOR PLAN FOR CANADA'S CAPITAL CORE AREA/
PLAN DE SECTEUR DU COEUR DE LA CAPITALE

EXISTING FEDERAL LAND OWNERSHIP/
PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES EXISTANTES
Legend/Légende

- National Capital Commission/
Commission de la capitale nationale
- NCC Land potentially subject to land transfer agreements/
Propriété de la CCN faisant potentiellement l'objet d'accords de cession immobilière
- PWGSC*/
*TPSGC**
- Other Federally Owned Land/
Autre propriété fédérale
- Core Area Boundary/
Limite du Cœur de la capitale

* Includes Lease - Purchase Agreements
* Inclut les ententes de bail-achat

June 2005 / Juin 2005



URBAN STRATEGIES INC.

Delcan
Meloshe & Associates Ltd.
Apropos Planning



2



BIRDS EYE VIEW OF CHAUDIERE FALLS.
Ottawa river Canada.

Wm. S. Hoar Jr. del.

J. S. K. 1861

2 INFORMATIONS SUR LE SITE NATIONAL PROJETÉ

Chapitre 1. Désignation cadastrale

Le site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy proposé correspond à une zone de 69 461,40 mètres carrés (m.c.) ou de 7 hectares incluant des *water lots* selon les informations inscrites sur la carte interactive disponible sur le portail de la ville de Gatineau: <https://bit.ly/3gdCps9> Voici le périmètre retenu :

- Lot de 1 682.70 m.c. portant le numéro 1 620 650 au Cadastre officiel du Québec. *Remarques* : ce fonds de terrain reçoit les édifices classés n^{os} 1,2 et 3 et l'édifice n^o 2b. Type de zonage C-08-258. Le rôle d'évaluation foncière est disponible à [P-35^A].
 - Lot de 1 332.10 m.c. portant le numéro 1 620 649 au Cadastre officiel du Québec. *Remarques* : ce fonds de terrain reçoit l'édifice n^o 5 de la E.B. Eddy et en partie les édifices classés n^{os} 1,2 et 3 ainsi que les vestiges du premier glissoir à cages (situé entre les édifices 1-2-3 et 8). Type de zonage C-08-258. Le rôle d'évaluation foncière est disponible à [P-35^A].
 - Lot de 2 736.80 m.c. portant le no. 1 620 648 au Cadastre officiel du Québec. *Remarques* : ce fonds de terrain reçoit l'édifice n^o 6 classé de la E.B. Eddy. Type de zonage C-08-258. Le rôle d'évaluation foncière est disponible à [P-35^A].
 - Lot de 975.80 m.c. portant le numéro 1 739 558 au Cadastre officiel du Québec. *Remarques* : ce fonds de terrain n'a aucun bâtiment. Type de zonage C-08-258. Le rôle d'évaluation foncière est disponible à [P-35^B].
 - Lot résiduel de 169.20 m.c. portant le numéro 5 236 546 au Cadastre officiel du Québec. *Remarques* : ce fonds de terrain reçoit en partie les édifices n^{os} 8, 11 et 12 de la E.B. Eddy. Type de zonage C-08-258. Le rôle d'évaluation foncière est disponible à [P-35^B].
 - Lot de 3 555.20 m.c. portant le numéro 5 236 547 au Cadastre officiel du Québec. *Remarques* : ce fonds de terrain reçoit les édifices n^{os} 8, 12 et 13 de la E.B. Eddy. Type de zonage C-08-258. Le rôle d'évaluation foncière est disponible à [P-35^B].
 - Lot de 1 681.50 m.c. portant le numéro 4 405 473 au Cadastre officiel du Québec. *Remarques* : ce fonds de terrain reçoit une partie de l'édifice n^o 11 de la E.B. Eddy. Type de zonage P-08-170. Le rôle d'évaluation foncière est disponible à [P-35^C].
 - Lot de 14 394.80 m.c. portant le numéro 5 004 449 au Cadastre officiel du Québec. *Remarques* : ce fonds de terrain reçoit les édifices n^o 17 (centrale hydroélectrique E.B. Eddy) et n^o 20 (détruit) et une partie de l'édifice n^o 11 de la E.B. Eddy. De plus, ce lot comprend le Trou du Diable (Latitude - Longitude (DMS) 45° 25' 18" N, 75° 43' 37" W). Type de zonage P-08-170. Le rôle d'évaluation foncière est disponible à [P-35^C].
 - Lot de 1 094.70 m.c. portant le numéro 5 887 199 au Cadastre officiel du Québec. *Remarques* : ce fonds de terrain n'a aucun bâtiment. Type de zonage P-08-170. Le rôle d'évaluation foncière est disponible à [P-35^D].
 - Lot de 2 083.90 m.c. portant le numéro 5 935 774 au Cadastre officiel du Québec. *Remarques* : ce fonds de terrain n'a aucun bâtiment. Type de zonage P-08-170. Le rôle d'évaluation foncière est disponible à [P-35^D].
 - Lot de 38 026.90 m.c. portant le numéro 5 887 197 au Cadastre officiel du Québec. *Remarques* : ce fonds de terrain reçoit les centrales hydroélectriques H-01 et H-02. Type de zonage P-08-170. Le rôle d'évaluation foncière est disponible à [P-35^D].
 - Lot de 290.50 m.c. portant le numéro 5 887 201 au Cadastre officiel du Québec. *Remarques* : ce fonds de terrain est situé essentiellement à l'est du pont des Chaudières. Le rôle d'évaluation foncière est disponible à [P-35^E].
 - Lot de 1 437.30 m.c. portant le numéro 5 887 203 au Cadastre officiel du Québec. *Remarques* : ce fonds de terrain est situé essentiellement à l'est du pont des Chaudières. Le rôle d'évaluation foncière est disponible à [P-35^E].
- Nous incluons également les zones fluviales situées au Québec désignées comme la Grande et la Petite Chaudière ainsi que le Trou du Diable.

1 620 648

1 739 558

5 004 449

5 935 774

5 887 197

1 620 650

1 620 649

5 236 546

5 236 547

4 405 473

5 887 199

5 887 201

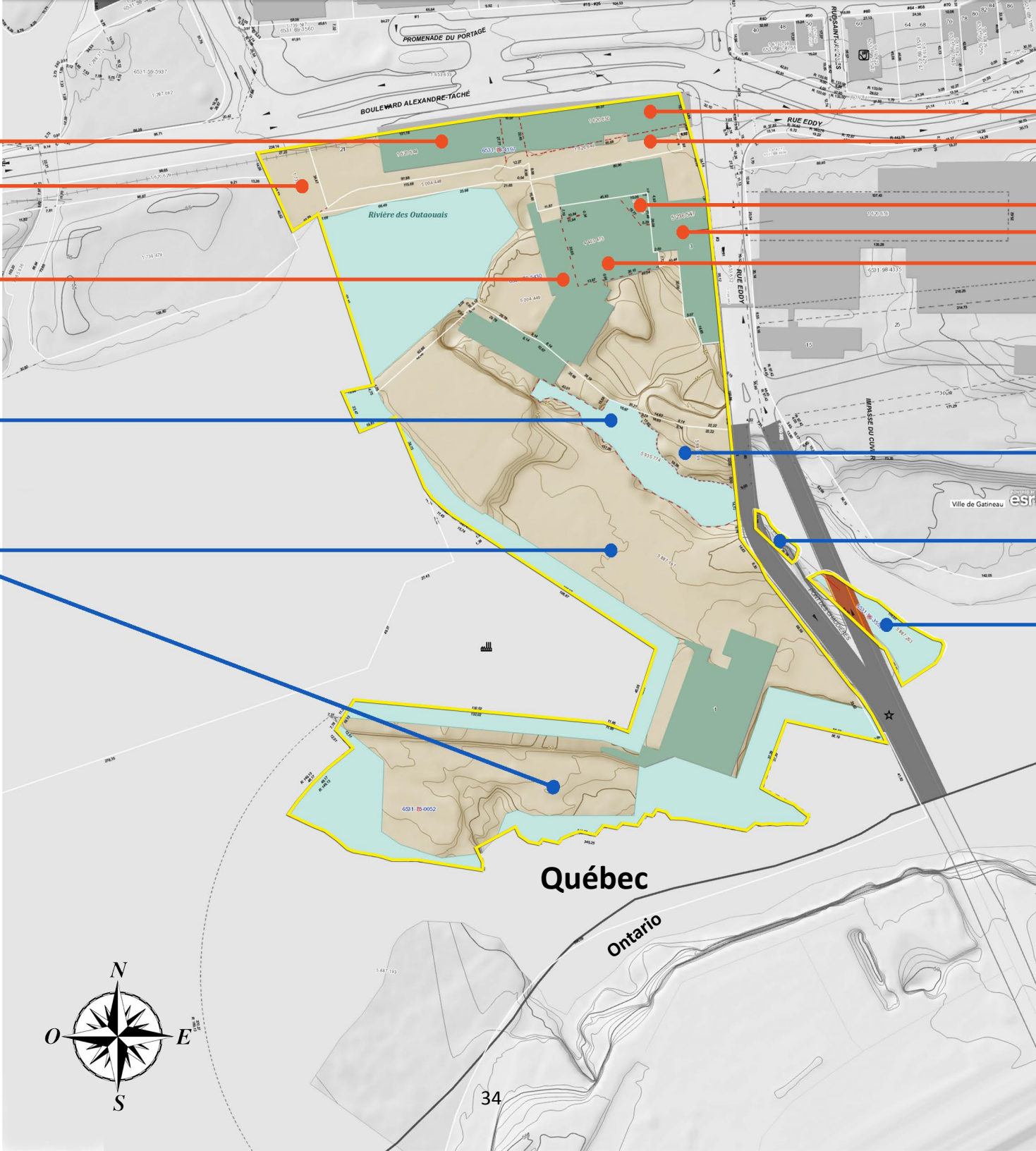
5 887 203



Québec

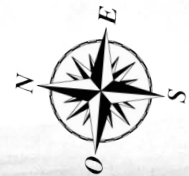
Ontario

34



1. Première église St James (1823)
2. Hotel Columbia (1820)
3. Maison de Tiberius Wright
4. Maison de Ruggles Wright
5. Fours de cimenterie
6. Taverne Wright / magasin Wright (1802, remplacé 1819)

7. Moulin à farine de 4 pierres et tannerie (1819)
8. Forge, marteau à bascule et moulin à farine (1820)
9. La scierie (1802, reconstruit 1808)
10. Deuxième scierie et moulin (1820)
11. Maison de Charles Brown Wright
12. Glissoir à cages, *Hull Slide* (1829)
13. Magasin d'artillerie (1822)



Les immeubles ont été identifiés grâce aux recherches de M. Rick Henderson, auteur du livre *Walking in the Footsteps of Philemon Wright*.

Chapitre 2. Localisation informelle

Au sud du boulevard Alexandre-Taché et de la rue Laurier, entre le ruisseau de la Brasserie à l'Ouest et le pont du Portage à l'Est. Le site proposé est un polygone irrégulier découpé sur la rive nord de la rivière des Outaouais et en partie sur l'île Philemon, qui inclut douzaine d'édifices ainsi que trois centrales hydroélectriques. Nous vous invitons à consulter le plan contemporain P-24 aux pages 47-48.

Chapitre 3. Description du site

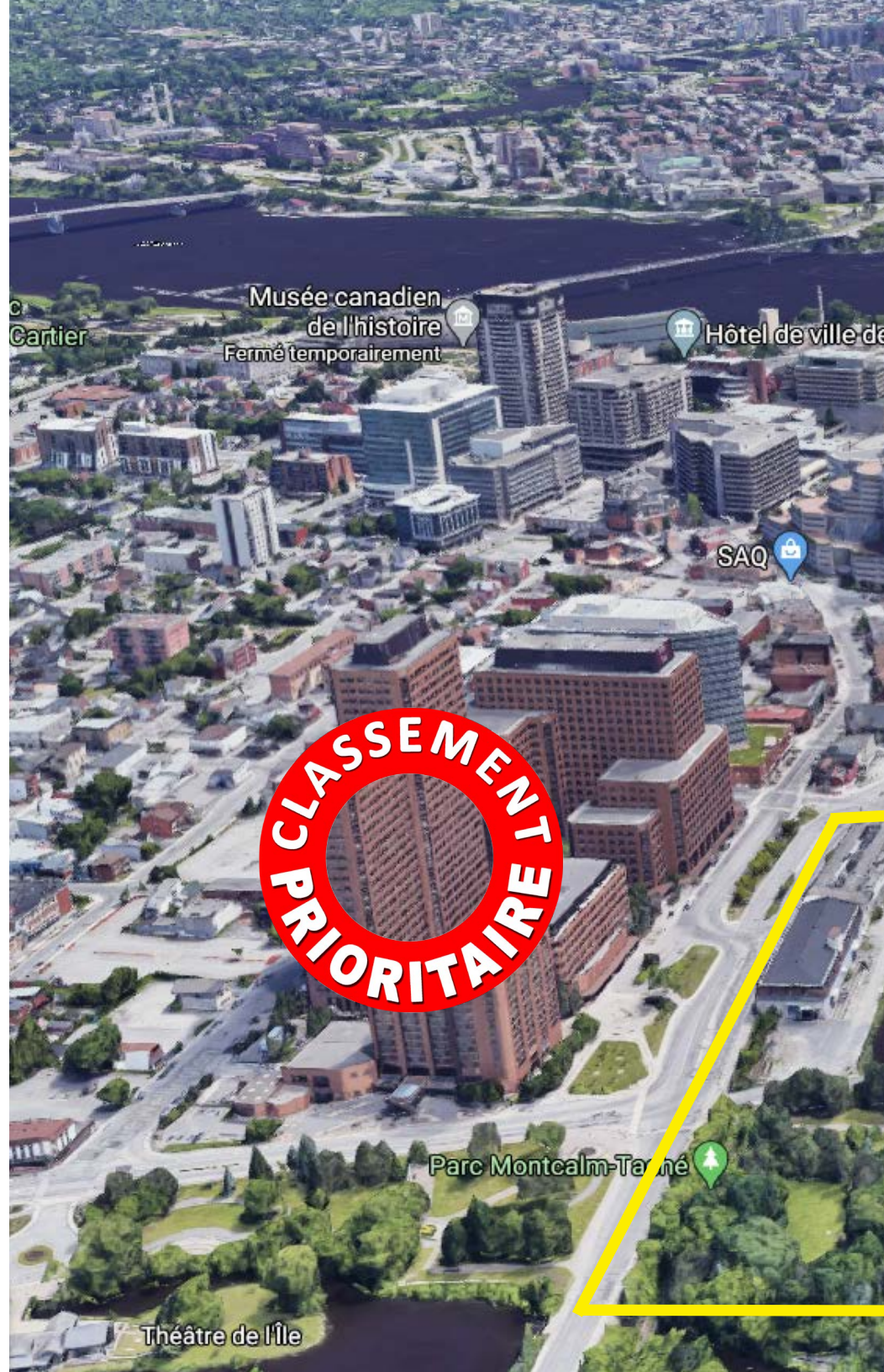
La présente proposition de désignation vise de façon pragmatique la surface terrestre, le sous-sol des terrains, la zone fluviale tout autant que les biens immeubles. Ce site visible à droite ⁴³, doit être vu comme un tout qui contient des patrimoines remarquables qui témoignent de l'originalité et de la spécificité des histoires qui s'y sont déroulées et des groupes qui y vivent, tels :

- Route des Portageurs
- Site spirituel et de rencontres des Premières Nations
- Noyau colonial du fondateur Philemon Wright
- Berceau du *Wood Rush* avec *Raftsmens* et draveurs
- Lieu légendaire des exploits de Jos Montferrand, maître de cages
- Château industriel de la E.B. Eddy
- Vestiges archéologiques d'importance : autochtones, proto-industriels et industriels
- Espace séculaire d'innovations et de modernités
- Archipel interprovincial unifiant

 île Philemon

 île Chaudière, île Victoria, île Amélia, île Albert

- Porte ouverte du Québec.
- Berceau de l'industrie canadienne [P-18, IV - sommaire]





Musée canadien de la nature

CÔTE-DE-SABLE

MARCHÉ BY

Colline du Parlement

Ottawa

de Gatineau

L'archipel des chutes des Chaudières



St. Brew Pub

Victoria Island

Amelia Island

Philemon Island

AVAL

Traverse des Chaudières

Pont des Chaudières

Albert Island

Chaudière Island

1GS

2GS

ONTARIO
QUÉBEC

ONTARIO
QUÉBEC

AMONT

Chaudière Dam



1

2

Libérons
notre patrimoine
de sa cage

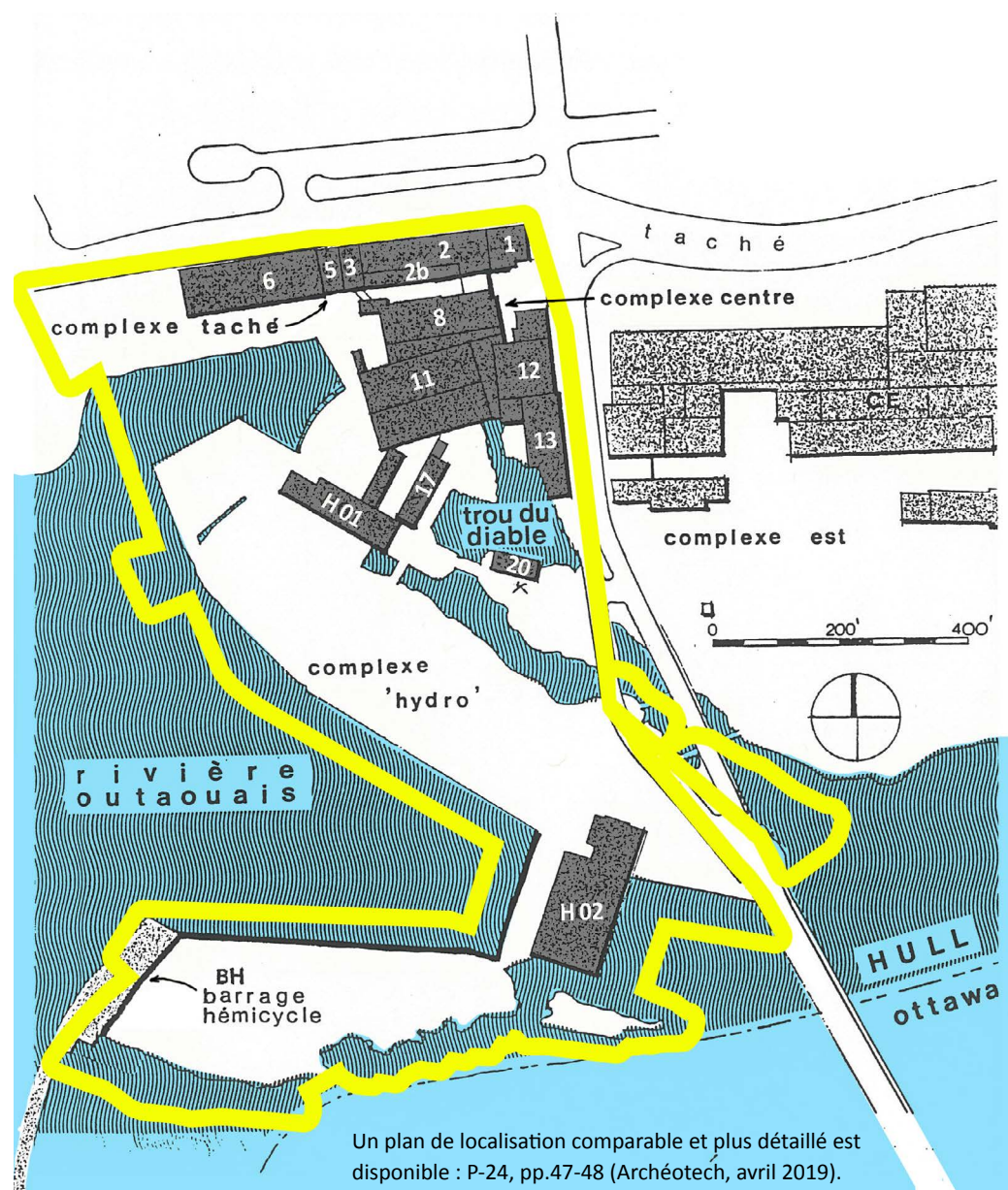
Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais

Notre analyse du contenu du périmètre repose principalement sur les documents suivants produits à notre inventaire de pièces (Cf. Section 5) : P-1, P-2, P-4, P-5, P-6, P-8, P-9^A, P-9^B, P-12, P-13, P-14, P-15, P-16, P-18, P-19, P-20, P-21, P-22, P-23, P-24, P-25, P-26, P-27^A, P-27^B. Pour faciliter la lecture et la compréhension des études historiques et architecturales, la **table de concordance entre les données cadastrales actuelles du plan du cadastre du Québec et les anciens numéros de lots du plan de 1864 de l'arpenteur W.A. Austin, est disponible à la page 28 de P-19 avec un complément écrit à la page 16 de P-21 .**

La numérotation des bâtiments s'adapte au plan d'ensemble des bâtiments du site E.B. Eddy préparé en 1997 par les architectes Thompson Brandt [P-18, p.5] et visible à votre droite. La ligne jaune correspond au périmètre terrestre du site proposé et cautionné par les experts [P-18, p.6, P-19, pp. 5, 6, 29, 132 à 135 et P-1, pp.144, 242 à 244] : « **Nous considérons ce site d'intérêt national, il s'agit d'un site exceptionnel** ».

L'architecte ottavien Barry Padolsky décrit les bâtiments industriels historiques autour des chutes des Chaudières comme ayant une « beauté non conventionnelle. Les structures sont claires et souvent épiques en termes de volume ; elles expriment l'énorme puissance qui s'y trouvait autrefois. »⁴⁴. Pour chaque édifice de la E.B. Eddy visée dans cette proposition de classement de site patrimonial, nous avons répertorié les extraits judicieux tirés des analyses expertisées pour valoir comme cité au long dans les présentes afin de décrire dans leur matérialité les monuments historiques. Bien entendu, les fiches associées au *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* sont pertinentes pour la concordance. Comme métadiscours, il faut consulter le travail des architectes Mark Brandt et Solange Chaput qui ont fait aussi un « résumé des études antérieures sur le sujet et ont photographié en détail, les bâtiments concernés par l'avis de classement. » [P-20, p.5]

D'un point de vue sitologique, la Grande Chaudière, la Petite Chaudière et le Trou du Diable sont des éléments à la fois historiques et naturels sur le territoire de Gatineau à retenir, nichés sur la rivière des Outaouais. L'emplacement des chutes des Chaudières, harnaché à des fins industrielles, comporte une suite de couches sédimentaires disposées en gradins. [P-1, p.24]



RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

- Localisation : Sur l'ensemble du site proposé (cf. p.98)
- Potentiel archéologique : Très fort / exceptionnel. Code Borden BiFw-43 [P-1, pp. 141 à 144, 218, 227 et tableau synthèse en p. 223]
- Identités culturelles du site :
 - Amérindienne préhistorique / historique
 - Euroquébécoise / Colonisation
 - Proto-industriel / Industriel
- Expertises : P-18 (p.9) ; P-1 (p.222 à 232), P-6 (pp.1 à 4 « Toute autre intervention d'appoint, comme la surveillance archéologique lors des travaux, serait une mesure partielle et incomplète » ; Renforçant la recommandation # 8, p.247, P-1). La Grande Chaudière, la Petite Chaudière, le Trou du Diable et le littoral québécoise ont une charge historique, immatérielle et symbolique pour les trois peuples fondateurs du Canada [P-1, pp.218,222 à 232] — les Autochtones, les Canadiens français, les Canadiens anglais.

Héritage des Premières Nations

ARCHÉOLOGIE AUTOCHTONE

- Localisation : Sur l'ensemble du site proposé
- Période : Amérindienne préhistorique et Amérindienne historique
- Fonction : lieu de séjour, chemin des Portages, espace de rencontres, place de rituel, site très symbolique et sacré
- Identification : Le premier portage des Chaudières se faisait sur la rive nord des Outaouais, sur les terrains de la papetière E.B. Eddy. [P-1 (pp.139-140), P-5 (pp. 257 à 293), P-9 (pp.1 à 65), P-8 (sommaire, P-19 (p.8), P-20 (pp.10 à 12), P-22(p.12)].

ÉVOLUTION POLYPHASIQUE DES CHUTES DES CHAUDIÈRES

- Localisation : Géosystème industriel sur l'ensemble du site proposé [P-1, pp.242 et 243]
- Identification : Le site pourrait être comparé à un palimpseste, conservant, sous des couches plus récentes, des traces d'informations anciennes révélant des traces d'aménagements passés qui sont très précieux pour comprendre le fonctionnement et l'organisation passés de l'espace [P-1, pp.223 à 229]. Pour parvenir à réaliser cette géohistoire de ce paysage industriel, on doit notamment s'attarder à la traverse des Chaudières et spécialement l'arche originale n° 1 de 1826. « Il s'agit d'un témoin assez unique de la technologie du début du XIX^e siècle » [P-1, p.218].

Esprit du lieu

ARCHÉOLOGIE PROTO-INDUSTRIELLE ET INDUSTRIELLE

- Période d'occupation : 1800 à nos jours
- Identification : La recherche historique indique que le lieu est situé dans un emplacement stratégique, au cœur de l'occupation humaine de la région [P-1 (pp.139 à 144)]. L'histoire industrielle et économique est ancrée dans ce site [P-19, p.55], [P-1 (p.141, 142, 154)]. C'est un lieu identitaire et emblématique.

ARCHÉOLOGIE COLONIALE

- Période d'occupation : Dès 1800
- Identification : Philemon Wright a été le premier à s'établir dans l'Outaouais et à tirer parti des chutes des Chaudières [P-16 (p.82)]. « Les aires d'intérêt archéologique peuvent se situer aussi à l'intérieur de certains bâtiments » [P-6, p.4]. « Les fondations d'autres bâtiments peuvent aussi être encore en place » [p-1, p.98]. « Des fouilles permettraient de retrouver d'autres vestiges et possiblement des artefacts du XIX^e siècle » [P-1, p.218]

Héritage de Philemon Wright

VESTIGE DU PREMIER NOYAU COLONIAL PERMANENT

- Zone à potentiel archéologique et patrimonial [P-18, p.9 ; P-1, pp.232 à 237]
- Date de construction : Le premier magasin (taverne ?) Wright a été construit en bois en 1802 en même temps que Philemon Wright a bâti son premier domicile au *Columbia Falls farm*. La taverne Wright / magasin Wright qui a été identifiée par Henry DuVernet et John Burrows (cf. p.85) a été construite ultérieurement en pierre en 1819 [cf. H-7]. Certaines sections de ces murs ont survécu aux incendies de 1882 et 1900 et ont été intégrées dans la structure de l'édifice n° 3 touchant l'édifice n° 5. Aujourd'hui ces vestiges existent toujours.
- Emplacement : Dans l'empreinte de l'édifice actuel n° 3, située près de l'entrée du glissoir. DMS : 45° 25' 27.6'' N, -75° 43' 16.4'' W. cf. page 35 des présentes - édifice identifié dans la légende.
- Description : Philemon Wright a été le premier à s'établir dans l'Outaouais et à tirer parti des chutes des Chaudières [P-16 (p.82)]. « Les aires d'intérêt archéologique peuvent se situer aussi à l'intérieur de certains bâtiments » [P-6, p.4]. « Les fondations d'autres bâtiments peuvent aussi être encore en place » [P-1, p.98].
- Expertises : [P-1 (p.141, 142) ; P-6 (p.4) ; P-25 (pp.1 à 10) ; P-26 (pp.7 à 10).

VESTIGE PROTO INDUSTRIEL DU 1^{ER} GLISSOIR À CAGES

- Statut : Innovation technologique reconnue comme un événement historique canadien relié à l'ère des cageux par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada [P-11^A et P-13]. C'est le premier glissoir du Canada et le prototype de ceux qui suivront.
- Date de construction : 1829
- Ancien nom : Hull Slide
- Lieu d'implantation : L'entrée du glissoir est située entre les anciens lots 325, 326, 327, 328 PT et ceux 332-331-329 PT. Autrement dit entre les édifices n°s 1 à 3 actuels et l'édifice n° 8 [P-19 (pp.28 et 33) et illustration I-1 (carte identifiant l'emplacement des glissoirs)]
- Usages dans les opérations industrielles : Le glissoir permettait de faciliter la descente des cages, sans avoir à défaire les radeaux, le long de la rivière des Outaouais en contournant les chutes des Chaudières pour faire parvenir plus rapidement le bois carré « aux lieux de transformation ou aux ports d'exportation » [P-19 (p.20) ; P-20 (pp.14, 74) et illustration I-2 (méthode de construction d'un glissoir)]
- Description : Le glissoir avait 25 pi de largeur, assez large pour laisser passer un radeau de 24 pi. Le glissoir « était composé de murs de soutien fait de caissons formés de billots et remplis de pierres. Le fond du glissoir était fait de pièces de billes de bois posées parallèlement aux murs. Au bas du glissoir, une espèce de tablier de bois flottant ralentissait la cage (radeau) avant qu'elle ne pénètre dans l'eau » [P-19 (p. 16) et P-21 (pp.10, 11)]. En janvier 1849, le ministère des Travaux publics a proposé à Ruggles Wright d'acheter le glissoir ce qu'il accepta finalement le 6 octobre 1849 P-21 (p.12) et H-3. Ce canal prit le nom de canal du Gouvernement après son achat et il continua à servir jusqu'au début des années 1970 (p-22, p. 13). Après cette date, le canal est recouvert et utilisé pour le transport de produits chimiques par la Domtar (P-24, 24).
- Expertises : POINT DE VUE HISTORIQUE P-2 (pp. 14, 15) ; P-3 (pp.23, 24 à 29) ; P-10 (pp. 6, 7, 17, 39) ; P-11 ; P-13 (pp.258 à 308) ; P-14 (pp.30, 31) ; P-19 (pp.5, 8, 15 à 21, 30, 33, 35, 132) ; P-20 (pp.6, 14, 74) ; P-21 (pp.10, 11, 12) ; P-22 (pp.13, 14, 18, 25) ; P-23 (p. 17) ; P-26 (p.18, 19) ; P-27 (pp.8, 114 à 116, 150, 166, 167, 233, 234, 300). POINT DE VUE ARCHÉOLOGIQUE P-6 (réfère aussi à P-19) ; P-24 (pp. 23 à 29).

A

Flottage du bois vers la E.B. Eddy vers 1874



D

La E.B. Eddy en 1883, face à l'ouest.

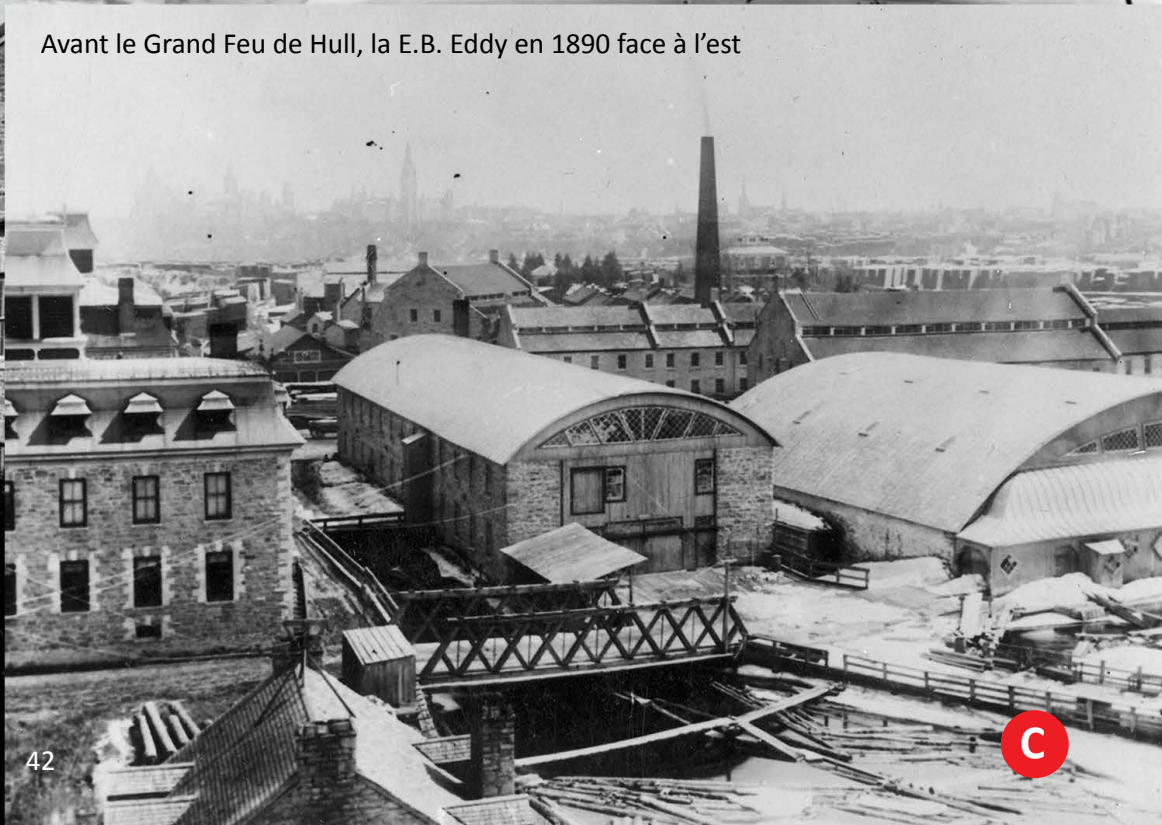


Avant le Grand Feu de Hull, la E.B. Eddy en 1890 face à l'est

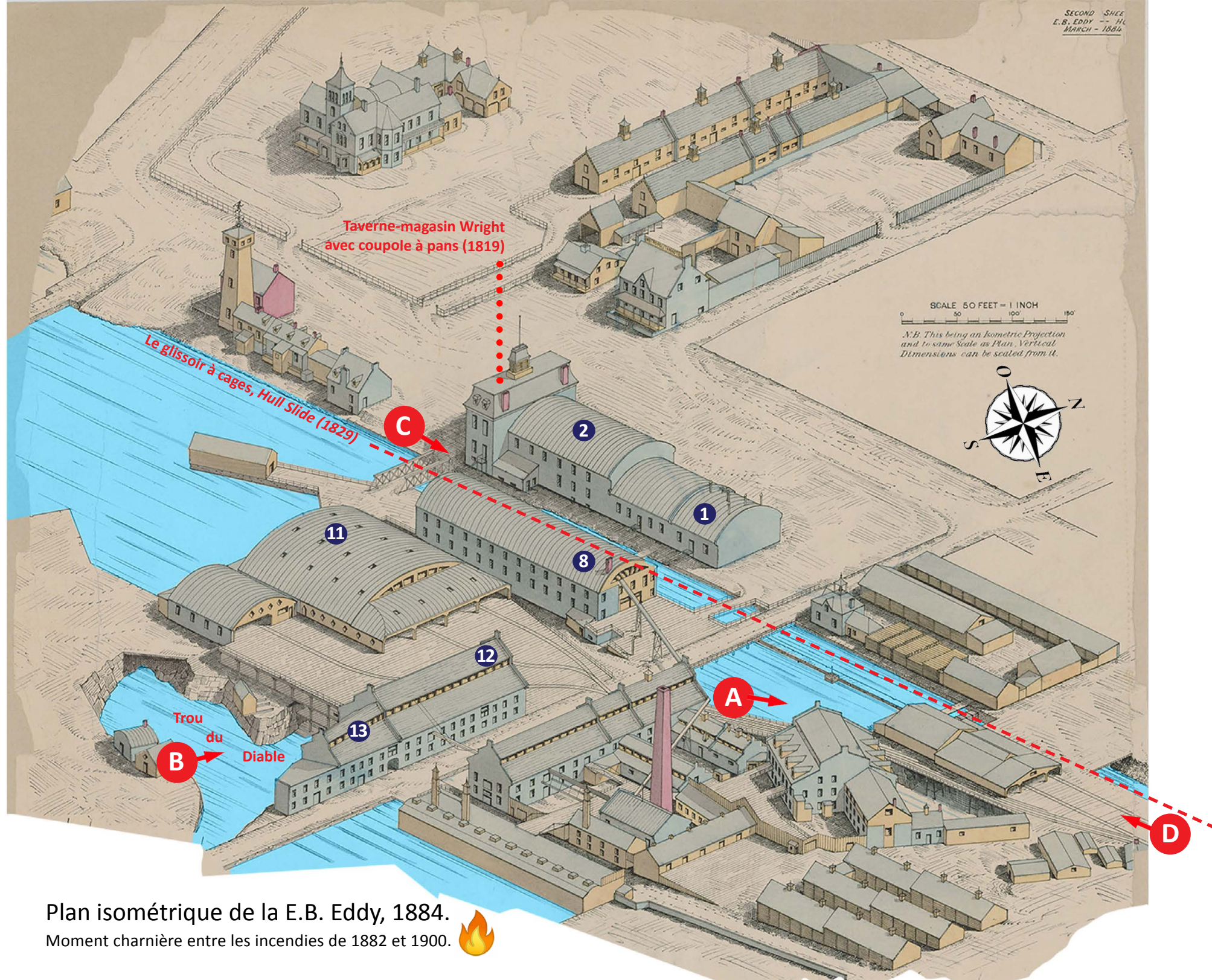


B

Avant l'incendie de 1882, scieries de la E.B. Eddy vers 1874



C



Plan isométrique de la E.B. Eddy, 1884.
Moment charnière entre les incendies de 1882 et 1900. 🔥

ÉDIFICE CLASSÉ N° 1 (CATÉGORIE I, P-18, IMPORTANCE NATIONALE)

- Statut : reconnu patrimonial en 2001 puis classé le 19 octobre 2012. [P-30, p.8] En 1999, le MCCQ a autorisé en solution temporaire des travaux de consolidation (étrelements et toile métallique) jumelés à des travaux pour éliminer l'écoulement d'eau provenant du toit et les fuites de vapeur à l'intérieur. Le bâtiment s'est fortement dégradé en 20 ans.
- Date de construction : 1883 [P-22, p.16] ;
- Autre nom : ancien moulin mélangeur «B» [P-18,p.12 ; P-19, p.52]
- Usages dans les opérations industrielles de la E.B. Eddy : entrée des bureaux, bacs pour pâtes à papier [P-22, p.16 ; P-20 (p. 25)]
- Ancien lot : 328 [P-19, p.52]
- Description : « Ces riches murs de pierre sont plaisants à l'oeil et évoquent bien l'histoire du site. Leur survie à travers les incendies et l'évolution industrielle en justifie le respect et la conservation » [P-18, p.12]. Aire de 162 606 pi³ ; plan au sol rectangulaire ; 2 étages ; structure en bois et maçonnerie en pierre d'environ 75 cm d'épaisseur ; fondation en pierre ; façade arrière en pierre (à bossages), façade gauche en pierre (à bossages), façade avant en pierre (à bossages) ; fermes de toit à treillis pour toiture-terrasse ; toit plat avec matériau composite et multicouche ; fenêtres rectangulaires à guillotine ou à battants avec moyens et grands carreaux ; autres éléments incluant chaîne d'angle et plate-bande. [P-22, p.16 ; P-20, p. 51 et Registre du MCCQ]
- Expertises : P-18 (pp.8,11,12) ; P-1 (pp. 98, 99, 149) ; P-19 (pp.28 à 55, 35, 46, 49, 52) ; P-20 (pp.51, 79 à 81) ; P-21 (pp.16 à 22) ; P-22 (pp.8 à 20, 12, 16, 18) ; P-30 (pp.506 à 509) ou P-24 (#2.1 Le Complexe industriel Eddy)
- Fiche du Répertoire du patrimoine culturel « Édifice E.-B.-Eddy 1 ».

ÉDIFICE N° 2b (CATÉGORIE III, P-18, AUCUNE VALEUR)

- Autre nom : hangars [P-19, p.52].
- Usages dans les opérations industrielles de la E.B. Eddy : entrepôts
- Description : En partie démoli dans les dernières années [P-22, p.18]. « Il n'y a pas de constance dans l'usage ou le traitement des matériaux » [P-18, p.16]. Aucune fiche du Répertoire du patrimoine culturel.
- Expertises : P-18 (pp.8,15,16) ; P-19 (pp.28 à 33, 35) ; P-20 (p.25) ; P-22 (pp.8 à 20) ; P-24 (p.47).

ÉDIFICE CLASSÉ N° 2 (CATÉGORIE I, P-18, IMPORTANCE NATIONALE)

- Statut : reconnu patrimonial en 2001 puis classé le 19 octobre 2012. [P-30, p. 8] En 1999, le MCCQ a autorisé en solution temporaire des travaux de consolidation (étrelements et toile métallique) jumelés à des travaux pour éliminer l'écoulement d'eau provenant du toit et les fuites de vapeur à l'intérieur. [P-30, p.2] En 2020, le MCCQ a autorisé des réparations d'urgence sur la toiture et permis d'installer des étrelements temporaires pour soutenir les fermes du toit. Le bâtiment s'est fortement dégradé en 20 ans.
- Date de construction : 1883-1890 [P-22, p.16]
- Autre nom : moulin à papier B [P-18,p.14 ; P-19, p.52]. À l'origine était un moulin à scie en bois.
- Usages dans les opérations industrielles de la E.B. Eddy : machines à papier n°s 1 et 2 [P-22, p.16]
- Anciens lots : PT 326 et 327 [P-19, p.52]
- Description : aire de 586 830 pi³ ; plan au sol rectangulaire ; 2 étages ; structure en bois et maçonnerie en pierre d'environ 75 cm d'épaisseur. « Par les différences dans le travail de maçonnerie, il est possible de lire l'évolution du bâtiment » [P-18,p.14] ; fondation en pierre ; façade arrière en métal (tôle profilée) et façade avant en pierre (à bossages) ; fermes de toit à treillis pour toiture-terrasse ; toit plat avec matériau composite et multicouche ; fenêtres rectangulaires à guillotine ; autres éléments incluant chaîne d'angle et plate-bande. [P-22, p.16 ; P-20, p. 51 et Registre du MCCQ]
- Expertises : P-18 (pp.8,13,14) ; P-1 (pp.98, 99, 149) ; P-19 (pp.28 à 33, 37 à 55, 35, 46, 49, 52) ; P-20 (pp.25, 26, 51, 79 à 81) ; P-21 (pp.16 à 22) ; P-22 (pp.8 à 20, 9, 12, 16, 18) ; P-24 (p.47)
- Fiche du Répertoire du patrimoine culturel « Édifice E.-B.-Eddy 2 ».

ÉDIFICE CLASSÉ N°3 (catégorie I, P-18, importance nationale)

- Statut : reconnu patrimonial en 2001 puis classé le 19 octobre 2012. [H-7 et P-25] **DES VESTIGES STRUCTURELS DE LA TAVERNE-MAGASIN SONT SITUÉS DANS L'EMPREINTE DE L'ÉDIFICE N° 3.**
[P-30, p. 8] En 1999, le MCCQ a autorisé des travaux de consolidation (étaielements et toile métallique) jumelés à des travaux pour éliminer l'écoulement d'eau provenant du toit et les fuites de vapeur à l'intérieur. Le bâtiment s'est fortement dégradé en 20 ans.
- Date de construction : 1883 [P-22, p.16]
- Autre nom : moulin à papier B [P-18,p.14]
- Adresse : boulevard Alexandre-Taché à Gatineau
DMS : 45° 25' 27.6'' N, -75° 43' 16.4'' W
Ancien lot: 325 [P-19, p.52]
- Usages dans les opérations industrielles de la E.B. Eddy : Réception, expédition [P-22, p. 16]
- Description : aire de 86 652 pi³ ; plan au sol rectangulaire ; 2 étages ; structure en bois et **maçonnerie en pierre d'environ 75 cm d'épaisseur.** « Par les différences dans le travail de maçonnerie, il est possible de lire l'évolution du bâtiment » [P-18,p.14] ; fondation en pierre ; façade avant en pierre (à bossages) ; fermes de toit à treillis pour toiture-terrasse [P-22, p.16 ; P-20, p. 51 ; et Registre du MCCQ]
- Expertises : P-18 (pp.8,13,14) ; P-1 (pp.98, 99, 149) ; P-19 (pp.29 à 33, 46 à 55, 35, 49, 52) ; P-20 (pp.25, 26, 51, 79 à 81) ; P-21 (pp.16 à 22) ; P-22 (pp.12, 16, 18) ; P-30 (pp.549 à 567) ou P-24 (#2.1 Le Complexe industriel Eddy)
- Fiche du Répertoire du patrimoine culturel « Édifice E.-B.-Eddy 3 ».

ÉDIFICE N° 5 (CATÉGORIE I, EN RAISON DES VESTIGES P-25)

- Commentaires : [H-7 et P-25] **DES VESTIGES STRUCTURELS DE LA TAVERNE-MAGASIN SONT SITUÉS DANS L'EMPREINTE DE L'ÉDIFICE N° 5 .**
[P-30, p.8] En 1999, le MCCQ a autorisé des travaux de consolidation (étaielements et toile métallique) jumelés à des travaux pour éliminer l'écoulement d'eau provenant du toit et les fuites de vapeur à l'intérieur. Le bâtiment s'est fortement dégradé en 20 ans.
- Date de construction : 1914-1940 [P-22, p.16]
- Autre nom : Machinerie et chaufferie [P-18,p.16]
- Adresse : boulevard Alexandre-Taché à Gatineau
DMS : 45° 25' 27.6'' N, -75° 43' 16.4'' W
Ancien lot: 325 [P-19, p.52]
- Usages dans les opérations industrielles de la E.B. Eddy : Passage, chambre d'achèvement [P-22, p. 16 ; P-19, p.52 ; P-20, p.25]
- Description : « Il n'y a pas de constance dans l'usage ou le traitement des matériaux » [P-18, p.16]. Bois et fer galvanisé, poutres, acier et béton [P-22, p.16 et P-19, p.52]
- Expertises : P-18 (pp.8,15,16) ; P-1 (pp. 98, 99, 149) ; P-19 (pp. 29 à 33, 46 à 55, 52) ; P-20 (pp.25, 80) ; P-22 (pp. 12, 16, 18) ; P-24 (p.47)
- Aucune fiche spécifique au Répertoire du patrimoine culturel du Québec, mais, le bâtiment est relié aux fiches « Ensemble industriel E.B. Eddy », « Édifices E.-B Eddy », « Eddy, Ezra Butler ».

Héritage d'E.B. Eddy

Zone à potentiel patrimonial exceptionnel [P-1, p.232]

ÉDIFICE CLASSÉ N°6 (CATÉGORIE I, P-18, IMPORTANCE NATIONALE)

Statut : reconnu patrimonial en 2001 puis classé le 19 octobre 2012. [P-26, p. 1] En 2015, le MCCQ a autorisé des réparations d'urgence sur la toiture (solution temporaire). Le bâtiment s'est fortement dégradé en 20 ans alors que « **c'est sans doute l'édifice qui a le mieux conservé son intégrité architecturale de tout le site** » [P-18,p.18].

- Date de construction : 1892 [P-22, p.16]. **Cet édifice est spécialement épargné lors du Grand Feu de Hull de 1900.**
- Ancien nom : Entrepôt n° 4 [P-18, p.17 ; P-19, pp.46 et 52]
- Adresse : boulevard Alexandre-Taché à Gatineau
DMS : 45° 25' 27.6" N, -75° 43' 16.4" W
Ancien lot: 324 [P-19, p.52]
- Usages dans les opérations industrielles de la E.B. Eddy : Entrepôt, expédition et réception [P-22, p.16]
- Description : aire de 771 865 pi³ ; plan au sol rectangulaire ; 3 étages ; structure en bois et maçonnerie en **pierre équarrie irrégulière d'environ 75 cm d'épaisseur** ; fondation en pierre ; façade arrière en métal (tôle profilée), « **porte cochère est formée par un arc surabaissé avec au-dessus une pierre indiquant la date de construction** » [P-18,p18], façade droite en pierre (à bossages), façade avant en pierre (à bossages) ; toit mansardé (tôle embossée) ; fenêtre rectangulaire à guillotine ou fixe ; lucarne-pignon ; autres éléments incluant chaîne d'angle, chambranle, plate-bande. Cet édifice a échappé exceptionnellement à l'incendie d'avril 1900.
- Expertises : P-18 (pp.8, 17, 18) ; P-1 (pp. 98, 99, 149) ; P-20 (p.80) ; P-19 (pp. 29 à 33, 35, 46, 49, 52) ; P-20 (pp.25, 77 à 81) ; P-21 (pp. 16, 17 à 19) ; P-22 (pp.3, 13 à 20, 12, 16, 18) ; P-24 (p.47)
- Fiche du Répertoire du patrimoine culturel « Édifice E.-B.-Eddy 6 ».

ÉDIFICE N° 8 (CATÉGORIE II, P-18, INTÉRÊT SUPÉRIEUR)

- Date de construction : 1883 [P-22, p.16].
- Ancien nom : Mélangeur «A» [P-18, p.19]. À l'origine il abritait une fabrique de portes et fenêtres, puis un moulin à papier jusqu'en 1955 [P-18,p.20].
- Usages dans les opérations industrielles de la E.B. Eddy : salle de macération des pâtes à papier [P-22, p. 16].
- Anciens lots: 321-332 [P-19, pp.28 et 52]
- Description : aire de 679936 pi³ ; plan au sol rectangulaire ; maçonnerie en pierre (à bossages) [P-22, p.16].
- Expertises : P-18 (pp.8, 19, 20) ; P-19 (pp. 29 à 33, 37 à 55, 46, 52) ; P-20 (p. 25) ; P-21 (pp. 16 à 22) ; P-22 (16, 18) ; P-30 (pp.506 à 509) ; P-24 (p.47)
- Fiche du Répertoire du patrimoine culturel « Édifice E.-B. Eddy 8 ».

ÉDIFICE N° 11 CONSTRUIT SUR LA PETITE CHAUDIÈRE (CATÉGORIE II, P-18, INTÉRÊT SUPÉRIEUR)

- Date de construction : 1878 [P-22, p.16]
- Ancien nom : Moulin à papier «A» [P-18, p.21,22].
- Usages dans les opérations industrielles de la E.B. Eddy : scierie, machines à papier n°s 3 et 4 [P-22, p. 16]
- Anciens lots: 333, 334, 335 et O [P-19, pp.28 et 53]
- Description : « **C'est un bâtiment qui reflète bien l'architecture des moulins à scie de la fin du XIX^e siècle, alors que l'on avait besoin de grands espaces libres, bien éclairés et ventilés, d'où le type de toiture et les claire-voies. De plus, ici, on a pris avantage de la particularité du site pour utiliser la force hydraulique en construisant et en enjambant le cours d'eau. L'ensemble rappelle les grandes halles industrielles** » [P-18, p.22]. Aire de 943063 pi³ ; plan au sol rectangulaire ; maçonnerie en pierre (à bossages), béton et acier [P-22, p.16].
- Expertises : P-18 (pp.8, 21, 22) ; P-19 (pp.29 à 46, 49, 53) ; P-20 (p.25) ; P-21 (pp. 16 à 22) ; P-22 (pp. 9, 12, 16,25) ; P-24 (p.47)
- Aucune fiche spécifique au Répertoire du patrimoine culturel.

ÉDIFICE N° 12 (CATÉGORIE II, P-18, INTÉRÊT SUPÉRIEUR)

- Date de construction : avant 1878 [P-22, p.16]
- Ancien nom : **ANCIENNE FABRIQUE D'ALLUMETTES** [P-18, p.23 ; P-15, p. 49]
- Usages dans les opérations industrielles de la E.B. Eddy : menuiseries et forge, papiers et sacs [P-22, p. 16]
- Anciens lots: 424-330 [P-19, pp.28 et 53]
- Description : « **C'est un édifice industriel typique du début du siècle par la disposition encore apparente des ouvertures et l'usage simple et sans recherche des matériaux, arcs plats en pierre ou brique, seuils en pierre ou béton** » [P-18, p.24]. Aire de 554 053 pi³ ; plan au sol rectangulaire ; trois étages ; maçonnerie en pierre (à bossages) d'origine et troisième étage en brique construit après le Grand Feu [P-18, p.24 ; P-22, p.16]
- Expertises : P-18 (pp.8, 23, 24) ; P-19 (pp. 29 à 33, 46, 49, 53) ; P-20 (p.25) ; P-21 (pp. 16 à 22, 16) ; P-22 (16, 18) ; P-24 (p.47)
- Fiche du Répertoire du patrimoine culturel « Édifice E.-B.-Eddy 12 ».

ÉDIFICE N° 17 ou **CENTRALE E.B. EDDY (1GS)** (CATÉGORIE I, P-18, IMPORTANCE NATIONALE)

- Date de construction : 1913 [P-22, p.16]
- Usages dans les opérations industrielles de la E.B. Eddy : générateur de forces motrices et transformateurs [P-22, p. 16]
- Autre nom : centrale E.B. Eddy [P-19, p.53], [Pièce P-22, p.16]
- Anciens lots: 336 , PT 337 et M [PP-19, pp.28 et 53]
- Description : « **La façade principale surplombe le Trou du Diable. L'esthétique industrielle de ce bâtiment s'impose de façon puissante** » [P-18, p.28] ; Aire de 629 186 pi³ (pour n° 17A aire de 8 554 pi³) ; plan au sol rectangulaire ; béton armé et fer ondulé sur acier. [P-22, p.16]
- Expertises : P-18 (pp.8, 27, 28) ; P-19 (pp.28 à 34, 34, 37, 52, 54-55) ; P-20 (pp.42,43) ; P-21 (pp.16 à 22, 18, 19) ; P-22 (p.16,20) ; P-24 (p.47)
- Aucune fiche spécifique au Répertoire du patrimoine culturel.

La restauration en cours d'Hydro Ottawa est lacunaire. Elle ne respecte pas l'ensemble des caractéristiques esthétiques de l'édifice en béton. Corrections possibles futures.

Héritage d'E.B. Eddy

Zone à potentiel patrimonial exceptionnel [P-1, p.232]

ÉDIFICE N° 13 (CATÉGORIE II, P-18, INTÉRÊT SUPÉRIEUR)

- Date de construction : Entre 1884-1890 [Pièce P-22, p.16]
- Ancien nom : entrepôt / **ANCIENNE USINE D'ALLUMETTES ET DE SEAUX** [P-18, p.25]
- Usages dans les opérations industrielles de la E.B. Eddy : chaudières, usine à papier et fabrication de sacs, finition [P-22, p. 16]
- Anciens lots: 338, 339 et 340 [P-19, pp.28 et 53]
- Description : « **Ce bâtiment est coincé entre le Trou du diable et le chemin du pont (rue Eddy)** » [P-18, p. 26]. « La stabilité des fondations sur la paroi rocheuse du Trou du Diable est critique » [P-18, p.26]. Aire de 529 986 pi³ ; **plan au sol irrégulier « qui démontre la recherche d'optimisation du site »** [P-18, p.26] ; trois étages ; maçonnerie en pierre (à bossages) et brique et béton, structure de bois [P-22, p.16 et P-19, p.53]
- Expertises : P-18 (pp.8, 25, 26) ; P-19 (pp. 29 à 33, 37, 46, 49, 53) ; P-20 (p.25) ; P-21 (pp.16 à 22) ; P-22 (p.16, 18) ; P-24 (p.47)
- Fiche du Répertoire du patrimoine culturel « Édifice E.-B.-Eddy 13 ».

ÉDIFICE N° 20 À LA TERASSE

(CATÉGORIE III, AUCUNE VALEUR ET A ÉTÉ DÉMOLI)

- Date de construction : Inconnu, mais « dès 1901, on le retrouve sur les plans » [P-18, p.30].
- Ancien nom : Bureaux ou Rag Room (Chiffons) [P-18, p.30]
- Ancien lot: PT 337 [P-19, pp.28 et 54]
- Description : aire de 96 652 pi³ ; plan au sol rectangulaire ; structure en bois couvert de fer galvanisé [P-19, p. 54]
- Expertises : P-18 (pp.8, 29,30) ; P-19 (pp. 49, 54) ; P-20 (p.25) ; P-21 (pp.19 à 22) ; P-22 (p. 16) ; P-24 (p.47)
- Aucune fiche spécifique au Répertoire du patrimoine culturel du Québec, mais, le bâtiment est relié aux fiches « Ensemble industriel E.B. Eddy », « Édifices E.-B Eddy », « Eddy, Ezra Butler ».

**PRÉSENCE DE TROIS CENTRALES ÉLECTRIQUES
« IL EST IMPÉRIEUX DE LES INCLURE DANS L'ENSEMBLE DE
L'INFORMATION SUR LE SITE » [P-20, pp.7,8, 49,53,76]**

CENTRALE E.B. EDDY (1GS) ou N° 17 SUR LE BORD DU TROU DU DIABLE (CATÉGORIE I, IMPORTANCE NATIONALE)

La centrale de génératrices a été érigée en 1913 par la compagnie E.B. Eddy. Voir la fiche sommaire à la page 47 des présentes.

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE H01 (CATÉGORIE I, P-18, IMPORTANCE NATIONALE)

- Autre nom : Centrale de Hull-1 aux chutes des Chaudières
- Date de construction par Gatineau Power et s'inscrit dans l'architecture industrielle rationnelle avec des caractéristiques proto-industrielles : 1902 (elle est désaffectée en 1969)
- Description : « La centrale, comme la plupart des édifices industriels du début du siècle, est construite en pierre de taille brute, en assise. On retrouve le même traitement architectural sur les quatre faces de l'édifice; la majorité des fenêtres, longues et verticales, et l'entrée principale sont soulignées par des arcs plein cintre et des jambages en pierre de taille équarrie lisse; de même, deux bandes de pierre équarrie lisse font le tour de l'édifice. **Le travail de la pierre a été soigné et détaillé de façon remarquable.** Un appentis au toit servant originellement à la distribution des lignes électriques est également en pierre de taille sur ce qui semble avoir été considéré comme les façades publiques visibles du pont, et en brique sur les autres. **L'esthétique et l'intégrité de ce bâtiment ainsi que le très bon usage de la pierre rendent le langage architectural puissant et évocatif.** » [P-18, p.32]
- Expertises : P-18 (pp.8, 31, 32) ; P-1 (p. 24), P-19 (pp. 28 à 30, 34 à 35, 54-55) ; P-20 (pp.20, 43 à 45, 42 à 53, 49, 75 à 76) ; P-21 (pp. 18 à 19) ; P-22 (p.20), P-24 (p.47).
- Aucune fiche spécifique au Répertoire du patrimoine culturel du Québec, mais, le bâtiment est relié aux fiches « Ensemble industriel E.B. Eddy », « Édifices E.-B Eddy », « Eddy, Ezra Butler ».

**« POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES NOMBREUSES
USINES DU SECTEUR, LES RESSOURCES HYDRO-ÉLECTRIQUES SE
DÉVELOPPENT ET S'ORGANISENT SUR LE SITE » [P-18, p.3]**

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE H02 (2GS) (CATÉGORIE II, P-18, P-18, INTÉRÊT SUPÉRIEUR)

- Autre nom : Centrale de Hull-2 aux chutes des Chaudières
- Date de construction par l'ingénieur William Kennedy jr. pour Gatineau Power et s'inscrit dans l'architecture historiciste : 1912 - 1913
- Adresse : 2, rue Eddy
DMS : 45° 25' 19.99" N, -75° 43' 17.0" W
- Description : Par son volume, elle s'inscrit dans le courant d'architecture moderniste, mais le traitement du détail l'inscrit dans le courant de l'architecture industrielle historiciste avec une influence Beaux-Arts soulignée par la symétrie de l'ensemble et l'utilisation du vocabulaire classique : pilastres, chapiteaux, entablement. L'aménagement comprend une centrale, une prise d'eau à même le bâtiment de la centrale, un barrage déversoir rive droite et un barrage-poids rive gauche ; matériau en acier et béton armé. Le mur aval, qui constitue actuellement la façade principale du bâtiment, comprend deux rangées de fenêtres, l'une sous le pont roulant et l'autre au-dessus.
- Expertises : P-18 (pp.8, 34,35) ; P-1 (p.100), Pièce P-19 (pp. 28 à 30, 35, 54-55) ; Pièce P-20 (pp. 42 à 53, 52, 75 à 76) ; P-21 (pp. 18 à 19), P-22 (pp.10, 20), P-24 (p.47). Archemi inc. Centrale de Hull-2 : inventaire du patrimoine bâti et technologique, Hydro-Québec production, Unité environnement. s.l. 2005. 161 p.
- Fiche du Répertoire du patrimoine culturel du Québec « Aménagement hydroélectrique de Hull-2 ».

La puissance de l'eau



Rivière des Outaouais

Ce quasi-fleuve, lieu historique désigné en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*



Photographiée en 1930, la Powerhouse de la E.B. Eddy Co construite en 1913.

« La façade principale surplombe le Trou du Diable. L'esthétique industrielle de ce bâtiment s'impose de façon puissante » [P-18, p.28]

Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais



En aval, site des chutes des Chaudières (2020)



H1

17

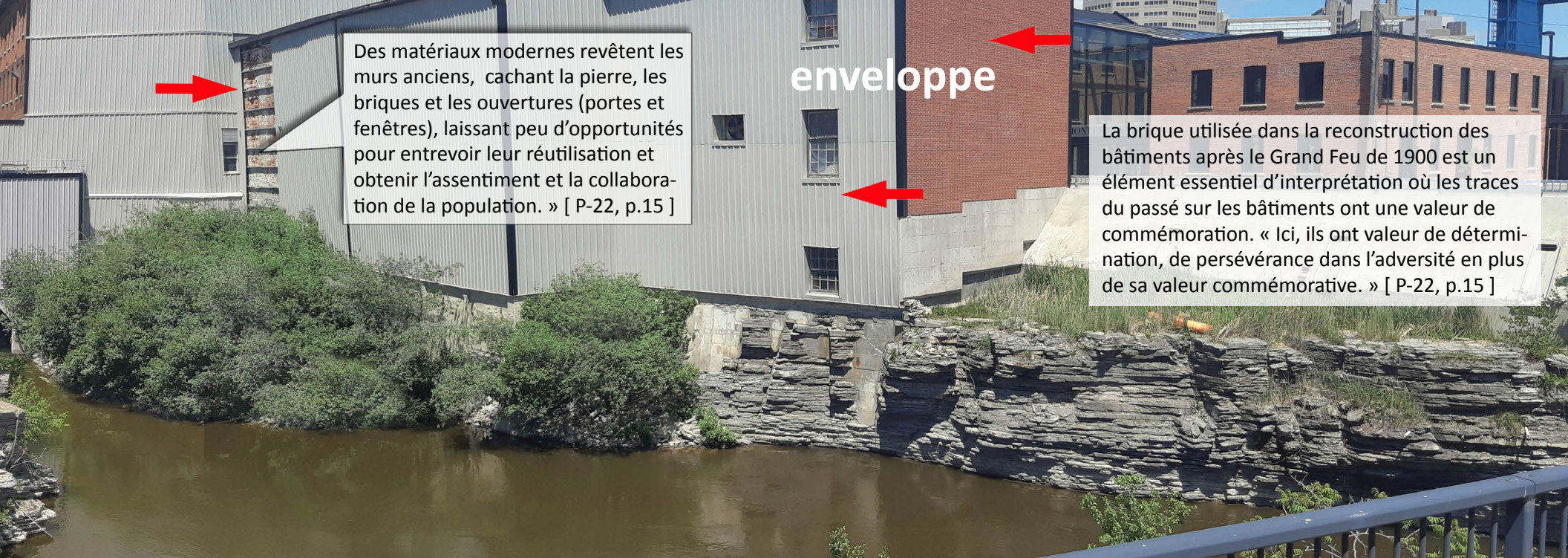
1GS

Prise de vue de la traverse des Chaudières.



Ontario

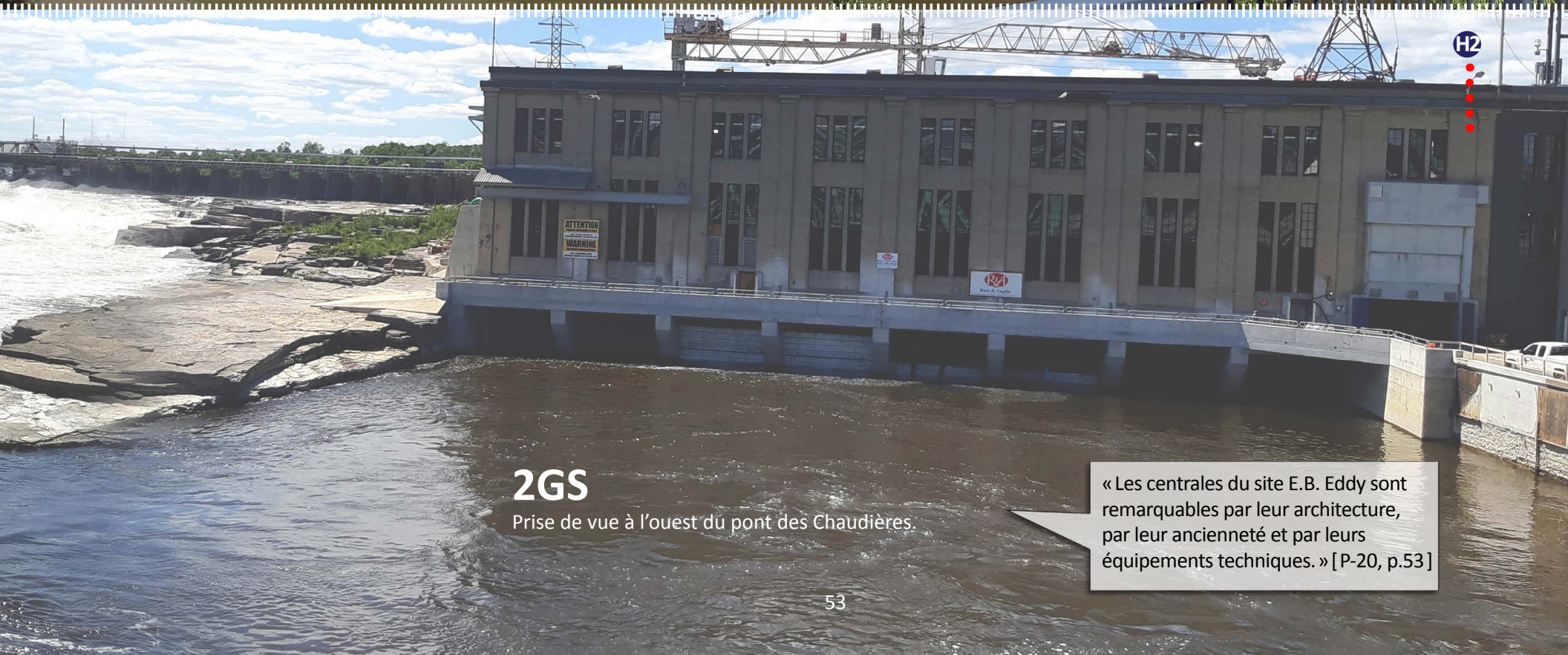
Québec



Des matériaux modernes revêtent les murs anciens, cachant la pierre, les briques et les ouvertures (portes et fenêtres), laissant peu d'opportunités pour entrevoir leur réutilisation et obtenir l'assentiment et la collaboration de la population. » [P-22, p.15]

enveloppe

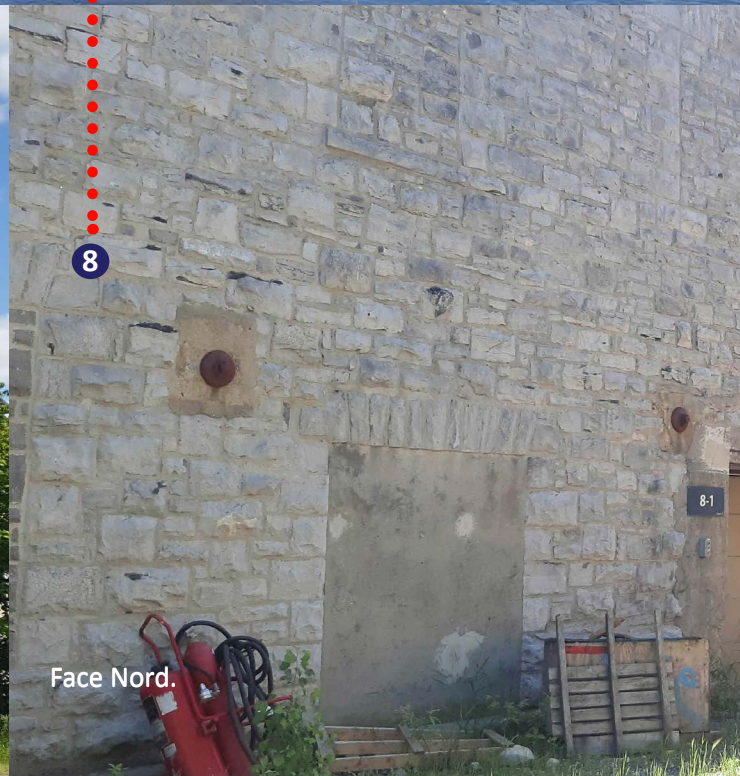
La brique utilisée dans la reconstruction des bâtiments après le Grand Feu de 1900 est un élément essentiel d'interprétation où les traces du passé sur les bâtiments ont une valeur de commémoration. « Ici, ils ont valeur de détermination, de persévérance dans l'adversité en plus de sa valeur commémorative. » [P-22, p.15]



2GS

Prise de vue à l'ouest du pont des Chaudières.

« Les centrales du site E.B. Eddy sont remarquables par leur architecture, par leur ancienneté et par leurs équipements techniques. » [P-20, p.53]





**CLASSEMENT
PRIORITAIRE**

**Restaurer notre histoire
Revitaliser notre avenir**

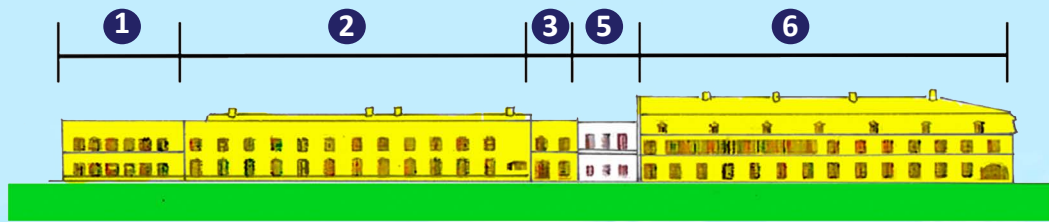
En amont, site des chutes des Chaudières.
Prise de vue à l'est du parc des Portageurs.



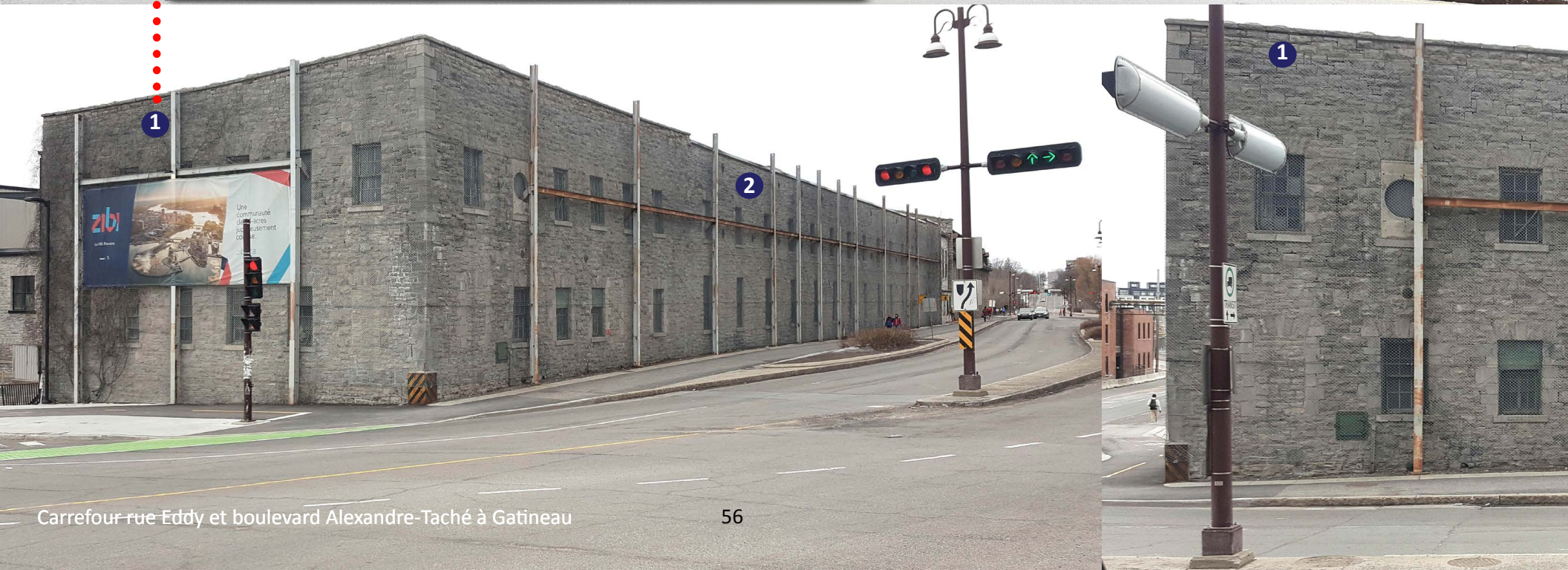
Vestiges du glissoir
à cages sous le gravier.



En aval, à la traverse des Chaudières



« Les bâtiments historiques et patrimoniaux du site des chutes Chaudières offrent des espaces de très grandes dimensions pour y loger non seulement, des salles d'expositions, mais des entrepôts et des bureaux pour les conservateurs et le personnel d'un musée » [P-22, p.25].

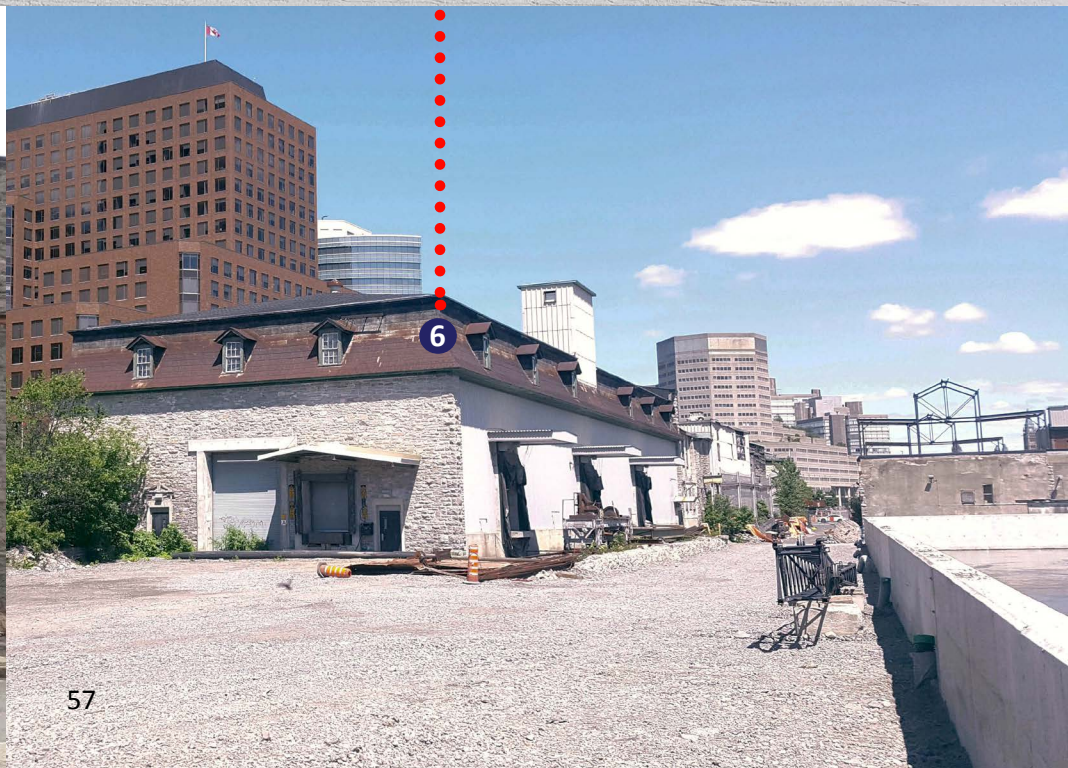




Influence du style Second Empire. Exemple très rare de complexe industriel en pierre en Occident. [P-22, p.24]



Boulevard Alexandre-Taché



57





À l'ouest de la rue Eddy.



Chapitre 4. Historique du site

La Section 1 des présentes est un préambule essentiel à ce chapitre et en fait partie intégrante. D'entrée de jeu, nous parlerons de l'industriel Ezra Butler Eddy pour clôturer ensuite avec le fondateur Philemon Wright. L'historique du périmètre repose principalement sur les documents suivants, certains sont communiqués dans notre inventaire de pièces :

- MCGREGOR, Stephen, 2004, *Since Time Immemorial : Our Story - The Story of the Kitigan Zibi Anishinàbeg*, 2004, ISBN 0-9734910-1-9, 344 p.
- PILON, Jean-Luc et BOSWELL, Randy, 2015, *Below the Falls; An Ancient Cultural Landscape in the Centre of (Canada's National Capital Region) Gatineau*, Journal Canadien d'Archéologie, 39: pp.257-293 [P-5]
- GILLIS, Sandra J., 1975, *The Timber Trade in the Ottawa Valley, 1806-54*, Manuscript Report Number 153, Parcs Canada (National Historic Parks and Sites Branch), 515 p. [P-13]
- LEE, David, 1984, *Forest Products Industries in the Ottawa Valley 1850-1925*, Historic Sites and Monuments Board of Canada, 195 p. [P-14]
- ARCHITECTES THOMPSON BRANDT. *Le site E.B. Eddy. Étude architecturale et historique*, Ville de Hull, 1997, 56 p. [P-18]
- CLAVEAU, Pierre et LAFRAMBOISE, 1983, *L'exploitation forestière destinée au commerce du bois au 19^e siècle*, Ethnotech inc. / Parcs Canada, 443 p. [P-16]
- HENDERSON, Rick, 2018, *Walking in the footsteps of Philemon Wright*, 2018, 50 p. [P-26, extraits choisis]
- DESROSIERS, Pierre, 2000, *Avis sur les modalités à suivre pour assurer la protection des composantes archéologiques du complexe industriel de la E.B. Eddy (BiFw-43)*, Ministère de la Culture et des Communications, 45 p. [P-6]
- ARCHÉOTEC INC., 2019, *Rapport ancien site de la Domptar (Gatineau, secteur Hull) : « Avis archéologique au cours des travaux de décontamination des sols et de démolition du bâtiment 75 (site archéologique BiFw-180, 2018)» et « Avis archéologique sur la maçonnerie du bâtiment 3, complexe industriel E.B. Eddy (2019)*, Projet Zibi Gatineau, 100 p. [P-24]



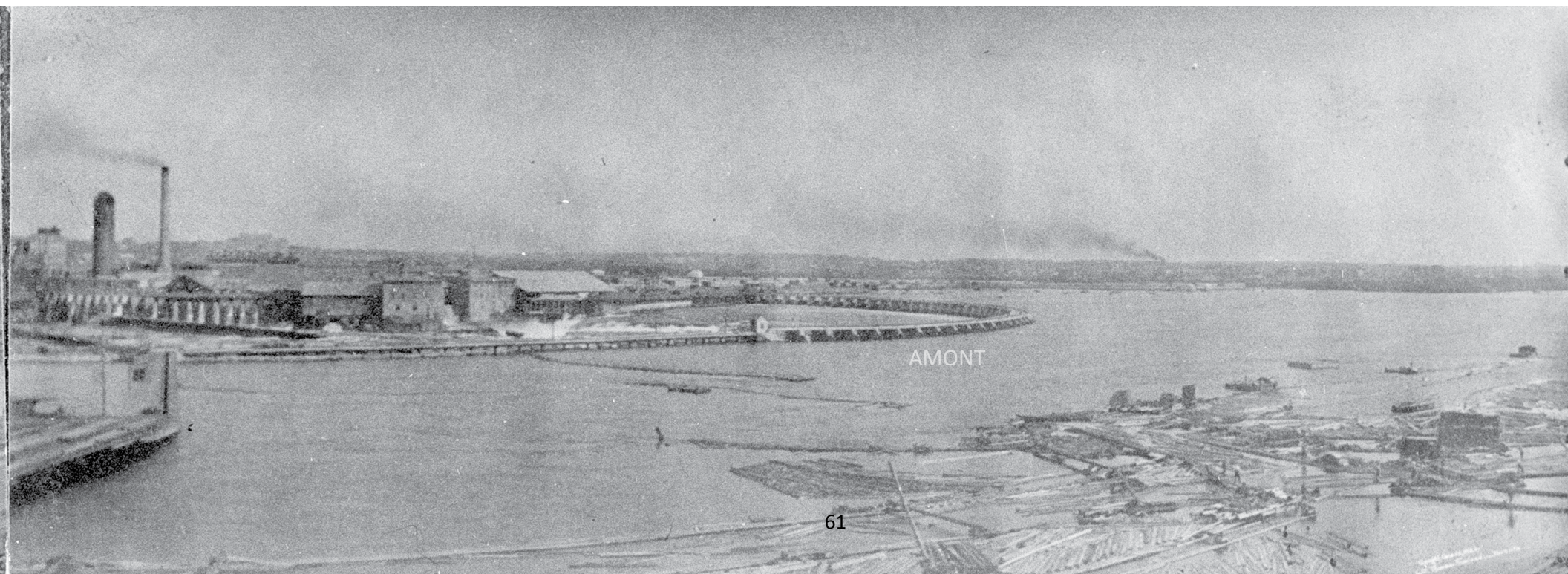
La E.B. Eddy en 1912 après le Grand Feu

Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais

- GUITARD, Michelle, 2000, *Les grands explorateurs au portage de la Chaudière*, 109 p. [Étude, P-8]
- GUITARD, Michelle, 1998, *Le site E.B. Eddy*, 142 p. [Étude, P-19]
- Guitard, Michelle, 1999, *E.B. Eddy, site industriel - signification et comparaison*, 90 p. [Étude, P-20]
- GUITARD, Michelle, 2010, *La compagnie E.B. Eddy : un site, une histoire*, 22 p. [Étude, P-21]
- GUITARD, Michelle, 2011, *Un site idéal pour le nouveau Musée national des sciences et de la technologie du Canada - pertinence de la proposition*, 25 p. plus annexes. [Étude, P-22]
- BOUCHER, Louise N., 2012, *Interculturalité et esprit du lieu : les paysages artialisés des chutes des Chaudières*, 330 p. [Thèse, P-27^A]
- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL, hiver 2011, Bulletin vol. 22, n° 1, édition portant sur Gatineau : Michel PRÉVOST - *Un survol historique et patrimonial du secteur Hull de Gatineau* ; Michelle GUITARD - *La réutilisation de bâtiments industriels et la mémoire du lieu* ; Louise N. BOUCHER - *Sites industriels en art : les chutes des Chaudières en Outaouais* ; 24 p. [P-23]

- En complément, voici l'inventaire de nos ressources bibliographiques que nous consultons régulièrement : <https://bit.ly/2M2gZAu>

La E.B. Eddy Manufacturing Company : ses activités industrielles ont eu un rayonnement très grand. Ce château industriel du XIX^e siècle, fondé à Hull, a été l'un des plus grands employeurs de Hull (Gatineau) et d'Ottawa pendant plus de 100 ans. Malgré la « dominante historique » [P-1, p.96 ; P-19, pp.71, 72] de ce mégacomplexe manufacturier, **les témoins qui nous restent aujourd'hui sont relativement peu nombreux tant dans l'ancienne ville-usine hulloise que dans le paysage économique canadien.** Ezra Butler Eddy (1827-1906) était l'un des industriels les plus innovateurs du Canada et un pionnier incontournable dans l'industrie des pâtes et papiers. On dira que « **l'avenir industriel que le fondateur Philemon Wright rêvait pour sa ville fût réalisé par Ezra B. Eddy** » [H-8, pp.40-41]



Les pionniers qui vivent encore n'ont pas oublié le demi-siècle qui, dans la ville de Hull, vit lentement se changer en ville industrielle, le bourg fondé jadis par Philemon Wright, puis organisé et catéché par le Père Reboul, de vénérée mémoire.

Au nombre des industriels qui ont été assimilés à la croissance lente de ce bourgeon de ville, il est impossible de ne pas signaler le nom de E.B. Eddy. Ce nom garde un singulier rayonnement, longtemps même après que la mort a fauché le vieil ascète que tout le monde appelait "le vieux Eddy". Il semble que la nuit de sa mort soit percée par la phosphorescence matérielle, et que celui qui a si longtemps fabriqué des engins de feu, garde à travers le temps, la faculté, propre au phosphore, de "luire dans la nuit".

Eddy fonda son industrie en 1851. D'aucuns se souviennent, parmi les vieillards qui restent, des tournées que cet homme faisait, au début de sa carrière, d'une maison à l'autre maison, distribuant les vracs d'allumettes, pour revenir les prendre, après emballage dans des grosses boîtes de trente-six casseaux. Cette pratique devint une coutume qui dura jusqu'à 1890. Vers cette époque, la mécanique de l'allumette se perfectionna, ce qui permit à Eddy de modifier considérablement ses méthodes d'opération. Un jour, il installa dans son établissement une machine perfectionnée, et on ne le vit plus faire sa ronde de collection de boîtes d'allumettes.

Extrait du roman historique de Louis Lebel intitulé
Magdal ou « *Ta vie sera ton châtiment* ».
Éditions Bernard Valiquette, Québec, 1940.

À son arrivée à Hull en 1854, ce Néo-Anglais de 27 ans est témoin de la fin de l'âge d'or du commerce du bois carré mis en route en 1806 par Philemon Wright. Les cages omniprésentes dans la vallée s'imposent dans le paysage. Deux ans plus tôt, 15 600 radeaux (*cribs*) ou 80 trains de bois (cages) ou 240 000 arbres passent par les glissoirs à cages aux chutes des Chaudières. Le bois équarri représente à cette époque la plus grande partie des exportations vers la Grande-Bretagne. En 1857, Jos Montferrand âgé de 55 ans met fin à sa longue carrière en Outaouais comme maître de cages. La même année, la ville d'Ottawa qui est en forte croissance grâce aux activités liées à la navigation commerciale intense du bois équarri, est désignée la capitale du Canada. À ne pas en douter, Ezra Butler Eddy connaîtra la fébrilité et l'enthousiasme entourant les premiers aménagements de la grande capitale.



Découlant de ses expériences au Vermont, il commence par fabriquer des allumettes de manière artisanale tout en perfectionnant son processus de fabrication. Des incendies mettent à l'épreuve sa détermination et il reconstruira à plusieurs reprises sa fabrique d'allumettes [H-8, p.41]. Le « roi des allumettes » se lance, dans un deuxième temps, dans la confection de produits domestiques en bois tels des seaux, des cuves et des planches à laver. Il faut reconnaître là son flair pour les affaires : s'adapter pour mieux répondre aux besoins d'une nouvelle clientèle, la femme au foyer. Ces activités lui vaudront d'amasser un certain capital qui va lui permettre, vers 1870, d'entrer dans les grandes ligues en devenant propriétaire de ses propres concessions forestières.



La cité de Hull et l'usine de fabrication de pâte chimique
au bisulfite d'E.B. Eddy se détachent de l'horizon.

1899



Remarquable ouvrage d'ingénierie, ce train de bois équarri est préparé vers 1899 pour descendre la rivière des Outaouais et atteindre Québec par le fleuve Saint-Laurent. Ce type de plateforme peut atteindre 500 m sur 60 m (1600' sur 195') et rassemble parfois plus de 2 500 arbres bien équarris. La valeur d'un train de bois serait aujourd'hui d'environ huit millions de dollars.



Kiosque d'exposition de la E.B. Eddy en 1896.

La progression de ce marchand de bois fut vertigineuse entre 1870 et 1880. Sur la carte d'Herman Brosius de 1876, à droite, on a une image instantanée de la portée de la E.B. Eddy, qui toujours plus ambitieux, mais prudent, fera croître ses actifs.

La propriété de la compagnie s'étendra éventuellement d'Est en Ouest, du pont Alexandra au parc des Portageurs, et du Nord au Sud, du boulevard Alexandre-Taché (se prolongeant en rue Laurier) à la frontière provinciale sur la rivière des Outaouais. Cette zone d'industrie lourde est visible sur la du rapport Holt de 1915 (cf. p.11). Puis en 1946, la E.B. Eddy Manufacturing Company s'étendit jusqu'à la rive ontarienne de la rivière des Outaouais en achetant les moulins de sa principale compétitrice la J.R. Booth Co. L'archipel des chutes des Chaudières est alors dominé par E.B. Eddy Co [P-22, p.12].

Pour bien comprendre l'occupation et l'évolution du domaine de la E.B. Eddy, on peut diviser ses propriétés en cinq catégories :

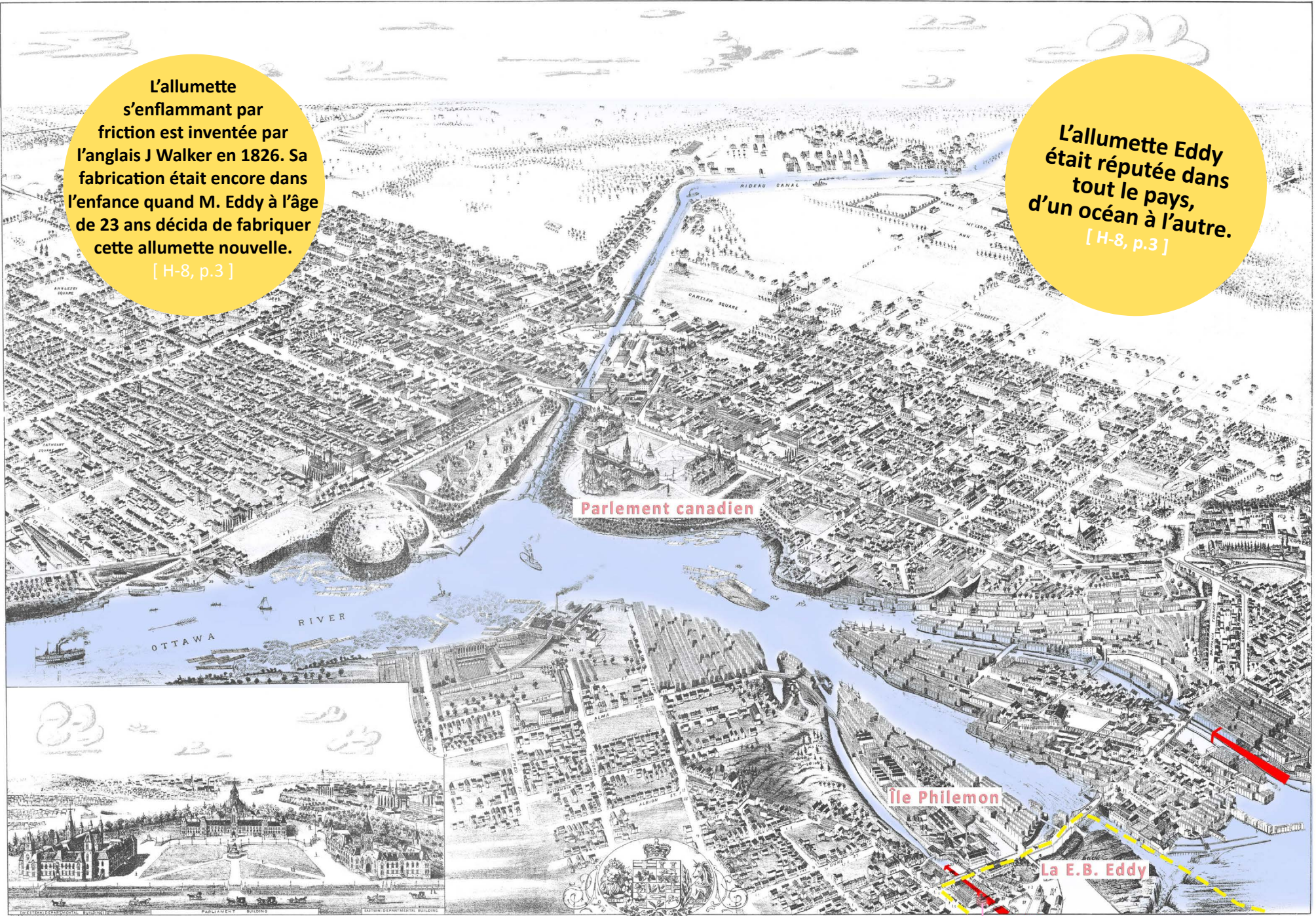
1. Le site original, les terrains à l'ouest de la rue Eddy : Ce site qui inclut l'ancien glissoir des Wright est le quartier général de E.B. Eddy. Cesdits terrains sont directement visés dans cette proposition, excluant le terrain de l'usine de pâte mécanique jadis situé dans le parc des Portageurs qui appartient maintenant à la Commission de la capitale nationale du Canada [P-22, pp.12, 13]. De grandes dimensions, les entrepôts en pierre de style Second Empire ont abrité la manufacture de papier de la E.B. Eddy qui y installe sa première machine à papier en 1892 [P-1, p.98; P-19, p.55; P-20, pp.26, 38; P-21, pp.19,20; P-22, p.12]. La mise en fonction de cette nouvelle usine de pâtes et papiers en fait l'une des premières au Canada.
2. Les terrains à l'est de la rue Eddy : Les terrains entre la rue Eddy et l'actuel pont du Portage ont la forme d'une péninsule qu'on identifie sous le nom d'île Philemon où se trouvait la cimenterie de Charles Brown Wright [M-1, pp.28,51-52,89]. En 1890-1891, les produits du bois usinés (allumettes, portes, châssis, chaudières) furent transféré sur le côté Est d'Eddy [P-20, p.25,26; P-21, pp.16,17].

L'allumette s'enflammant par friction est inventée par l'anglais J Walker en 1826. Sa fabrication était encore dans l'enfance quand M. Eddy à l'âge de 23 ans décida de fabriquer cette allumette nouvelle.

[H-8, p.3]

L'allumette Eddy était réputée dans tout le pays, d'un océan à l'autre.

[H-8, p.3]



Parlement canadien

le Philemon

La E.B. Eddy

TM Le glissoir Hull Slide

BIRD'S EYE VIEW OF THE CITY OF
OTTAWA
PROVINCE CANADA ONTARIO.
1876

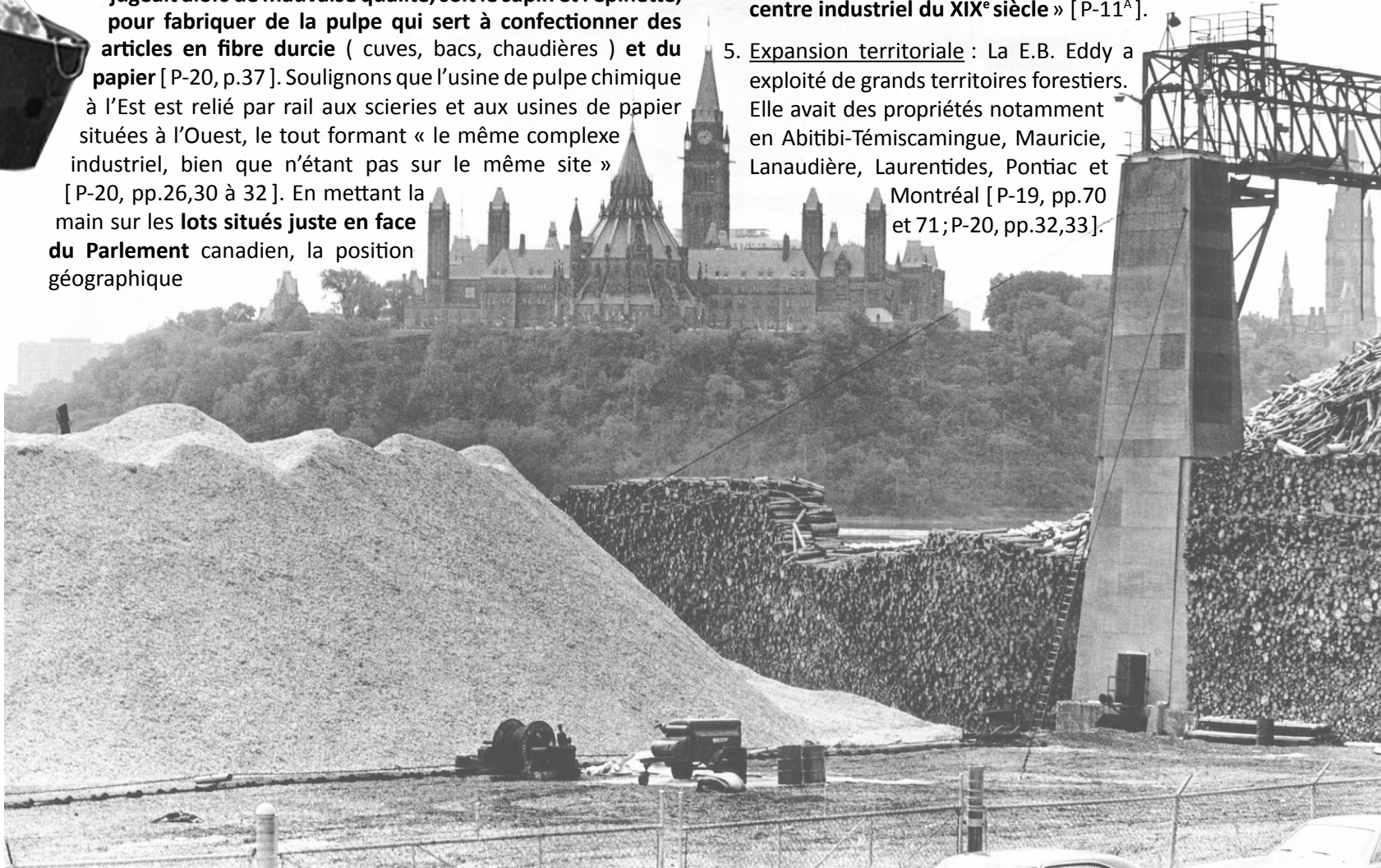
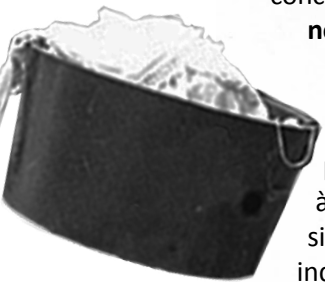
- REFERENCES.**
- 1 Parliament Buildings.
 - 2 Eastern Departmental Building.
 - 3 Western Departmental Building.
 - 4 Government Works Shop.
 - 5 Custom House and Post Office.
 - 6 City Hall.
 - 7 Court House.
 - 8 Dispensary Hospital.
 - 9 Normal School.
 - 10 Central - East.
 - 11 St. George's Ward School.
 - 12 Christian District.
 - 13 Ottawa Ladies' College.
 - 14 College of Ottawa.
 - 15 Catholic Institute.
 - 16 General Grey Maus.
 - 17 Hospital General.
 - 18 St. Joseph Orphan Asylum.
 - 19 St. Brigid.
 - 20 Orphan's Home.
 - 21 Public Schools - Ottawa Water Works.
 - 22 Bank Music Hall.
 - 23 Dalhousie Bridge.
 - 24 Bazaar.
 - 25 Central - West.
 - 26 St. George's Ward School.
 - 27 Christian District.
 - 28 Ottawa Ladies' College.
 - 29 Ottawa River Navigation Co. Landing.
 - 30 King's County House.
 - 31 Governor of North Dunes.
- HOTELS.**
- 31 Russell House, J. A. Quinn, Proprietor.
 - 32 Cameron House, Wm. Mills, - - -
 - 33 Windsor House, R. Daniels, - - -
 - 34 Brown House, J. Daniels, - - -
 - 35 Dufferin House, J. D. Brennan, - - -
 - 36 City Hotel, J. P. Downey, - - -
 - 37 Ottawa's Hotel, P. Chevalier, - - -
 - 38 Ashton Hotel, Robt. A. Graham, - - -
 - 39 Star Hotel, C. W. Dunlop, - - -
 - 40 Denmark Hotel, John O'Connor, - - -
 - 41 Queen's Hotel, M. Quinn, - - -
 - 42 Hotel de Canada, A. Renaud, - - -
 - 43 Jacques Carter, A. Champagne, - - -
 - 44 Carlton House, Geo. Clark, - - -
 - 45 Royal Exchange.
 - 46 Gladby House.
 - 47 The Queen.
- MANUFACTORIES.**
- 48 Pricey & Allen's Saw Mills.
 - 49 J. B. Booth's - - -
 - 50 Low Young's - - -
 - 51 John Rochester's - - -
 - 52 Bennett & Wiggins' - - -
 - 53 The Mackay & Co.'s Paper and Stationery Mills.
 - 54 T. W. Carter's Lumber Yard & Saw Factory.
 - 55 Bennett & Carter's Saw Mill.
 - 56 Eddy's Saw Factory and Saw Mills.
 - 57 Geo. W. Price's Machine Shop.
 - 58 Foundry and Machine Shop.
 - 59 Ottawa Boot and Shoe Factory, J. Enkine & Co., Proprietors.
 - 60 Carriage Factory, A. Thos. Proprietor.
 - 61 Foundry, John McFarlane.
 - 62 Gas Works.
 - 63 Victoria Foundry, N. S. Shadell & Co., Prop's.
 - 64 Market Street.
 - 65 Market West.
- CHURCHES.**
- A. Christ's Church, Church of England.
 - B. St. John's - - -
 - C. St. Anne's, Roman Catholic.
 - D. St. Raphael's - - -
 - E. Wesleyan Methodist.
 - F. St. Joseph's Church.
 - G. Catholic Apostolic Church.
 - H. St. Patrick's Church.
 - I. St. Andrew's Presbyterian.
 - J. Methodist Church.
 - K. Presbyterian - - -
 - L. St. George's, Roman Catholic.
 - M. St. James' Church, in Hull.
 - N. St. George's, Roman Catholic.
 - O. St. Paul's, Roman Catholic.
 - P. St. George's, Roman Catholic.
 - Q. St. George's, Roman Catholic.
 - R. St. George's, Roman Catholic.
 - S. St. George's, Roman Catholic.
 - T. St. George's, Roman Catholic.
 - U. St. George's, Roman Catholic.
 - V. St. George's, Roman Catholic.
 - W. St. George's, Roman Catholic.
 - X. St. George's, Roman Catholic.
 - Y. St. George's, Roman Catholic.
 - Z. St. George's, Roman Catholic.

Drawn by Herm Brosius

3. Les terrains le long de la rivière du côté québécois : Ezra Butler Eddy loue puis achète en 1883 l'ancien site de Wright, Batson & Currier (site #56, carte Brosius visible à la page précédente) pour y construire son usine de pâte de bisulfite [P-19, p.67 ; P-20, p.20]. Il faut se rappeler qu'à cette époque le bois de bonne qualité se fait de plus en plus rare dans l'Outaouais. M. Eddy profite de cette conjoncture et des nombreuses faillites pour racheter des actifs de concurrents à bon prix. **Son esprit visionnaire mettra à profit une nouvelle invention qui permet alors d'exploiter le bois qu'on jugeait alors de mauvaise qualité, soit le sapin et l'épinette, pour fabriquer de la pulpe qui sert à confectionner des articles en fibre durcie (cuves, bacs, chaudières) et du papier** [P-20, p.37]. Soulignons que l'usine de pulpe chimique à l'Est est relié par rail aux scieries et aux usines de papier situées à l'Ouest, le tout formant « le même complexe industriel, bien que n'étant pas sur le même site » [P-20, pp.26,30 à 32]. En mettant la main sur les **lots situés juste en face du Parlement** canadien, la position géographique

stratégique du complexe industriel confère à Ezra Butler Eddy une visibilité sans pareil qui contribue à **laisser pénétrer cette image de marque forte** au Canada [P-22, p.19]. Ces mêmes lots serviront à asseoir un siècle plus tard le Musée canadien de l'histoire.

4. Les îles Chaudière et Victoria : C'est un effet domino de l'acquisition des actifs de J.R. Booth [P-20, p.26 ; P-22,p.14]. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a déjà statué qu'E.B.Eddy a été « **un des plus importants employeurs et fabricants de produits en bois du secteur des Chaudières, grand centre industriel du XIX^e siècle** » [P-11^A].
5. Expansion territoriale : La E.B. Eddy a exploité de grands territoires forestiers. Elle avait des propriétés notamment en Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, Lanaudière, Laurentides, Pontiac et Montréal [P-19, pp.70 et 71 ; P-20, pp.32,33].





L'usine de fabrication de pâte au bisulfite face au Parlement canadien en 1930.

2819



Dépôt de bois dans l'archipel en 1872

E.B. Eddy était un des plus importants marchands de bois au Canada.

[P-19, p.72 ; P-11]

Avant la fin du XIX^e siècle, la E.B. Eddy sera le « plus important marchand de bois de l'Outaouais et aussi, l'un des plus importants au Canada » [P-19, p.72 ; P-20, pp.18 à 24]. Il s'incorpore en 1886 et concentre graduellement ses intérêts dans la fabrication d'allumettes, du papier et des produits en fibre durcie [P-19 à P-22].

La E.B. Eddy Manufacturing Company [P-19, p.66] deviendra la plus importante manufacture d'allumettes « dans tout l'Empire britannique » [P-11, p.2; P-20, pp.18,25], qui valut à l'ancienne ville de Hull le titre de capitale mondiale des allumettes. En 1918 on y fabriquait 70 000 000 allumettes par jour et on produisait 90 % des allumettes au Canada. Pour une bonne partie de la population, les allumettes de bois sont un produit essentiel. Que ce soit pour allumer les lampes à l'huile, le foyer ou le poêle à bois, on en fait une grande consommation. Le Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais complète :



Cette entreprise se situe indéniablement au cœur de l'histoire industrielle de la région. Son influence sur la société va bien au-delà de cette facette. Les allumettes évoquent l'engagement des femmes dans le monde ouvrier de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, rappelant l'habileté et la persévérance de celles que l'on appelait allumettières. De plus, l'industrie des allumettes demeure toujours vivante au cœur du Vieux-Hull par la trace qu'elle a laissée sur le patrimoine bâti.⁴⁴

Notez que ce joueur au long cours sera toujours actif dans l'industrie lors de la Commission d'étude sur la région de l'Outaouais de 1984 [P-36, p.80, carte des concessions forestières]. La papetière québécoise Domtar prendra possession des dernières divisions de la E.B. Eddy en 1998⁴⁵ mettant là fin au règne séculaire d'une des plus anciennes industries de produits forestiers du Québec [P-19, p.69 ; P-20, p.38].

Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais

Un rappel général de l'évolution de ce site ne serait pas complet, bien sûr, sans un rappel des sinistres qui l'ont particulièrement affligée tout au cours de son expansion. Les principales conflagrations remontent à 1880, 1882 et 1900. « Une conséquence majeure de ces incendies, c'est qu'il ne reste pratiquement pas d'édifices construits avant 1880 sur l'île de Hull » [P-1, p.20 ; P-19, p.68]. Pendant longtemps, la principale activité économique de l'ancienne ville de Hull a été l'industrie du bois. Quand on regarde dans le rétroviseur « Hull, qui vivait du bois, a failli périr par le bois » [H-9, p.2]. L'incendie de 1900 a été une grande épreuve [H-8, p.45].

Malgré l'incendie de 1900, E.B. Eddy fournissait le papier journal à presque tous les journaux canadiens. Il possédait aussi plus de machines à papier que n'importe quelle autre usine au Canada, il en avait sept. Sa production touchait les papiers registres, litho, journal, livre, affiche, emballages, couverture, manille, soie manille, mousseline, hygiénique, carton blanchi et carte. Cette diversité dépassait encore en 1931, celle de ses concurrents [P-20, p.38].

Le site du patrimoine situé à l'ouest de la rue Eddy est unique et non renouvelable : il est urgent de le protéger, de le restaurer et de le mettre en valeur comme une partie intégrante de l'identité québécoise. Ce site est le seul où un grand ensemble organisé de structures monumentales du XIX^e siècle de la E.B. Eddy soit « encore debout » [P-1, pp.98,242 à 248]. **L'usine ayant cessé de fonctionner depuis les recommandations unanimes de nombreux experts de classer ce « site du patrimoine »** [P-1, p.243 ; P-19, pp.5 et 6], il faut agir vite afin que le site industriel unique préserve son authenticité considérant les **conditions catastrophiques de conservation**, de l'état bâti actuel des immobilisations et du **transfuge hors Québec des capitaux**.

Le pittoresque édifice n° 6 de la E.B. Eddy sera épargné lors du Grand Feu de Hull 🔥

Album photo au prochain double page





Grand Feu de 1900 observé du parlement.



Wagons carbonisés dans la cour de l'usine à bisulfite d'E.B. Eddy



En arrière-plan, site de la E.B. Eddy



Ruines des bâtiments d'E.B. Eddy



La manufacture d'allumettes à l'arrière

Intérieur d'une scierie de la E.B. Eddy après le Grand Feu de 1900



E.B. Eddy a été
mire de la ville
sous plusieurs
mandats et aidé au
(re)développement
de celle-ci jusqu'à sa
mort en 1906.
[P-18, p.3]

LA PRESSE

CIRCULATION DE L'ÉDITION QUOTIDIENNE 67,689

DIX PAGES — UN CENTIN

MONTRÉAL VENDREDI 27 AVRIL 1900

ANNÉE — No 148

Océan de flammes

Une calamité qui rappelle les horreurs des incendies de Moscou et de Chicago.

Un appel de Sa Grandeur l'archevêque de Montréal accompagné d'un don de \$ 500. LA PRESSE ouvre une souscription.

Une vieille dame du nom de Cook, M. Dault, un gardien, et deux inconnus, ont péri dans les flammes.

L'incendie se rallume et menace de détruire tout Ottawa, si le vent ne change pas.

L'effrayant spectacle de la destruction de toute une ville au Canada.

Hull n'est plus qu'un amas de cendres, un monceau de ruines, une plaine de douleurs, une vallée de larmes

Les enfants crient la faim et se jettent sur le pain leur offrent — Appel à la charité.

Il semble que c'est une combinaison de facteurs qui est à l'origine soit de la disparition totale ou partielle des différents sites industriels du complexe industriel de la E.B. Eddy, soit de modifications rendant des édifices parfois méconnaissables. Les observateurs sont unanimes qu'en plus des incendies, le type particulier d'industrie du bois et du papier engendre « une érosion ou une accélération de certaines dégradations des éléments structuraux et des matériaux, par la présence des vapeurs d'eau et autres vapeurs industrielles. » [P-18, p.1]. Ce sont donc des facteurs inhérents au processus industriel lui-même : modification des marchés [P-22, p.17] et donc des « fonctions des bâtisses utilisées, progrès technologiques, nécessitant l'adaptation des structures démodées, usure prématurée de bâtiments soumis à un stress intense, etc. » [P-1, p.96].

Bien entendu, il est incontournable de considérer que le gouvernement fédéral en 1972 acquiert 44 acres de propriété appartenant à la E.B. Eddy, en face de la colline du Parlement [P-19,p.134-135]. Trois ans plus tôt, lorsque le gouvernement du Canada annonce son intention de transférer un quart de la fonction publique fédérale à Hull, l'avenir de la papeterie E.B Eddy Co — dont le terrain en bordure de rivière est hautement convoité — devient



une question politique délicate. Avec 2 000 employés, E.B. Eddy est le principal employeur depuis un siècle [P-20, p.23 ; P-22, p.12] et l'ancienne ville hulloise ne souhaite pas voir le départ d'une partie importante de sa base économique. Les négociations ont conduit à des plans de fermeture et de démolition des bâtiments de deux usines de pâte à papier au bisulfite de la société (cf. p.57). Dans un article paru en 2010 dans le quotidien *Ottawa Citizen*, la journaliste Maria Cook relate comment le président de *Patrimoine Ottawa*, M. Bob Phillips, a freiné l'équipe de démolition pour **permettre le sauvetage de la Tour de lessivage d'E.B. Eddy**, photographiée à droite:

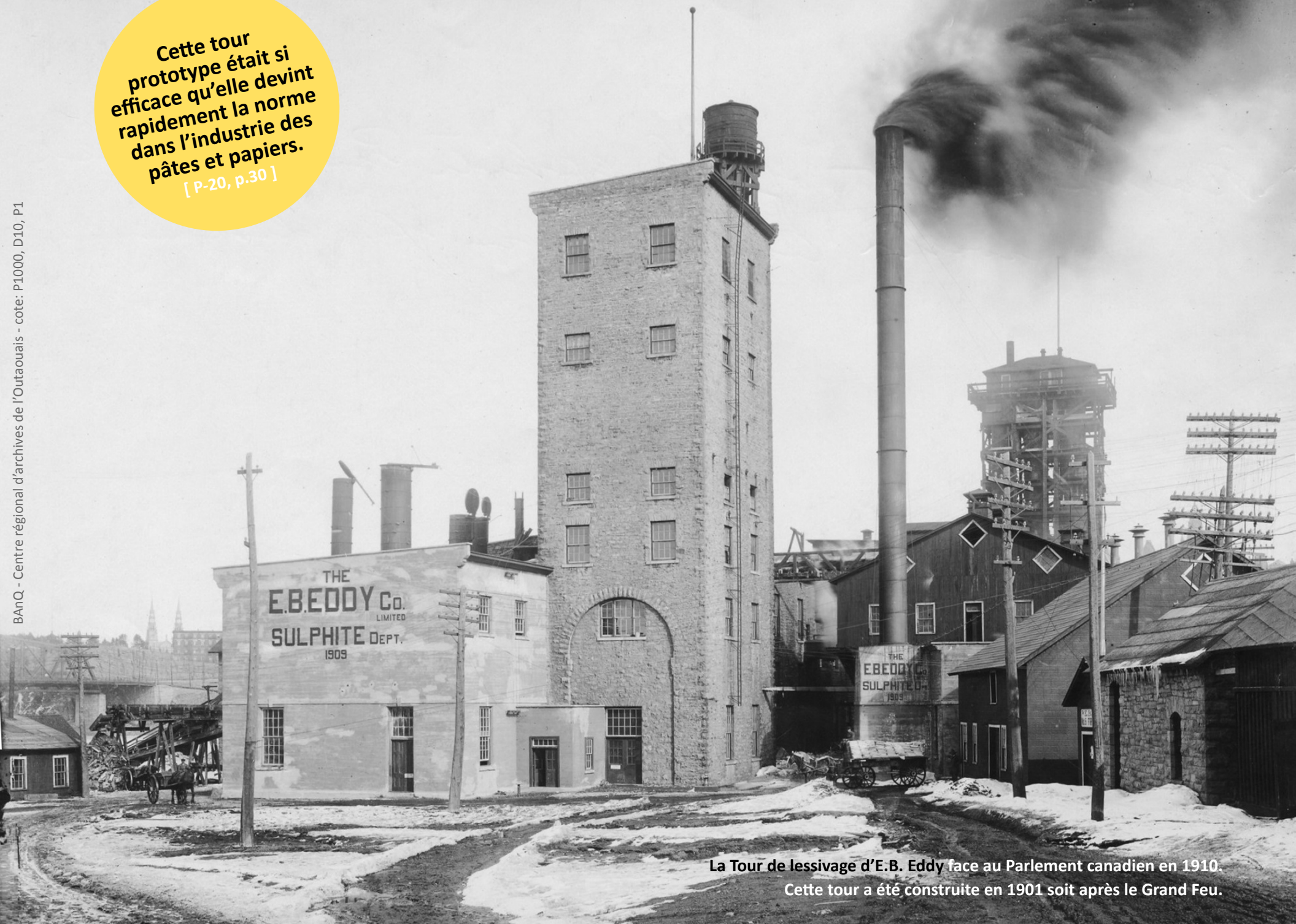
Un jour d'été 1972, alors que Bob Phillips roulait sur le pont Alexandra, il a vu des bulldozers, comme une armée de fourmis déterminées, aplatir l'usine de pâte et papier E.B. Eddy qui se trouvait là où se trouve aujourd'hui le Musée canadien de l'histoire.

*Lorsqu'ils ont commencé à grignoter les fondations de la tour de lessivage, M. Phillips a couru vers une cabine téléphonique, a joint le directeur général de la Commission de la capitale nationale du Canada, Rod Clack, et a lancé un appel haletant pour sauver le patrimoine archéologique irremplaçable de Hull jusqu'à ce que nous puissions nous asseoir et y réfléchir. Dix minutes plus tard, les bulldozers se sont arrêtés.*⁴⁶

Cette fameuse tour existe toujours. Patrimoine Ottawa souligne que la Tour de lessivage E.B. Eddy est un rappel important des premières racines industrielles de la vallée de l'Outaouais. « **La tour avait gagné son immortalité en tant que survivant le plus visible de l'époque dorée de la renommée internationale de Hull dans le domaine de la haute technologie** », a déclaré M. Phillips. En 1983, cette Tour de lessivage est devenue « un édifice fédéral du patrimoine reconnu en raison de son importance historique, de l'intérêt qu'elle présente sur le plan architectural et de la place privilégiée qu'elle occupe dans son milieu »⁴⁷. Au niveau de sa valeur historique, l'État canadien déclare que c'est « l'un des meilleurs exemples d'une structure associée au développement de l'industrie des pâtes et papiers au Canada »⁴⁸.

Cette tour
prototype était si
efficace qu'elle devint
rapidement la norme
dans l'industrie des
pâtes et papiers.
[P-20, p.30]

BAnQ - Centre régional d'archives de l'Outaouais - cote: P1000, D10, P1



La Tour de lessivage d'E.B. Eddy face au Parlement canadien en 1910.
Cette tour a été construite en 1901 soit après le Grand Feu.

Revenons quelque peu en arrière dans le temps. Alors qu'E.B. Eddy « a pris de l'expansion jusqu'à devenir le principal fabricant de produits de bois en Amérique du Nord »⁴⁹, il a ensuite mis sur pied sa propre usine de pâte à papier au bisulfite. Il l'a agrandi après en 1901, date de la construction de cette Tour de lessivage de sulfites entièrement automatisée, la première du genre en Amérique du Nord [P-20, p.30]. « Le lessiveur vertical qu'abritait la tour est notoire dans le domaine de la fabrication du papier : il donne une qualité supérieure tout en abaissant le coût de la réduction du bois en pâte. »⁵⁰

Le but d'un lessiveur est de « mieux mélanger les produits chimiques avec les copeaux de bois pour les réduire en pâte » [P-20, p.30] adaptée à la fabrication du papier. Construites pour résister à une pression énorme, les parois de la tour sont formées d'un double mur de maçonnerie en pierre calcaire massive avec un noyau de gravats. Le sol a été construit en béton armé soutenu par des poutres en acier et du bois carré de grande taille :

*Son profil imposant est un exemple d'un ouvrage conçu en fonction d'un procédé industriel particulier. Il s'agit d'un exemple rare d'une tour de cinq étages de hauteur construite pour abriter les machines à fabriquer la pâte de papier et pour supporter un réservoir d'eau sur son toit. L'apparence simple du bâtiment démentit sa conception fonctionnelle très efficace. La qualité de l'exécution se voit dans la maçonnerie.*⁵¹

Bien que cette tour ne soit pas à proprement parler sur le site patrimonial proposé, car « elle se trouve à l'extrémité Est de ce qu'était l'ensemble du complexe industriel E.B. Eddy où est érigé actuellement le Musée canadien de l'histoire, **elle demeure le seul témoin de cette innovation technologique** » [P-20, pp.30-31] **implantée par E. B. Eddy.**

Au tournant du XIX^e siècle, un autre chantier important débute à proximité de l'usine de bisulfite de la E.B. Eddy soit du 7 octobre 1899 au 12 décembre 1900 : c'est celui du pont Interprovincial, aussi appelé le pont Royal Alexandra. La travée principale du pont,

de 169 mètres, est la plus longue au Canada en 1901 et la quatrième au monde. Les tours des piliers culminent à 29 mètres. Le Grand Feu de 1900, qui détruit 40% de la Ville de Hull, ralentit à peine les travaux de construction du pont⁵², mais les travaux s'avèrent plus difficiles que prévu parce que le fond de la rivière compte une couche de dépôts (bois carrés, pitoues, écorces, bran de scie) d'environ 18 mètres de profondeur. La voie ferrée passera au centre⁵³.

Au 150^e anniversaire de Hull en 1950 [H-8, p.7] l'histoire de l'incendie du pont, plus qu'une simple anecdote, est encore bien fraîche à la mémoire. On raconte qu'au cours de la journée du 29 mars 1946 de l'étope enflammée venant d'un tramway aurait embrasé le tablier du pont Interprovincial. Les flammes se seraient ensuite propagées dans la cour à bois de la E.B. Eddy du « moulin d'en bas ». Cet incendie consumera, en copeaux de bois et en pitoues, l'équivalent de 15 000 cordes de bois⁵⁴. Comme on peut s'y attendre, une bataille judiciaire s'ensuivra entre la Hull Electric et la E.B. Eddy.



Quand le malheur frappe la E.B. Eddy, c'est toute la ville qui en souffre.

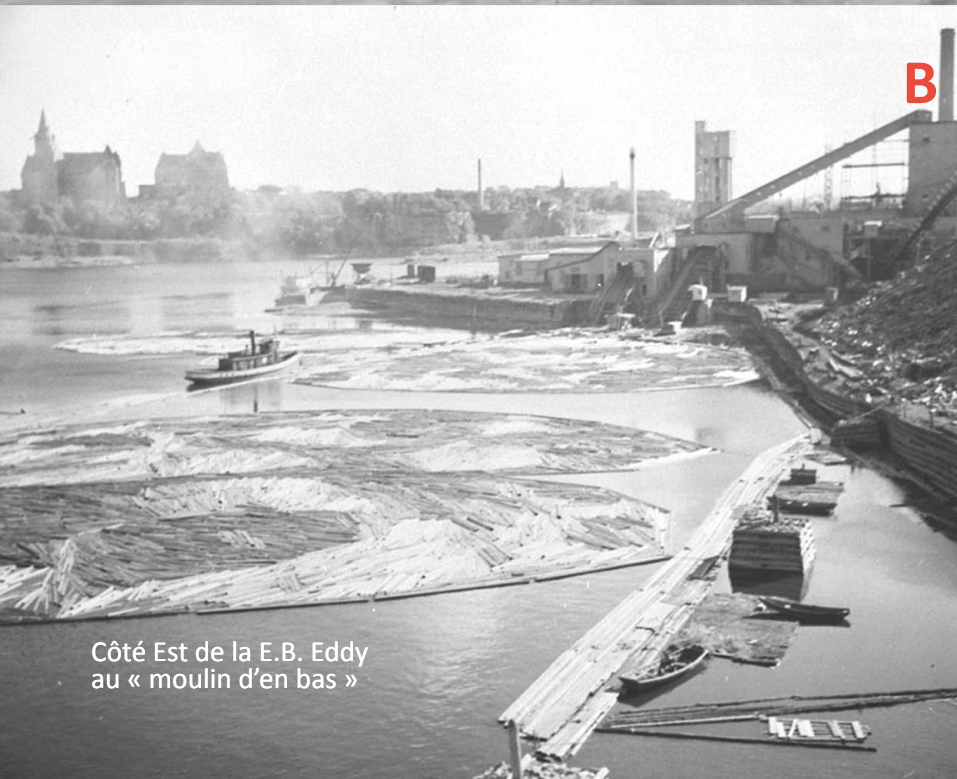
Après 1900, E.B. Eddy reconstruit et accroît sa capacité de production d'est en ouest.



Côté Ouest, E.B. Eddy Upper Mill



Côté Ouest de la E.B. Eddy, aux chutes des Chaudières



Côté Est de la E.B. Eddy
au « moulin d'en bas »



Usine de bisulfite, côté Est de la E.B. Eddy.
« Même les bâtiments de la papetière Produits Kruger Itée qui sont à côté de celui-ci ont aussi été construits par la Compagny E.B. Eddy. » [P-22,p.19].

Citoyen de Hull

M. Eddy s'est toujours considéré comme un citoyen de Hull au même titre que le plus humble de ses employés.

On a vu par la rapide esquisse que nous venons d'écrire qu'il s'est généreusement dévoué au service de sa ville dont il désirait le progrès et la prospérité.

Mais quelques années avant sa mort, il devait rendre un ou le service sans prix à sa ville. La grande conflagration de 1900 avait réduit en cendre toutes ses usines. C'était pour lui une perte totale de deux millions de dollars. Les deux tiers de la ville étaient en ruines.

M. Eddy en dépit de ses 73 ans attribua ses dernières énergies à sauver la ville en travaillant à la restauration de sa grande industrie qui assura la survivance de Hull.

Par ce geste presque héroïque M. Eddy s'est mérité l'admiration et la gratitude de toute la population.

Et depuis cette date la compagnie E.B. Eddy maintient cette tradition en continuant à contribuer largement à l'avancement et la prospérité de la cité de Hull dont elle est l'un des plus grands facteurs de stabilité et de progrès.

Extrait de la Revue de l'E.A.D.
Vol 5, n° 19, page 7 « M. E.B. Eddy citoyen de Hull »
150^e anniversaire de la ville de Hull, 15 juin 1950.

Nous sommes sur un territoire évocateur de sens pour la province du Québec, et le pays. Nous n'avons aucunement le droit de réduire, voire même d'anéantir, ces patrimoines industriels en raréfaction et de porter ombrage à son héritage. C'est on ne peut plus clair, nous ne pouvons pas priver les générations futures des fondements de notre pays qui retracent d'où nous venons comme société.

L'extraordinaire succès des vastes entreprises de M. Eddy s'explique aisément par le fait qu'il marchait toujours aux avant-postes du progrès industriel. [H-8, p.3]

La lumière électrique n'est pas sitôt inventée que M. Eddy s'empresse en 1880 d'installer dans ses immenses usines le premier système d'éclairage à l'électricité que l'on ait connue dans la région.
[H-8, p.3]

En 1926, le Canada est devenu le plus grand producteur et exportateur de papier journal au monde. Pour fabriquer de la pâte et du papier à cette échelle, il fallait des structures monumentales. Au moins 35 vestiges d'ingénierie et d'architecture le long du littoral de Hull et des îles autour des chutes des Chaudières témoignent de ce grand passé industriel.⁵⁵

« Quels misérables nous serions, si nous n'étions pas fiers de nos ancêtres ! » dira Laure Conan (1845-1924), femme de lettres du Québec. C'est notre devoir de préserver, avec la collaboration de tous les paliers de gouvernement [P-1, p.244, déjà une recommandation formelle en 1988], ce patrimoine « d'intérêt national » [P-1, p.144] pour le léguer et le partager aux Canadiens et Néo-Canadiens qui nous suivront. **Le Québec doit jouer un rôle prépondérant comme faire valoir.**

Pour l'ensemble de l'histoire du Québec, E.B. Eddy a été un des plus importants employeurs à la fin du siècle dernier dans le secteur de la pulpe et du papier [P-20, p.23].

Son papier journal
servit à la presse
d'un océan à l'autre.
[P-19, p.133]



Ci-haut, machine à papier qui se trouvait dans un bâtiment de pierre grise longeant le boul. Alexandre-Taché à l'angle de la rue Eddy, en 1920.

Prise exactement au même moment, voici une photographie aérienne du site des chutes des Chaudières avec la E.B. Eddy Co. Observez les bassins de flottage du bois et les cours d'entreposage.

Encore aujourd'hui, ce grand personnage historique canadien fascine et se traduit par un réel attachement tant des Ottavians que des Gatinois. Geste engagé et significatif, le Worker's History Museum a récemment élaboré à Ottawa une importante exposition de photographies anciennes avec le département d'histoire de l'université Carleton du complexe industriel de la E.B. Eddy⁵⁶.

E.B. Eddy a véritablement fait sa marque dans le berceau canadien de l'industrie forestière, au cœur même du *Wood Rush* qu'a démarré en 1806 Philemon Wright avec le fameux *Columbo*, premier train de bois carré d'Amérique.

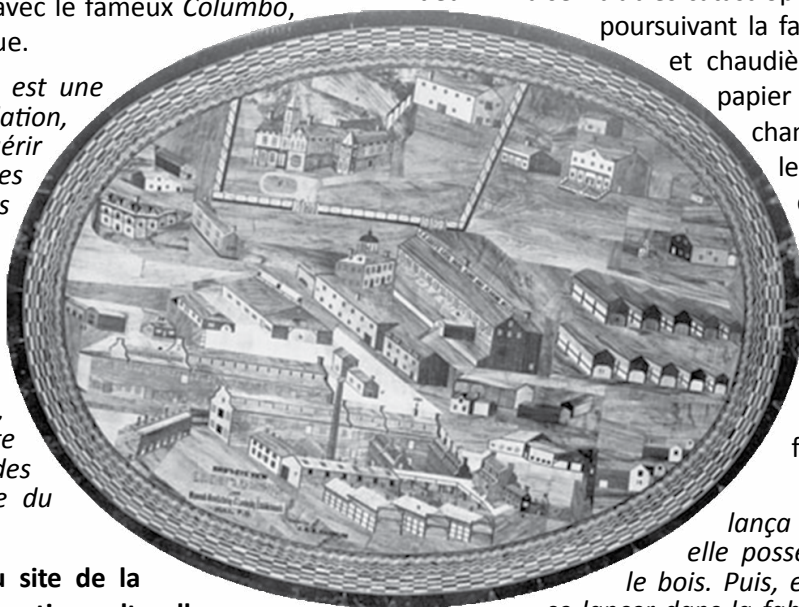
La Compagnie E.B. Eddy est une compagnie qui depuis sa fondation, n'a jamais craint d'acquiescer de nouvelles expériences industrielles. Dans tout au plus une dizaine d'années, son fondateur Ezra B. Eddy passa de la fabrication d'allumettes à l'exportation de bois ouvré en passant par la production de contenants divers. Tels les entrepreneurs du XIX^e siècle, il acheta graduellement toute la ligne de production, soit des forêts jusqu'à la manufacture du produit fini [P-19, p.68].

Le processus d'artialisement du site de la E.B. Eddy montre comment la construction culturelle, historiquement datable, donne à voir une structure d'ensemble puissante et dominante. Tout en dirigeant fermement la progression de l'entreprise, M. Eddy débutera son engagement d'homme politique en 1871 et étendra de plus en plus son influence sociale, politique et économique⁵⁷. Au foyer de cette page, observez l'élégance de ce dessus de table d'influence byzantine par sa perspective inversée et qui est orné de l'empire manufacturier fortement architecturé de la E.B. Eddy vers 1880. L'affiche soignée de la page suivante correspond à la

même époque soit avant l'incendie dévastateur de 1882 « qui brûle(ra) tous les bâtiments en bois du site » [P-25, p.4 ; P-19, pp.37-46]. Ezra Butler Eddy qui est alors âgé de 55 ans fait face à l'impondérable avec opiniâtreté. Il ne reculera pas plus à 73 ans quand surviendra le Grand Feu en 1900. **Invariablement, il reconstruit sur les cendres, améliore et agrandit ses usines.** Moins d'un mois après le Grand Feu, *The Evening Journal* rapporte le 16 mai 1900 que la reconstruction des manufactures se fera avec une plus grande « capacity » [P-19, pp.49,68]. Entre ces deux invraisemblables catastrophes, M. Eddy franchit un autre pas en

poursuivant la fabrication de la pulpe pour ses seaux et chaudières, en y ajoutant la fabrication du papier [P-19, p.67]. Il possédera ses propres chantiers, ses usines, et il fera construire les premiers barrages hydroélectriques dans la région pour alimenter ses usines en électricité. Entre 1878 et 1890, les nombreux brevets d'invention accordés à la compagnie E.B. Eddy touchent autant les méthodes de fabrication d'allumettes [P-19, p.77] que les procédés de fabrication de la fibre durcie [P-19, p.80] :

Lorsque la compagnie se lança dans la production du papier, elle possédait déjà le produit de base, le bois. Puis, elle fabriqua la pulpe avant de se lancer dans la fabrication du papier. Lors de son décès en 1906, la seule production qu'E.B. Eddy avait abandonnée était la fabrication de caisses et de boîtes (en bois) selon les méthodes traditionnelles. La pulpe avait aussi servi à transformer une de ses premières lignes de production. La compagnie conserva les mêmes types de produits pendant quelque vingt autres années. Puis, elle concentra toutes ses activités sur la fabrication du papier. Le changement d'orientation le plus frappant fut certainement la vente de la manufacture d'allumettes en 1928. [P-19, pp.68-69].





Affiche publicitaire de la E.B. Eddy avant l'incendie de 1882 alors qu'Ottawa est la capitale du Canada depuis 25 ans. À l'horizon, on peut observer le premier parlement qui brûlera en 1916 à l'exception de la bibliothèque du très éminent architecte canadien Thomas Fuller.

Pour l'avenir du futur site patrimonial des chutes des Chaudières, tout reste à faire et rien n'est joué. Lié étroitement à des ressources archéologiques, historiques et patrimoniales, ce site est un élément *sui generis* extrêmement riche de l'Ouest québécois et abrite un fleuron industriel du XIX^e siècle du Québec et du Canada.

Aujourd'hui, le développement de l'île Philemon qui est un lieu sensible pour ses ressources patrimoniales, peut-il concrètement se diriger vers un modèle collectif dans la protection et la mise en valeur de notre histoire ? Il faut toutefois agir promptement, car ce joyau historique et architectural se dégrade.

**Nous considérons ce site d'intérêt national,
il s'agit d'un site exceptionnel.**

— *Étude d'ensemble du patrimoine [P-1, p.144]*

Le classement du site, d'intérêt national, est un outil de gestion pour préserver le patrimoine. C'est donc une chance à ne pas rater puisque Gatineau en particulier ne possède pas d'antécédents suffisants en termes de conversion durable et de mise en valeur de son patrimoine. Rappelons que le classement du site proposé comprend déjà quatre édifices classés, statuts réservés aux monuments historiques ayant une grande valeur, une authenticité fondée et une portée nationale. **Leur patrimonialisation qui remonte à 2001 reflète aussi la valeur que leur accorde la population et sa volonté d'en assurer la pérennité.** Voici les attributs historiques et architecturaux de la E.B. Eddy⁵⁸ — expertisés dans un trio d'études commandité en 1999, 2010 et 2011 [P-19 à P-21] et enrichi dans une revue spécialisée en patrimoine industriel en 2011 [P-23] :

1. REMARQUABLES, pour leur architecture d'influence Second Empire — un style architectural qui crée un effet de grandeur et de prestige. Cette architecture qu'on reconnaît facilement avec son toit mansardé nous rappelle l'élégance de la France et les

aspirations de la société canadienne du XIX^e siècle qui souhaitait se faire une place sur la scène internationale.

- 2. DISTINCTIFS**, ces bâtiments industriels sont en pierre, un matériau noble qui contraste avec l'usage habituel de la brique dans les sites industriels en occident.
- 3. SYMBOLIQUES**, pour s'élever sur le lieu même de fondation de Hull (Gatineau) où Philemon Wright dès 1800 érige forge, moulin, tannerie, tonnellerie, scierie, cimenterie et taverne-magasin.
- 4. EMBLÉMATIQUES**, pour leur valeur nationale à l'échelle du Québec et du Canada, témoins de deux cents ans de progrès industriel, de stratégies d'innovation révolutionnaire (glissoir à cage-radeaux des Wright, les brevets de la E.B. Eddy) et de l'émancipation sociale (syndicalisation, participation des femmes).
- 5. LUMINEUX**, en ce que la E.B. Eddy est parmi les plus grands producteurs d'allumettes de sûreté dans tout l'Empire britannique.
- 6. SIGNIFICATIFS**, pour être le point de départ de l'Outaouais industriel avec le commerce canado-britannique du bois carré et berceau de l'industrie forestière (*Wood Rush*) en Amérique du Nord.
- 7. DOMINANTS**, pour avoir été un grand centre industriel de la fin du XIX^e siècle et un des plus importants employeurs et fabricants de produits en bois du secteur des chutes des Chaudières.
 - Puissante papetière : Réalisation sur les lieux de l'ensemble des étapes de la fabrication du papier.
 - Grande qualité industrielle : Point d'arrivée de matières premières par l'eau, présences de centrales électriques, réseau de routes et chemins de fer.
 - Industrie pionnière, une des plus productives au monde : Utilisation successive des énergies hydrauliques, à vapeur et électriques. Un des premiers utilisateurs d'électricité pour fabriquer du papier à partir de la pâte chimique dès 1889 [P-19, p.46].



La E.B. Eddy en 2020.



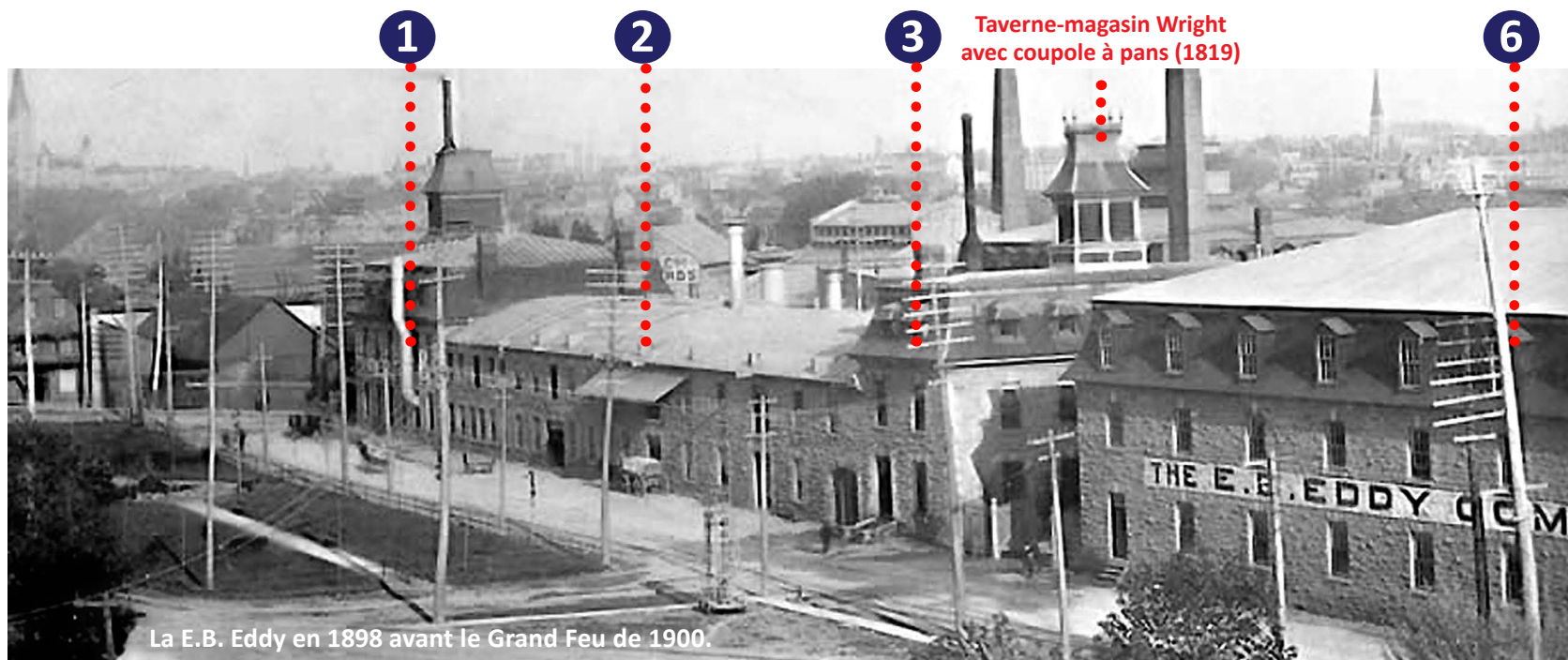
La E.B. Eddy en 1898, juste avant le Grand Feu.

Englobant ces 4 monuments historiques déjà classés, la classification du lieu historique se rapportera donc à un terrain de 7 hectares qui comprend 12 édifices (excluant celui qui aurait été démolé depuis 1999 soit le bâtiment n°20), 3 centrales hydroélectriques et au terrain qui les entoure. Les ressources bâties englobent le premier glissoir à cages, diverses structures reliées aux manufactures de papier, un chemin de fer et deux centrales hydroélectriques centenaires opérationnelles. Les éléments du paysage comprennent les espaces extérieurs utilisés pour le traitement et l'entreposage du bois de sciage et les bassins de flottage. La vision plus large de cette proposition de site patrimonial s'inscrit au travers du prisme d'une mise en valeur de nos paysages industriels anciens et hérités.

L'analyse de l'occupation du site permet de constater que les bâtiments qui sont encore érigés aujourd'hui sur le site datent en grande partie du siècle dernier alors que la compagnie E.B. Eddy se lançait dans la manufacture

*de papier. M. Eddy construisit cette papetière sur le site original de sa manufacture d'allumettes et de chaudières et de ses scieries, ce lieu des toutes premières manufactures des Wright à Hull. À la fin XIX^e siècle, il avait transporté les manufactures d'allumettes et de chaudières à l'Est de la rue Eddy pour ne conserver sur le site actuel proposé que les différentes étapes de fabrication du papier. Seul le moulin à bisulfite n'était pas sur les lieux. **Comme on peut le constater, l'histoire industrielle et économique de Hull est ancrée dans ce site.** [P-19, p.55]*

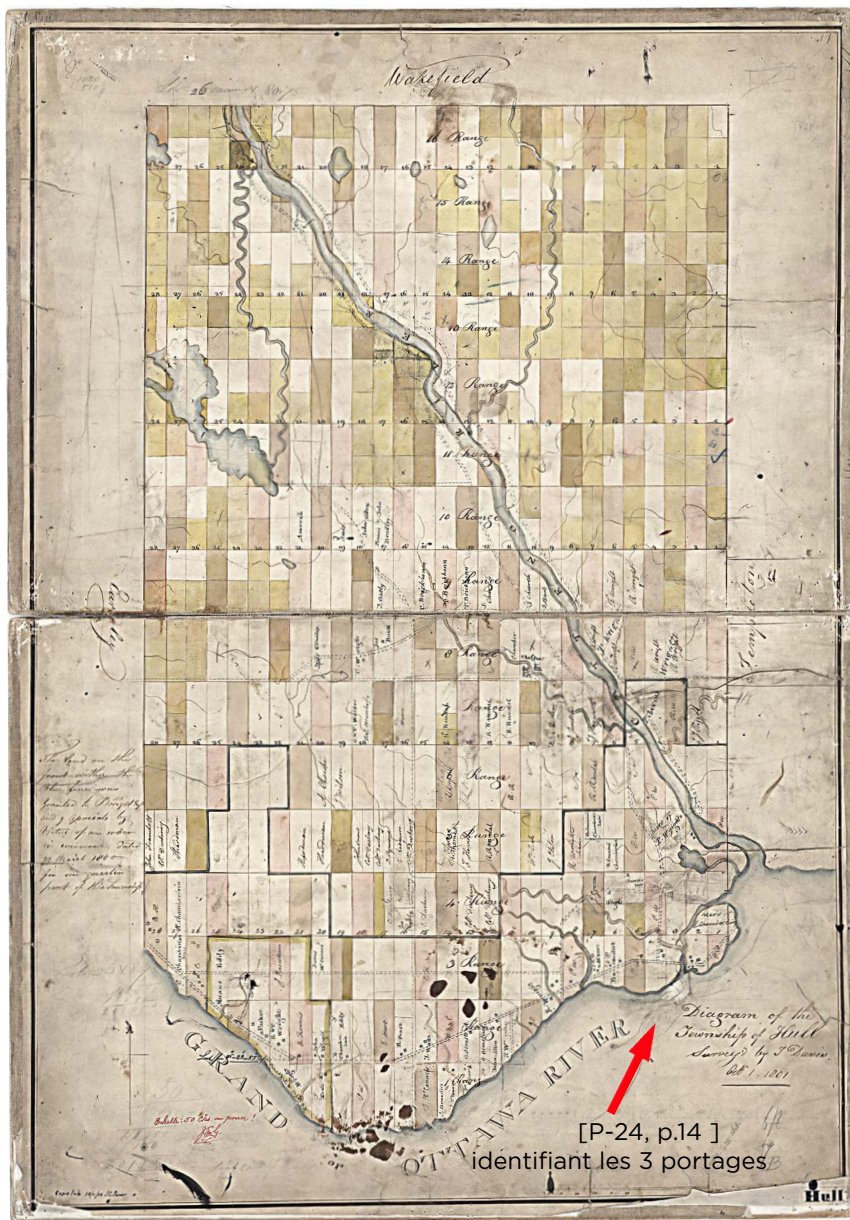
La E.B. Eddy Co est un rare exemple qui témoigne encore des activités de l'exploitation forestière dans ses trois grandes phases : le transport du bois carré par cages et l'utilisation du glissoir pour contourner un obstacle naturel, le sciage du bois, la fabrication des pâtes et papiers. **Les décisions cumulatives de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada sont sans équivoque, il s'agit d'un des plus importants centres d'exploitation forestière au pays.**



La E.B. Eddy en 1898 avant le Grand Feu de 1900.



Thomas Harold Beament (1898-1984), né à Ottawa, peindra des paysages typiques du Québec et représentera le Canada à l'exposition de l'Empire britannique en 1924



Cette section historique serait incomplète tant qu'on n'a pas évoqué cet autre pilier de l'histoire de l'Outaouais. Fort de ses origines, de son expérience, Philemon Wright aidé de sa famille et de ses associés, a non seulement fondé le premier noyau colonial permanent, mais a aussi fait naître l'industrie forestière en Amérique du Nord. Avant de s'installer définitivement en Outaouais, Philemon Wright a fait plusieurs voyages de reconnaissance. Après que la Couronne eût concédé à Philemon Wright la majeure partie du canton de Hull (du nom d'une ville d'Angleterre), il arrive en mars 1800 aux actuelles chutes des Chaudières, accompagné de 37 hommes, 5 femmes et 21 enfants.

Ses obligations de premier ordre sont : défricher des terres et arpenter le canton. À gauche, sur le plan du canton de Hull du 1^{er} octobre 1801 signé Theodore Davis figurent la rivière Gatineau, la rivière des Outaouais, la division des lots, les bâtiments, les chemins, le réseau hydrographique. Le village de Wright est construit au pied des majestueuses chutes des Chaudières.

*Aidé de nombreux travailleurs, Philemon Wright fit des défrichements considérables, cultiva en véritable agronome, importa à grands frais d'Angleterre des reproducteurs des races de bétail les plus célèbres.*⁵⁹

L'auteur Rick Henderson [P-26] évoque qu'à sa première année d'exploitation, Philemon Wright a déjà « mis sur le marché 100 acres de blé et de lin. En 1804, il a eu la plus grande récolte de chanvre du Bas-Canada »⁶⁰. Dès 1802, Philemon Wright s'empresse d'exploiter le potentiel hydraulique des chutes des Chaudières pour actionner notamment le moulin à farine et la scierie. **Le terrain où est situé l'actuel bâtiment n° 8 est le lieu où Philemon Wright avait fait construire une forge et une tannerie cette même année. Plus tard en 1820, il bâtit une fonderie avec un marteau à bascule hydraulique**⁶¹. Un barrage de pierre dont une partie existe encore détournait l'eau des chutes pour actionner les roues à aubes. Graduellement, il ajoute un magasin en 1809, l'hôtel Columbia en 1820, une échoppe de cordonnier et sellerie en 1821, un atelier de tailleur, une boulangerie en 1822 [H-4 ; cf. carte identifiant les établissements à la p.35].



Henry DuVernet immortalise en 1823, *Wright's Town (A View of Mill and Tavern of Philemon Wright at the Chaudière Falls)*, situé sur la rive nord des chutes des Chaudières. « Les établissements représentés dans le paysage constituent une mémoire d'une communauté qui jettera les bases de ce qui deviendra la Région de la capitale nationale du Canada. Cette image est en quelque sorte l'œuvre phare de la genèse de la région. Ces établissements ayant aujourd'hui tous disparu, elle devient en effet un précieux témoignage de leur existence. » [P-27^A, p. 97].
Ci-contre, *Wright' Town* est cartographié par John Burrows le 26 janvier 1824.

- TM *New Stone Store/ Tavern*
(appellation par J. Burrows)
- PC *Petite Chaudière*
- TdD *Trou du Diable*

1824



À la mémoire de Philemon Wright, monument inauguré au 150^e anniversaire de la cité de Hull en 1950. En arrière-plan, l'édifice n° 6 de la E.B. Eddy.

Les auteurs Rick Henderson et Louise N. Boucher mentionnent que l'hôtel Columbia est bel et bien un édifice distinct de la taverne-magasin Wright qui est coiffé du campanile. Cette architecture populaire ou commerciale conserve des formes mimétiques qui rendent cette maison de réunion (*Meetinghouse*) instantanément reconnaissable : un plan carré, un toit pyramidal et une verticalité médiévale. À maintes reprises, le premier symbole spécifique de la vie civique organisée sur la frontière américaine en expansion était l'aspect de la *Meetinghouse*. En médaillon, le Capitole de l'État de l'Indiana à Corydon en est presque l'exemple parfait ⁶².



« Philemon avait tout ce dont il avait besoin, sauf une réserve inépuisable d'argent » écrit Rick Henderson dans ses *Chroniques de la Capitale* ⁶³. Son capital initial de 20 000 \$, équivalant aujourd'hui à 400 000 \$, s'évanouit, car le problème est « d'acheminer ses récoltes vers le marché. Ainsi, alors qu'il essayait de construire le village, et qu'il avait tant de difficultés à faire parvenir ses récoltes au marché, son argent s'est inévitablement épuisé. » ⁶⁴. Philemon Wight cherche donc un produit qui permettrait de générer des profits. Il décida que « le bois pouvait être sa culture de rente, et il conçut donc un plan audacieux pour en faire flotter des tonnes sur la rivière des Outaouais — un plan qui permettrait de commercialiser les récoltes, la farine, la potasse et le bois sur un gigantesque radeau de bois carré. » ⁶⁵.

De sa colonie établie au canton de Hull, Philemon Wright lance donc le 11 juin 1806 la première cage formée de 50 radeaux. Cet archétype nommé *Columbo*, prendra deux mois pour franchir les rapides et parcourir 250 miles marins (460 kilomètres) jusqu'à Québec avec cinq hommes à bord, dont London Oxford, gentleman afro-américain. Ils vont atteindre le port de Québec le 12 août 1806. Ce geste d'éclat révèle le parfait moyen de transport pour ces bois.

Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais



James Pattison Cockburn exécute *in situ* ce lavis en 1825 où l'on voit le pont qui passe par-dessus le *Lost Channel* (cf. p.16, # 3). La même année, le major G.A. Elliot réalise cette cartographie de l'archipel des chutes des Chaudières.

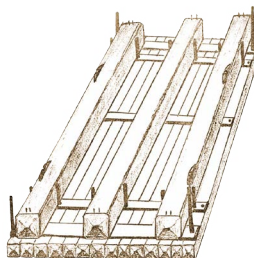
La vallée de l'Outaouais où les pins atteignent 60 m de hauteur devient le berceau du *Wood Rush* :

*Le voyage réussi du Columbo en 1806 et la demande croissante de bois canadien en Grande-Bretagne pendant les années du Blocus ont attiré plusieurs âmes vers la vallée de l'Outaouais dans le commerce du bois.*⁶⁶

Le leadership de Philemon Wright va assurer la prépondérance de la vallée dans le commerce canadien du bois durant la première moitié du XIX^e siècle, car des entrepreneurs forestiers suivent l'exemple de Wright et s'investissent dans l'assemblage de cages et de radeaux de bois carré.⁶⁷ Quatre générations de cageux se succéderont pour cager les pièces de 12 à 18 m de longueur.

À l'origine, la cage constitue un moyen économique de transporter en grande quantité le bois tout en minimisant les pertes. Datant de 1828, on peut observer à la page suivante une illustration de Philemon Wright et de ses fils, identifiant les meilleures positions envisagées pour leurs radeaux au niveau des chutes des Chaudières sur la rivière des Outaouais.

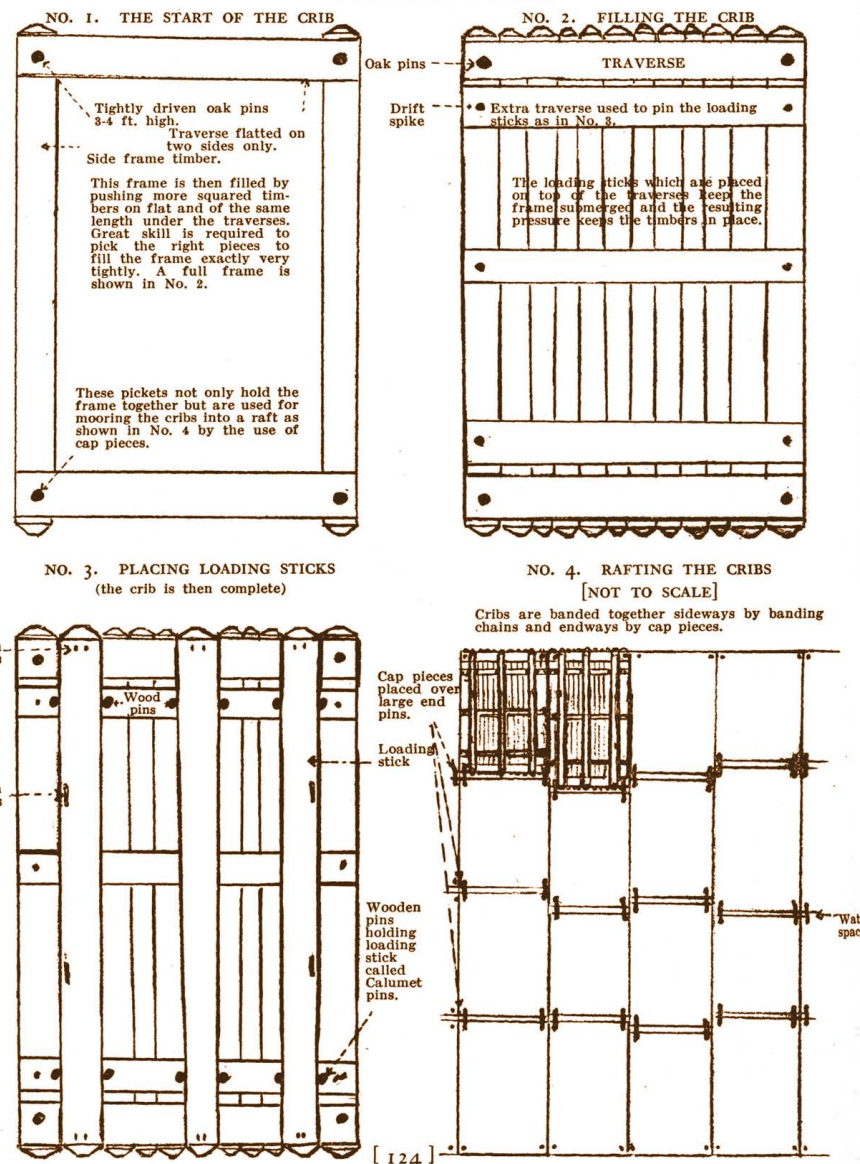
*En 1943, Charlotte Whitton — qui était la petite maire courageuse et puissante d'Ottawa dans les années 1950 et 60 — a écrit un livre intitulé A Hundred Years A-Fellin, dans lequel elle a donné la première description écrite de la construction d'un radeau de bois équarri de la vallée de l'Outaouais.*⁶⁸



On met d'abord une rangée de pins qui flottent, puis on ajoute les traverses en chêne, reliées avec des chevilles ou des harts. Une centaine de radeaux sont alors réunis pour former la cage, 500 m sur 60 m. Cet ouvrage d'ingénierie de 7 500 tonnes, véritable île flottante, est équipé de cordes, ancres, chaînes et voiles avant d'entreprendre le voyage des lacs Ontario ou Témiscamingue jusqu'à Québec.

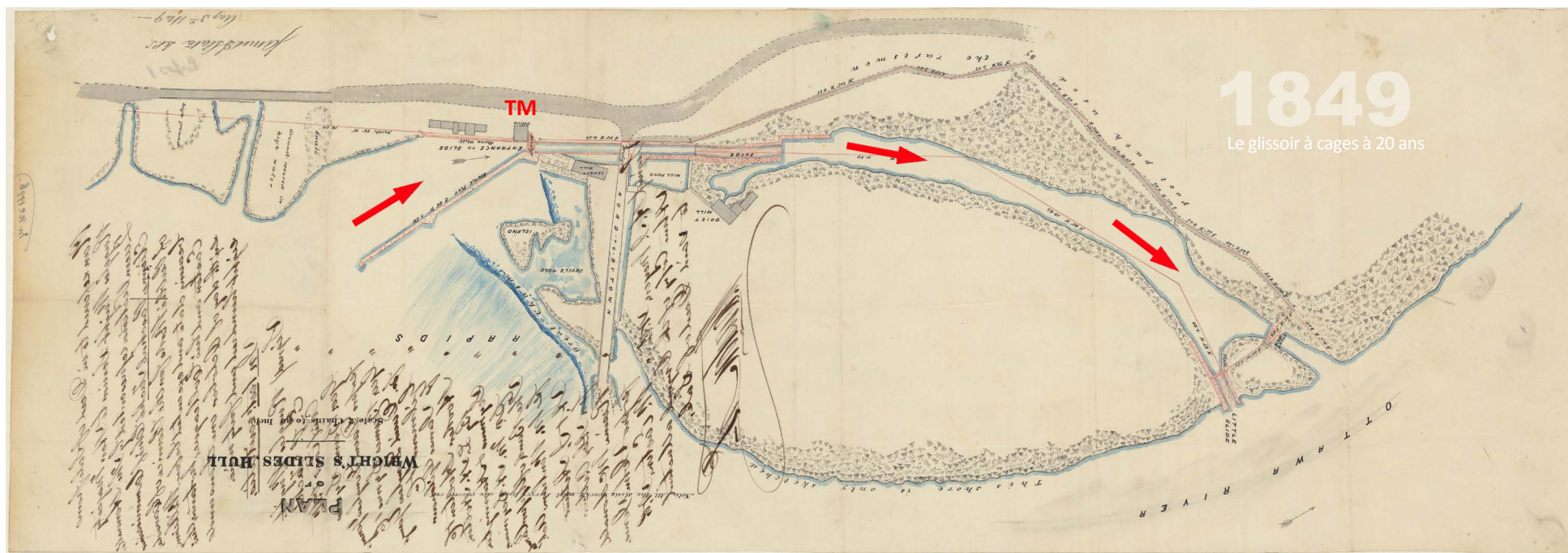
Extrait de la page 24 de l'avis archéologique P-24 :

SQUARE TIMBER CRIB
SCALE 8 FEET = 1 INCH



Une autre infrastructure importante et innovatrice sera érigée en 1829, immédiatement à côté de la forge, avec son marteau à bascule. Il s'agit du glissoir, cette large plateforme aménagée pour permettre aux cages d'éviter les dangereux tourbillons des chutes. Jusqu'à la création du système de glissoir, des gens ont perdu la vie dans la descente des cages en suivant les chutes. L'entrée du glissoir se trouvait à hauteur des chutes où l'eau était puisée et se déversait vers le bassin inférieur. La pente, d'abord très prononcée, a été adoucie avec le temps. Le glissoir était fait de billes posées en parallèle de la bordure du glissoir. Afin d'éviter toute mauvaise utilisation du glissoir, un poste de contrôle a été aménagé à la tête des chutes pour gérer la circulation des cages.

Après l'union des Bas et Haut-Canada, ce glissoir a été finalement acheté en 1849 pour 10 000 £ par le gouvernement qui l'a placé sous son contrôle exclusif pour l'avantage général du Canada. Au bas de cette page, on peut examiner de plus près le tracé du glissoir *Hull Slide*. « Ce canal prit le nom de *canal du Gouvernement* après son achat » [P-22, p.13]. L'encre qui a traversé le papier à plan a servi à inscrire « Le plan mentionné dans l'acte de vente de Ruggles Wright Senior à Sa Majesté la reine Victoria représentée par l'honorable Étienne-Paschal Taché, commissaire en chef des travaux publics pour la province du Canada, portant la date et signé devant William Easton et ses collègues notaires, le sixième jour du mois d'octobre mil huit cent quarante-neuf ». Ce glissoir restera « en service jusqu'en 1970. Après cette date, le canal est recouvert et utilisé pour le transport de produits chimiques par la Domtar. » [P-24, p.24]. Nous pouvons observer sur cette vue d'oiseau de Stent & Laver, avant qu'on envisage l'emplacement du parlement, des radeaux qui attendent de contourner les chutes par les glissoirs tant au nord qu'au sud.





Il ressort que le « profil architectural du village des Chaudières est d'importation américaine, mais d'origine britannique » [P-27, pp. 97-98]. Ce paysage de James D. Duncan reprend le microterritoire de DuVernet (cf. 85), mais « l'édifice au campanile, de style géorgien, y est plus prédominant ».



Published by Messrs. Stent & Laver, Architects &c., Ottawa, C.W.

Sarony, Major & Knapp, Lith., 449 Broadway, N.Y.

CITY OF OTTAWA CANADA WEST.

1850

In the vicinity of the Right Honourable the Earl of Selkirk's Hotel, Ottawa, by the Governor General of British North America. This View of the City of Ottawa, the Capital of Canada, is by permission most respectfully dedicated by His Excellency's obliged and very obedient servants, Stent & Laver.

Comme autant de Jos Montferrand ou d'Aimé Guérin, les Canadiens français sont préférés comme cageux (*Raftsmen*) pour leur connaissance des rivières et leur capacité à piloter les cages. Un contemporain les décrit comme des « gaillards bronzés avec des muscles tant qu'on en veut et une bonne humeur, une gaieté, à faire périr un hypocondriaque »⁶⁹.

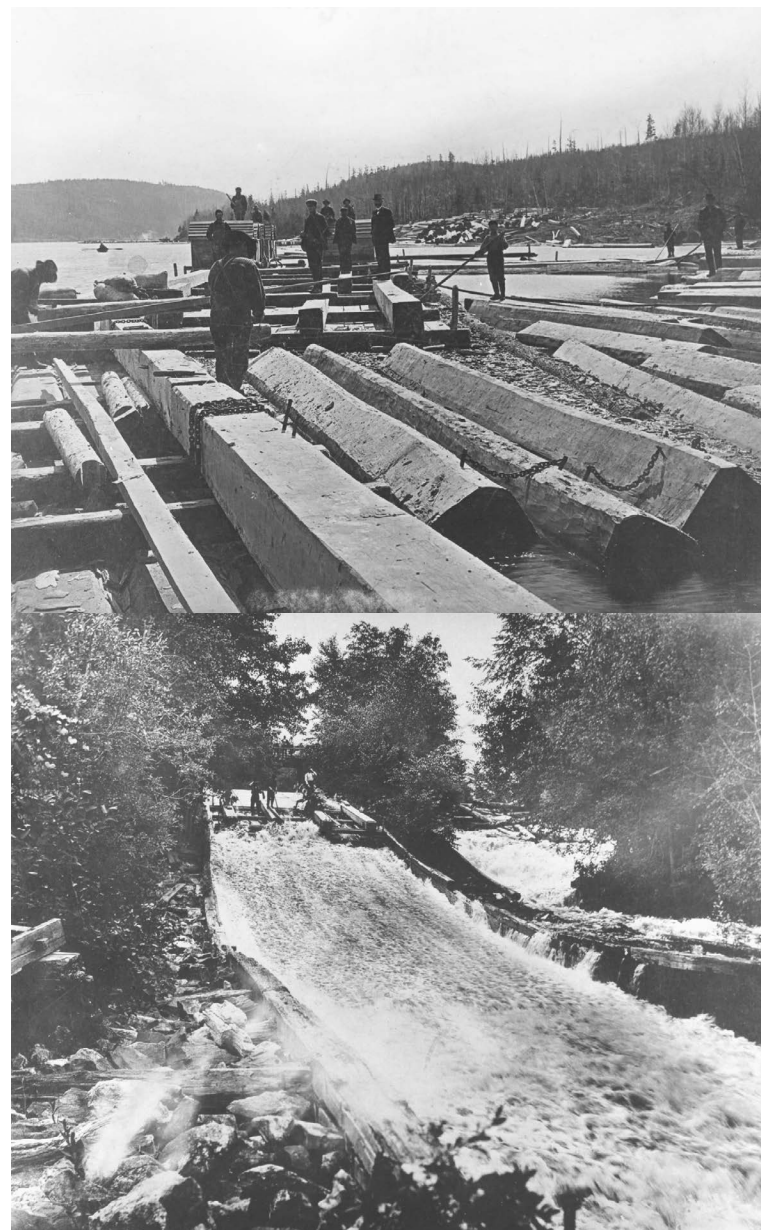
Le spectacle romanesque des radeaux géants, descendant le noble fleuve et venant des forêts des Outaouais, émerveille les riverains pendant plus d'un siècle.

Du promontoire de Québec s'étend à perte de vue un tapis de bois, ondulant sous les marées et recouvrant les vingt-six anses aménagées entre Montmorency et Cap-Rouge. Au XIX^e siècle, le port de Québec bourdonne d'activités. C'est là qu'arrivent les trains de bois, les fameuses cages, en provenance des forêts lointaines. Plus de 1 200 vaisseaux attendent cette marchandise — le bois « carré » de 2' ou 3' — destinée au commerce hauturier dopé par les tarifs préférentiels.

Cette donne économique providentielle, liée au Blocus imposé par Napoléon 1^{er} à l'Europe, ébranle le commerce du bois anglo-baltique. Les mâts en pin blanc, *Pinus strobus*, et le bois de chêne blanc, *Quercus alba*, sont déterminants pour maintenir la suprématie navale britannique. **Le bois carré représentera la principale source d'exportation et de revenus au Canada-Uni.**

Nous vous invitons à consulter le *plan muséOLOGIQUE* du M.F.N.P.W. produit sous la cote M-1 et plus spécifiquement les pages 103 à 131 pour mieux comprendre le thème de la naissance de cette première grande industrie du Québec et du Canada.

Wright's Town, ce noyau villageois est donc non seulement à l'origine de l'ancienne ville de Hull qui deviendra l'actuelle ville de Gatineau, après la fusion municipale, mais aussi le berceau du *Wood Rush* et de la grande épopée des cageux (*Raftsmen*) évoquée dans l'hymne *Ô Canada* de 1880 (cf. p.24).



Le grand train de bois est remonté en aval des chutes des Chaudières après que la centaine de radeaux ait passé les glissoirs à cages.



1882

Au cœur de l'ère des cageux, trois glissoirs à cages sont en fonction dans l'archipel

- 1 Hull Slide
- 2 Buchanan's Slide (Flume)
- 3 Government Slide

PLAN OF THE LOWER VILLAGE OF HULL,

SHewing ITS POSITION RELATIVE TO THE CITY OF OTTAWA.

THE PROPERTY OF THE HEIRS OF THE LATE

RUGGLES WRIGHT ESQUIRE.

Surveyed by

W. A. AUSTIN, C. E.

P. L. Surveyor.

Scale 4 Chains to an Inch.



NOTE.
ALL THE REGULAR LOTS IN THE LOWER VILLAGE OF HULL ARE 66 FT BY 99 FT

Fondateur de la 4^e plus grande ville du Québec (Gatineau), Philemon Wright a été désigné comme un personnage historique de grande importance pour le Canada.

57 ans après la fondation du premier noyau colonial, l'avènement de la capitale canadienne à Ottawa est intimement lié à la richesse forestière de la vallée de l'Outaouais.

après 1827



1828

[P-24, p.13]

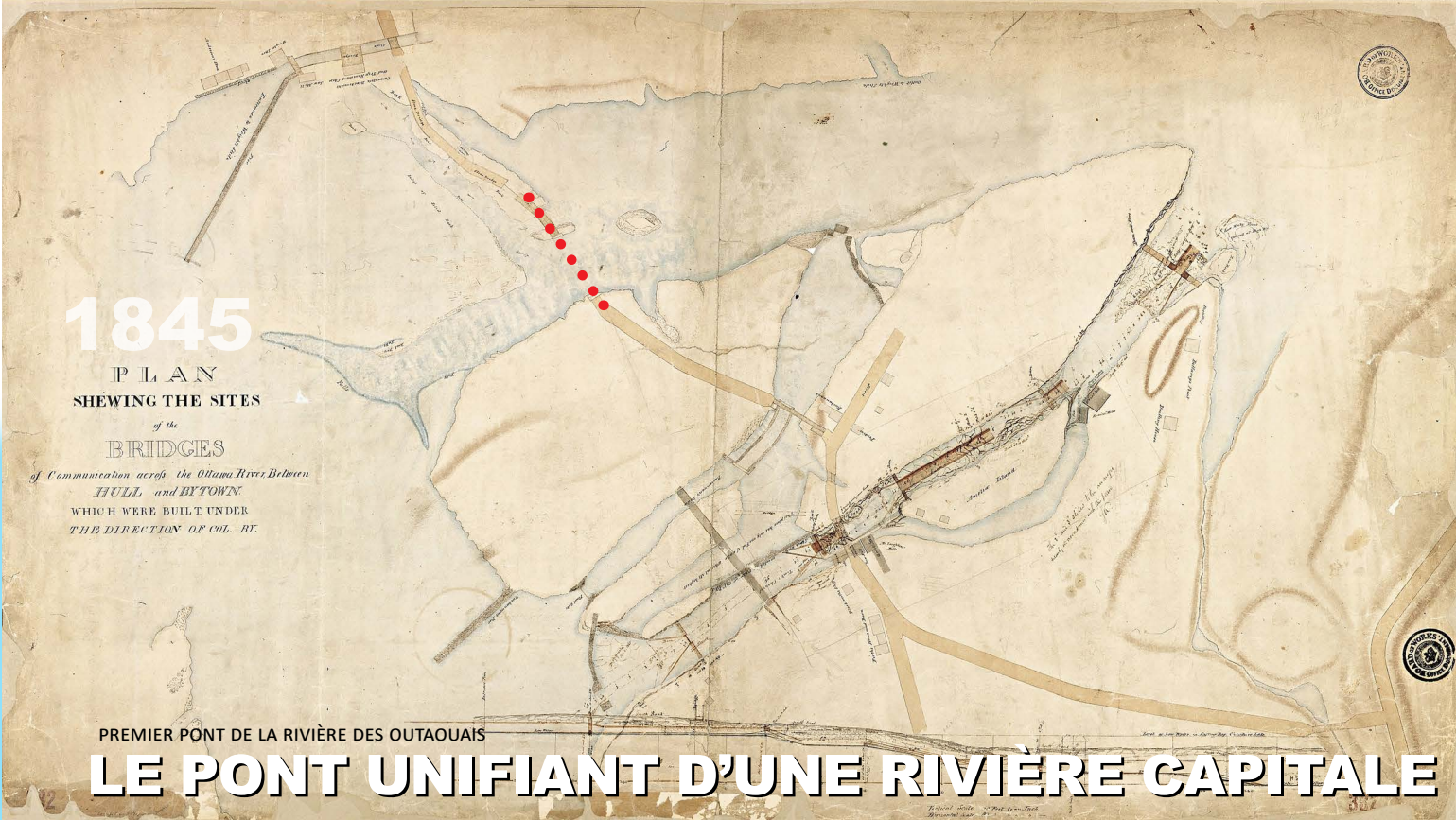


Publié en 1842

le pont est déjà effondré



1844



Le pont des Chaudières s'appelait auparavant le pont Union ou *Union Bridge*. Différentes structures se sont succédé ⁷⁰ :

- En 1827, le lieutenant-colonel By dirige la construction d'une série de ponts en pierre et en bois à travers l'archipel des Chaudières (cf. plan en p.16). En mars 1835, le pont en bois à arches est très abîmé sous la force des glaces. Il s'écoulera définitivement le 18 mai 1836. Un service de traversier est alors provisoirement établi.
- En 1843, l'ingénieur Samuel Keefer réalise le pont suspendu qui ressemblait à une version rustique du pont de Brooklyn ou de San Francisco. Il s'agissait d'une réalisation majeure du génie civil pour le Canada. Le pont était constitué de tours en pierre qui retenaient les câbles de suspension et d'un chemin de roulement renforcé par des fermes en bois. Le pont suspendu qui avait 6 m de large s'est révélé inadapté au trafic.
- En 1889, le pont à treillis métallique renommé *Old Union Bridge* est construit par Messis, Rousseau et Mather. En 1914, ce pont est considéré déficient pour les charges qu'il devait transporter alors, en 1919, un nouveau contrat est attribué.
- En 1920, l'actuel pont à poutres en acier et ses culées sont construits par la compagnie Dominion Bridge de Lachine, Québec.

1845



1892



1915



2013



OUTAOUAIS

Ligne du temps au Wood Rush

Révolution industrielle de l'Angleterre qui s'est imposée comme le berceau de la révolution industrielle mondiale. L'Empire colonial britannique est le plus étendu du monde au XIX ^e siècle (33 millions de km ² pour une population représentant environ le quart de la population mondiale totale)	1760 ● 1840
Première colonie permanente en Outaouais par Philemon Wright	1800 ●
Blocus continental et début du <i>Wood Rush</i> (naissance de l'industrie forestière avec <i>Columbo</i> , premier train de bois carré)	1806 ●
Construction des navires-radeaux <i>Columbus</i> et <i>Baron of Renfrew</i> par Charles Wood à l'île d'Orléans	1823 ●
Réalisation du premier pont Union et début de la construction du canal Rideau par le lieutenant-colonel By (fin des travaux en 1832)	1826 ●
Jos Montferrand commence à travailler en Outaouais	1827 ●
Prototype du glissoir à cages, le <i>Hull Slide</i> , par les Wright	1829 ●
<u>DÉCÈS DE PHILEMON WRIGHT</u>	1839 ●
Acte d'Union des Canadas	1841 ●
Publication des 2 tomes du <i>Canadien Scenery</i> <i>Près du tiers des illustrations : radeaux (ère proto-industrielle, phase 1)</i>	1842 ●
Rachat et exploitation des glissoirs à cages par le gouvernement	1849 ●
Première émission d'un timbre au pays, le <i>Castor à 3 pences</i> créé par Stanford Flemming qui marque la transition entre le commerce de peausserie et l'industrie du bois où le castor est évoqué symboliquement comme ingénieur forestier	1851 ●
Ezra Butler Eddy s'installe en Outaouais et transigera avec les Wright (location, achat)	1854 ● 1856
Choix de la capitale, Ottawa, par la reine Victoria	1857 ●
Première visite royale : le prince de Galles Albert Édouard (qui deviendra Édouard VII) pose symboliquement une pierre d'angle en marbre du parlement et embarque sur un radeau qui passera dans un glissoir à cages aux chutes des Chaudières	1860 ●
Exposition universelle à Paris : Canada, l'empire forestier	1867 ●
Fondation du Canada	1867 ●
700 employés engagés dans les manufactures E.B. Eddy	1871 ●
Adolphe-Basile Routhier écrit les paroles du <i>Chant national (Ô Canada)</i> : l'ère des cages est évoquée par l'épopée glorieuse	1880 ●
Un incendie ravage les immobilisations des Wright aux chutes des Chaudières.	
Publication des 2 tomes du <i>Picturesque Canada</i> par George M. Grant où le Canada se positionne comme empire forestier. L'industrie forestière est à califourchon entre deux périodes : phase 1 (radeaux) et phase 2 (bois de sciage).	1882 ●
Compagnie E.B. Eddy installe sa première machine à papier (phase 3 de l'industrie)	1889 ●
Grand Feu	1900 ●
Deuxième visite royale : le duc et de la duchesse de Cornouailles et d'York (plus tard George V et la reine Marie) embarquent sur un radeau qui passera dans un glissoir à cages aux chutes des Chaudières	1901 ●
<u>DÉCÈS D'EZRA BUTLER EDDY</u>	1906 ●
Un dernier train de bois quitte l'Outaouais pour Québec, celui de J.R. Booth Co	1908 ●
2500 employés engagés dans les manufactures E.B. Eddy Co	1923 ●
Fermeture de la fabrique d'allumettes chez E.B. Eddy Co	1928 ●
Création du UN dollar avec le <i>Missinaibi</i> et l' <i>Ancaster</i> (E.B. Eddy)	1973 ● 1987



1855
Les cageux dans le
phare-ouest du Québec

OUTAOUAIS

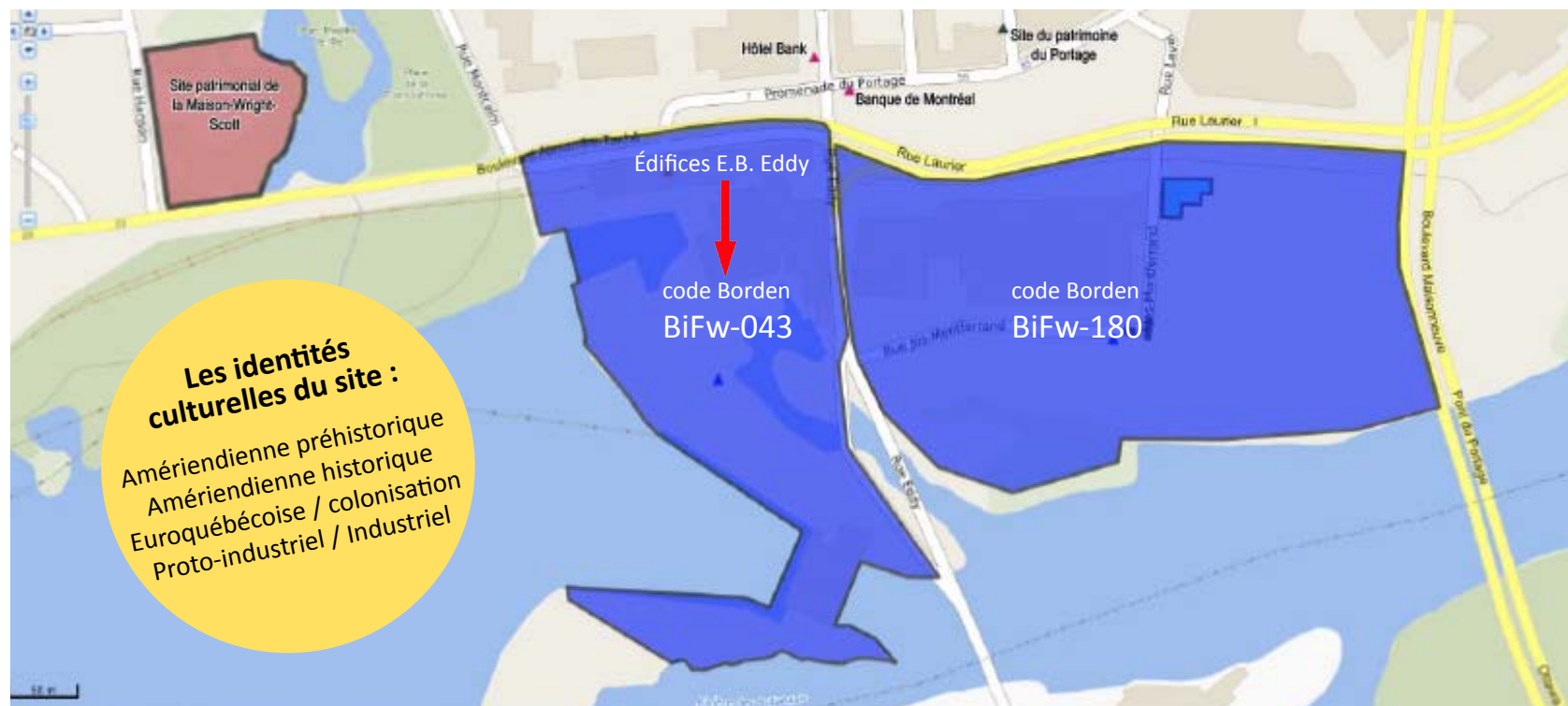


Chapitre 5. Sites archéologiques connus

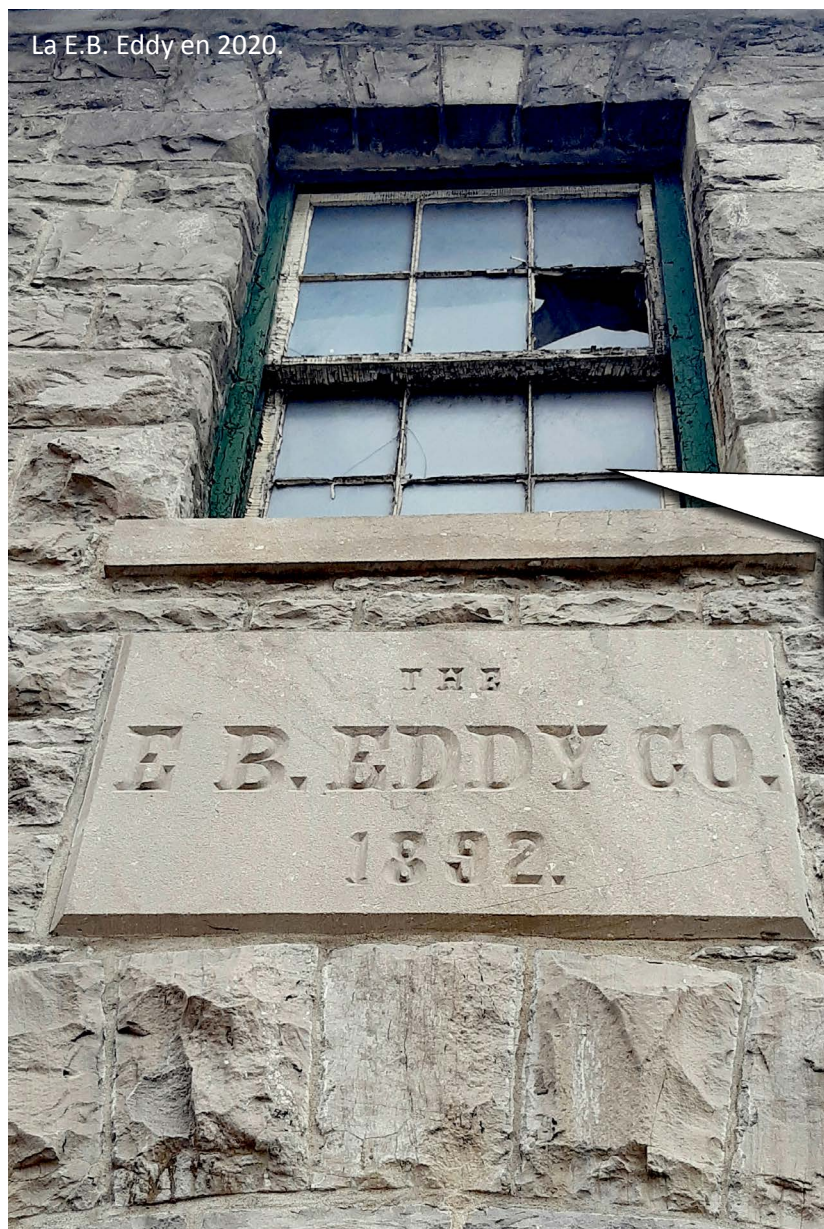
Pour une vue d'ensemble, tous les sites archéologiques répertoriés sur le territoire de la ville de Gatineau, dans le secteur Hull, sont catalogués à P-24 aux pages 11 et 12. En ce qui concerne cette proposition de classement, le site des chutes des Chaudières contient des ressources archéologiques importantes qui doivent être protégées. Celles-ci touchent les racines identitaires tant du Québec que du Canada et elles transcendent les frontières de Gatineau. Les expertises suivantes peuvent être consultées :

- **Pièce P-16** : ETHNOTECH, 1988, Étude d'ensemble du patrimoine, Hull, 253 p.

- **Pièce P-6** : DESROSIERS, Pierre, 2000, *Avis sur les modalités à suivre pour assurer la protection des composantes archéologiques du complexe industriel de la E.B. Eddy (BiFw-43)*, Ministère de la Culture et des Communications, 45 p.
- **Pièce P-5** : PILON, Jean-Luc et BOSWELL, Randy, 2015, *Below the Falls; An Ancient Cultural Landscape in the Centre of (Canada's National Capital Region) Gatineau*, Journal Canadien d'Archéologie, 39: pp.257–293
- **Pièce P-24** : ARCHÉOTEC INC, 2019, *Rapport ancien site de la Domptar (Gatineau, secteur Hull)*. **Ci-bas, la figure 1.2 extraite de la page 8 du dit rapport identifie les éléments archéologiques et patrimoniaux qui bénéficient d'un statut légal en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel :**



Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais



La E.B. Eddy en 2020.

Il y a vingt ans, dans la foulée de la reconnaissance ministérielle de l'intérêt historique de quatre bâtiments considérés authentiques du complexe industriel de la E.B. Eddy, le gouvernement du Québec a commandé un avis archéologique décisif, depuis jamais contredit. Il s'agit de l'« Avis sur les modalités à suivre pour assurer la protection des composantes archéologiques du complexe industriel de la E. B. Eddy (BiFw-43) » fait par Pierre Desrosiers en 2000 et catalogué à la Bibliothèque numérique en archéologie du MCCQ. [M-2, p.18]

Ces recommandations au MCCQ devront tôt ou tard être mises de l'avant — **soit l'étude de potentiel archéologique suivie des fouilles d'archéologie préventive et de sauvetage** — préalablement à tout projet touchant non seulement les édifices de la E.B. Eddy, depuis classée, mais aussi l'ensemble du site proposé de 7 hectares.

Dans ce cas précis, on parle de travailler en amont avec une équipe d'archéologues pour **planifier et gérer adéquatement la ressource archéologique sur ce site à triple vocation — archéologique, patrimonial et historique.** On s'éloigne donc du cas de figure d'une simple surveillance archéologique qui consiste en la présence d'un archéologue sur des chantiers de construction ou des projets d'aménagement, incluant les excavations, afin de vérifier la présence éventuelle de vestiges archéologiques. Ainsi, la recommandation marginale retrouvée à P-24 (pp.78 et 80) constitue une approche réactive en archéologie.

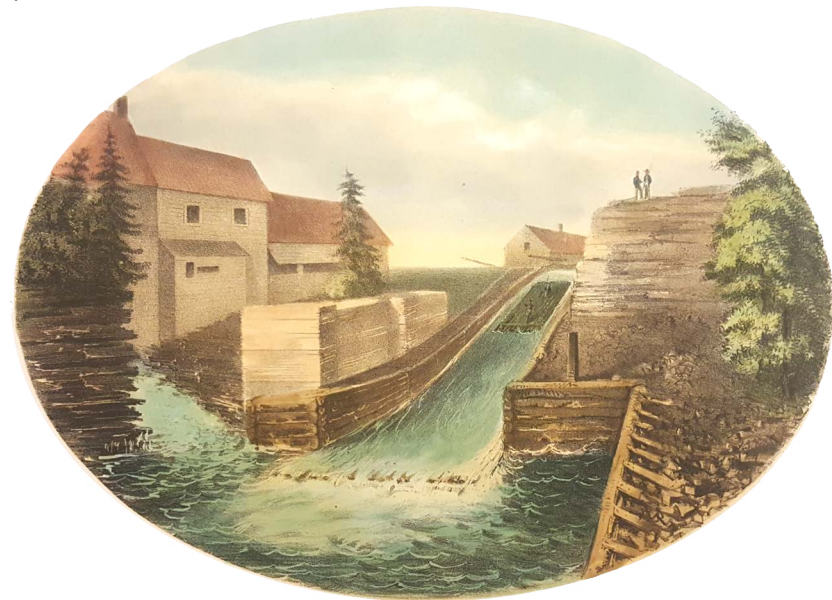
Le malheur découle du fait que les circonstances fortuites incluent également des « découvertes fortuites » dans des sites archéologiques pourtant répertoriés ou encore, dans des secteurs d'intérêt archéologique connus de longue date par les spécialistes. L'improvisation perpétuelle découle donc de cette situation, même dans les endroits où la présence de **vestiges est certifiée ou à « potentiel très fort » [P-1, p.144]** comme aux chutes des Chaudières.

En plus d'entraîner la perte de vestiges archéologiques par le biais d'intervention de type *pompier* (supervision archéologique), cette gestion passive fait porter l'odieux des retards d'échéanciers des travaux d'aménagement aux archéologues, situation d'où découle l'expression bien connue : les archéologues retardent les travaux ! »⁷¹.

La majorité des éléments archéologiques constitue ce que l'on pourrait désigner par le terme de « patrimoine caché » : la plupart restent invisibles, tant qu'ils ne sont pas révélés par une excavation du sol ou une investigation subaquatique (inventaire ou fouilles archéologiques). Cela impose des contingences qui n'existent pas dans d'autres types de ressources patrimoniales — le patrimoine bâti, par exemple — puisque leur manque de visibilité implique qu'elles ne sont toujours pas recensées, une caractéristique qui accentue leur potentiel d'être soumis à une destruction. De plus, certains vestiges archéologiques sont des témoins fugaces ou difficilement identifiables, souvent perceptibles que par des archéologues, ce qui peut entraîner des destructions silencieuses qui passent malheureusement inaperçues. Les nouvelles approches dans ce domaine comprennent maintenant une responsabilisation accrue de différents paliers de gouvernance, l'ouverture sur de nouvelles thématiques (le patrimoine immatériel, par exemple), de même qu'une vision qui accorde une place prépondérante à la prévention. Nous vous référons à M-2 (pp. 12 à 17, 30 à 41) où la municipalité a été informée que l'articulation des identités culturelles sur le site est menacée incluant de l'archéologie industrielle. On semble boudier les démonstrations pourtant évidentes :

Entre temps, la crise sanitaire ne doit pas empêcher d'agir sur la crise culturelle et patrimoniale de Gatineau qui vit des heures sombres. Avec la sortie du quotidien Le Droit en janvier dernier, plus personne ne peut ignorer que le SACL vit une crise sans précédent où l'on met à sous-traitance le développement culturel du territoire. On amollit les débats publics et on dissout les redditions de compte. La CACLP se rencontrait en moyenne 8,80 fois par an, cette statistique a chuté depuis 14 ans à 4,93 fois par an. [M-2, pp.46-47]

Nous gardons un objectif essentiel en tête : le site archéologique de la E.B. Eddy portant le code Borden BiFw-43 doit prioritairement accueillir une étude exhaustive de potentiel, pour permettre de dresser un vrai inventaire archéologique. Même l'avis archéologique de mars 2019 [P-24] est révélateur de l'épineux malaise : **hors leur mandat formel, les archéologues font apparaître l'importance du tracé historique du glissoir à cages (*Hull Slide*)** qui se situe à l'arrière des édifices nos 1 à 3 de la E.B. Eddy, car ils savent que toute **requalification de ce patrimoine doit évoquer l'esprit du lieu** et donc, nécessairement la présence des cageux (*Raftsmen*). Nous avons déjà évoqué l'ère séculaire des cageux dans la section précédente, mais rappelons que l'invention du glissoir à radeaux par les Wright a été reconnue comme un événement historique d'importance nationale par la CLMHC [P-11A].



*La préservation du passé, d'un patrimoine héritage des générations précédentes est aussi, dans le contexte de la mondialisation, un réflexe identitaire de protection face à une uniformité grandissante.*⁷²

La complexité du site nécessite une collaboration interdisciplinaire serrée pour répondre de façon éclairée à la problématique de développement du lieu, pour le plus grand bénéfice des gens de Gatineau et de la région de l'Outaouais. [P-6, p.3]

Dans un quartier industriel, dans une ville-usine, dans une vallée ou un bassin industriel — l'usine même fermée fait partie de cette identité, surtout lorsque le territoire s'est construit autour d'elle, comme à Gatineau. La protection et la mise en valeur de la E.B. Eddy deviennent donc incontournables.

Notre patrimoine industriel est doué d'une valeur universelle liée aux transformations sociales, mais, on doit y ajouter de nouvelles significations porteuses de sens pour tous et nous les subdivisons en trois volets:

- Patrimoine avec une mémoire négative (*Dark Heritage*)
- Patrimoine industriel et le colonialisme
- Patrimoine industriel et l'environnement

En raison des activités industrielles intensives qui s'y sont déroulées sur deux siècles alors qu'on avait besoin de ces emplois, certains usages ont été jusqu'ici tolérés. Les lots au cadastre officiel du Québec 1.620.648, 1.620.649, 1.620.450 ont **cessé en 2008 d'être utilisés à des fins industrielles et les droits acquis entièrement épuisés. Les nouveaux usages des bâtiments classés doivent dorénavant permettre de façon ostensible de protéger et de favoriser l'interprétation et la mise en valeur de la ressource patrimoniale et archéologique.** Nous recommandons que le PLAN DE CONSERVATION découlant de la nouvelle classification prépare la municipalité à réintégrer à son plan d'aménagement la vocation antérieure du pôle public à dominante muséologique à la E.B. Eddy [Cf. M-2, p.30]. Le futur musée M.F.N.P.W. [M-1] pourra adapter sa programmation selon l'état des recherches archéologiques sur le

terrain et donc, intégrer de l'archéomuséologie sur le site. Ce musée doit aussi contribuer fortement à développer une culture commune qui soudera la conservation et la transformation, caractérisant la résilience de nos collectivités. La richesse de notre patrimoine forestier à la fois social, historique et naturel réclame une approche de mise en valeur globale auprès du grand public. L'Outaouais a bel et bien la capacité de rayonner internationalement, car cette vallée est le berceau du *Wood Rush* à l'origine du récit mythique des cageux en Amérique du Nord.

Les experts considèrent que l'ensemble du site archéologique des chutes des Chaudières est « exceptionnel » et d' « intérêt national ».

[P-1, p.144]

En plus des actions relevant des articles 68 et suivants de la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec* pour protéger entre autres choses les vestiges du glissoir et de la taverne-magasin, le Ministère de la Culture et des Communications doit saisir l'occasion de la nouvelle et future classification pour adapter et coordonner les interventions avec les statuts juridiques qui affectent à perpétuité les deux sites historiques canadiens — les deux portages successifs à la hauteur des chutes des Chaudières [P-5] — mais aussi à la plus haute classification patrimoniale assignée aux édifices n^{os} 1,2,3 et 6 de la E.B. Eddy.

On ne pourra pas faire l'économie de l'effort sur le dos des habitants de l'Outaouais et « laisser tomber Gatineau qui s'embourbe inextricablement dans sa crise identitaire depuis 2012 » [M-2, p.20]. **Il est temps de cesser le « colonialisme interne » envers l'Outaouais québécois. Malgré la forte exploitation de son territoire, son développement est inégal, car il subit depuis un siècle et demi une discrimination politique tant par Québec que par Ottawa.** Le malaise de l'Assemblée nationale qui a adopté une motion de principe pour « reconnaître officiellement le sous-financement de l'Outaouais »⁷³ est certes un indice de cette prise de conscience collective.

3 MOTIFS DE LA PROPOSITION DE DÉSIGNER NATIONALEMENT LE SITE PATRIMONIAL

Chapitre 6. Motifs de la proposition

Cette proposition de désignation des chutes des Chaudières comme site patrimonial est une demande issue du milieu patrimonial formulée par A.B.C. Stratégies, OSBL, et soutenue par la Société d'histoire de l'Outaouais, OSBL. Voici, à grands traits, nos motivations reliées tout aussi bien à des faits nouveaux qu'au devoir collectif d'intervenir rapidement sur un site historique et patrimonial unique au Québec avant qu'on ne le gâche irréversiblement en raison d'un manque de vision grave et d'un laisser-aller apathique chronique :

- **RÉÉVALUER ce cas de figure du point de vue strictement patrimonial, car l'usine est maintenant fermée.** L'occupation industrielle intensive du site de la E.B. Eddy a été la toile de fond qui a fortement influencé le type de protection patrimoniale minimale accordée en 2001, la privant même d'une aire de protection (≈ 152 mètres).

Il est clair aussi que la Caisse de dépôt et placement du Québec, société d'État, était durant cette période l'actionnaire majoritaire de la Domtar. La rentabilité de l'usine anciennement soutenue par l'État et le maintien d'emplois ne sont plus en jeu. Donc, tant la fermeture de l'usine de Gatineau que la vente immobilière en décembre 2013 à Windmill Development Group ⁷⁴ ont fait disparaître la « contrainte » [P-1, p.232] de « gestion très lourde » de la *Loi sur le patrimoine culturel* ⁷⁵. « Le caractère industriel des lieux en fait un site d'accès limité et très surveillé. » [P-18, p.6].

- **DÉFENDRE l'intégrité de notre territoire, actuellement dominé par des capitaux ontariens,** en ce que le périmètre proposé par le site patrimonial redonne à la province du Québec la capacité

de planifier elle-même le développement de terrains hautement identitaires. Les actifs hydroélectriques de la Domtar ont été vendus en bloc en 2012 à une filiale d'Énergie Ottawa inc ⁷⁶. Il y a aussi Hydro-Québec qui a cédé en 2016 à Portage Power (une filiale d'Hydro-Ottawa) ses intérêts dans la centrale Hull 2, laquelle est formellement inventoriée dans le *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* ⁷⁷. Du côté de la société immobilière ontarienne Windmill Development Group Inc ⁷⁸ qui a racheté des terrains de la Domtar, la situation est tout aussi analogue. Selon P-30, pp.4-5, Hydro-Ottawa serait intéressé à acheter l'édifice n° 6 seul pour en faire un simple entrepôt.

- **SAISIR l'opportunité exceptionnelle pour Québec d'être visible, splendide et omniprésent dans la capitale nationale fédérale,** car ce secteur fait littéralement le pont entre les deux côtés de la rivière des Outaouais.

« Ces terrains sont essentiels pour bâtir l'avenir de notre capitale » — dixit ex-dirigeante de la Commission de la capitale nationale ⁷⁹. Une contrainte principale affecte cette zone en ce qu'elle est inaccessible alors que **c'est le siège de l'identité historique, culturelle, sociale et économique de la région. Notre âme n'est pas à vendre** : la collectivité doit reprendre le contrôle de la mise en valeur de ce site comme « contribution importante à la consolidation du sentiment de fierté et d'appartenance à la région de l'Outaouais » — dixit le MCCQ [P-30, p.310].

- **(RÉ)EXAMINER** la capacité du site historique à recevoir un musée national comme le M.F.N.P.W. [M-1] comparable au niveau opérationnel au dossier du Musée des sciences et de la technologie du Canada dont la relocalisation sur ce site jugé idoine a néanmoins avorté sous le gouvernement fédéral conservateur de l'hon. Stephen Harper [M-2, pp.30, 35 ; P-30, pp. 616 à 633 en liasse].
- **CONSTATER l'échec des discussions sur deux décennies (1998 à 2020) avec les propriétaires successifs qui n'ont pas offert un terreau favorable** pour gérer concrètement les ressources historiques exceptionnelles de ce site. C'est le sempiternel conflit

d'intérêts entre l'appel de la rentabilité et le processus culturel et **historique** qui se met en place naturellement après le deuil collectif de la fermeture d'une imposante industrie forestière ayant fait la fierté de la collectivité pendant deux siècles. « Cette longue présence de la E.B. Eddy prend une valeur sentimentale pour les citoyens dépassant toute logique. Le dynamisme de cette compagnie pendant de nombreuses années a été la fierté des milliers de citoyens qui y ont travaillé. Les grèves et négociations entre ouvriers et patrons n'ont pas empêché les employés de s'attacher à cette compagnie. » [P-19, p.132]

Aujourd'hui la région de l'Outaouais, en manque de fougue identitaire, ressentirait le bienfait des moyens d'interpréter le site à l'échelle nationale pour en permettre l'accessibilité, la transmission et la valorisation dont l'intérêt rejoint l'international.

- **SAUVEGARDER tangiblement les ressources archéologiques** de grande importance reliées aux identités culturelles suivantes : Amériennienne préhistorique, Amériennienne historique, Euroquébécoise, Colonisation, Proto-Industriel, Industriel.

Les études et les avis archéologiques, notamment celui du réputé archéologue Pierre Desrosiers de 2000, démontrant que les terrains inclus dans le périmètre proposé sont des lieux très significatifs qui ne sont pas seulement attribuables à des questions d'exploitation des ressources. De sorte qu'il est important de continuer à mettre de l'avant des études de potentiel et d'archéologie préventive et de sauvetage.

- **RESTAURER SELON LES RÈGLES DE L'ART ET CONSERVER le corps architectural de ce centre majeur d'exploitation forestière** et le dégager en définitive de ces superfétatoires qui témoignent du manque de sérieux et de compétences à gérer ce patrimoine unique [M-2, p.48] : cages métalliques, étançonnages et revêtements de fausses briques ou en tôle beige, là depuis 20 ans.

Bâti à l'emplacement du noyau primaire colonial, ce site industriel s'est développé de façon polyphasique et comprend un ensemble cohérent unique de ressources patrimoniales, historiques et

archéologiques réparties sur un terrain de 7 hectares. Plus de sept études historiques et architecturales démontrent que ce site est un château de l'industrie du XIX^e siècle et qu'il représente 200 ans d'histoire industrielle continue, un important exemple de l'histoire économique au pays.

- **FAIRE CONNAÎTRE la force identitaire de l'Outaouais, berceau du Wood Rush, autour des pionniers de l'industrie forestière** que sont les *Raftsmen* et les draveurs et que le romantisme a consacré comme figures emblématiques du Québec.
- **PATRONNER les recherches scientifiques ET METTRE EN VALEUR les vestiges coloniaux reliés à la taverne - magasin de Philemon Wright** situé dans l'empreinte du bâtiment n°3 de la E.B. Eddy. Ces travaux devront être effectués pour gérer prioritairement cette ressource archéologique. Ces murs en pierre de 1819 seraient les plus anciennes de la colonisation du canton de Hull.
- **ASSUJETTIR les monuments historiques à un plan de conservation vigoureux pour stopper leur dégradation exponentielle observable sur une période de 20 ans.** Cet outil institutionnel est indispensable pour éliminer de façon homogène toutes menaces à la préservation de la valeur patrimoniale des monuments historiques présents sur le site.
- **PROTÉGER ET DÉGAGER** les vestiges du glissoir à cages pour favoriser leur mise en valeur et leur interprétation comme la démonstration québécoise de notre ingéniosité et notre productivité industrielle (Québec inc) qui a transformé radicalement le cours socio-économique du Canada dès 1829 sur l'échiquier international.
- **METTRE EN VALEUR** l'ensemble du site des chutes des Chaudières incluant les vestiges du pont Union (pont des Chaudières), premier pont enjambant la rivière des Outaouais situé aujourd'hui au Nord-Ouest du Musée canadien de la guerre et des plaines Lebreton.
- **ORIENTER** le site vers un développement urbain dynamique respectueux de l'esprit du lieu et de l'histoire de ce diamant architectural comme attribut de la fierté québécoise.

Le patrimoine industriel de l'Outaouais, témoin du processus de modernisation, a contribué à l'identité de plusieurs régions du Québec et du pays, et fait partie intégrante de l'histoire nationale.

Ce patrimoine industriel régional est un diamant taillé à multiples facettes éclairant d'autres formes de patrimoines à l'échelle nationale. Du point de vue littéraire et pour nous limiter qu'à ceux-ci, pensons aux Trollope, Willis, Munro, Buies, Crémazie, Routhier, Fréchette, Laurier, Taché, Sulte **qui évoquent l'ivresse du courage des « hommes de cages »**. Cet élément culturel, relié à notre patrimoine industriel, est une composante intime de notre identité et de notre mémoire collective. Comment interpréter, lire, goûter des pans immenses de la littérature, de la peinture et des illustrations gravées sur deux siècles sans l'éclairage de l'histoire et même des mythes fondateurs du pays comme celui de Jos Montferrand situé au confluent de la légende et de l'histoire ?

L'histoire n'est pas que mémoire et culture, référence et guide; elle nourrit l'imaginaire, elle offre des points de repère, en même temps qu'elle est conservatoire de traditions et de valeurs.

Rendez-vous raté depuis trop longtemps, on doit sans retard garantir la mise en valeur du complexe industriel de la E.B. Eddy et jeter de bonnes bases pour la réutilisation des monuments historiques. Alors que ce **château de l'industrie du XIX^e siècle est sur le point de disparaître** parle manque de soutien, **A.B.C. Stratégies et la Société d'histoire de l'Outaouais souhaitent « recharger » et contribuer au décroissement du patrimoine industriel exceptionnel situé dans l'Ouest québécois.**

Dans la régénération urbaine du Grand Gatineau, ville industrielle, la création de nouveaux paysages urbains devient évocatrice de sens lorsqu'on juxtapose, sans mettre en conflit, les

éléments du patrimoine industriel et la transformation des bâtiments industriels pour continuer à les utiliser. La conservation de ce site industriel nécessite une connaissance approfondie des finalités et des différents processus industriels qui s'y sont déroulés. Les procédés industriels confèrent une patine qui fait partie intégrante de l'intégrité et de l'intérêt du site. Ainsi, les compétences humaines impliquées dans les nombreux processus industriels anciens ou obsolètes sont un élément essentiel de la ressource dont la perte peut être irremplaçable.



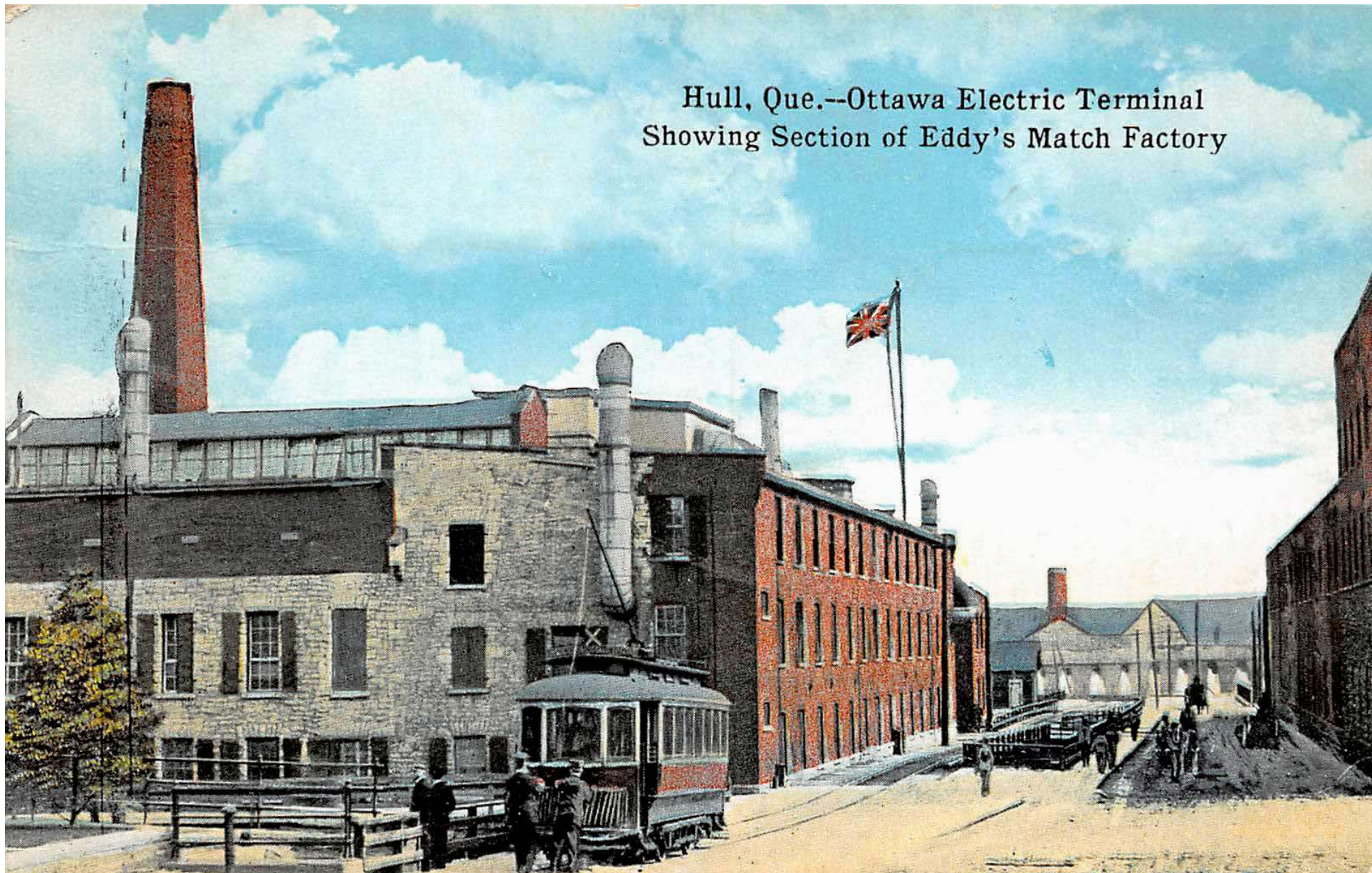
En la matière, le TICCIH⁸¹ est l'organisation internationale reconnue pour l'archéologie industrielle et le patrimoine industriel. Après les premières batailles, il est passé à une conception plus avancée et plus complète de ce type de patrimoine ; son but est d'étudier, de protéger, de conserver et d'expliquer les vestiges de l'industrialisation. Ici comme ailleurs on constate qu'à l'instar d'un passé colonial, le progrès industriel fait partie de l'histoire locale et devient une source de fierté non européenne, car il est basé sur de nouveaux récits.

Selon les critères élaborés dans la Charte mondiale de Nizhny Tagil⁸² pour la conservation du patrimoine industriel (2003), les nouvelles utilisations doivent respecter et maintenir les modes originaux de circulation et d'activités, et devraient être compatibles dans la mesure du possible avec l'utilisation originale ou principale.

C'est pourquoi nous recommandons d'y implanter un musée spécialisé, le Musée fluvial national Philemon Wright en l'occurrence, comme important moyen de protection et d'interprétation de notre patrimoine industriel, en le reliant aux réseaux de la recherche, de l'éducation et de l'environnement. Nous vous invitons à prendre connaissance du Plan muséOLOGIQUE de 220 pages, produit sous M-1, qui accompagne ce dossier.



Hull, Que.--Ottawa Electric Terminal
Showing Section of Eddy's Match Factory



Carte postale de la E.B. Eddy en 1910, après le Grand Feu

Chapitre 7. Valeurs patrimoniales exceptionnelles du site

Un grand avantage qu'eut Eddy, fut certainement d'occuper les bâtiments et terrains de la famille Wright. Lorsque les héritiers de Ruggles furent prêts à vendre le patrimoine familial, il était bien placé pour acheter, sachant la valeur de ses investissements. Mais il n'eut pas que de la chance. Il fallait saisir l'opportunité au bon moment. — Michelle Guitard, historienne [P-19, pp.132-133]

Situé au cœur du Gatineau urbain et sur les rives de la rivière des Outaouais, c'est un emplacement de choix.

En raison de sa beauté naturelle, de ses particularités géologiques, de son importance historique et comme ensemble urbain, architectural et industriel, nous recommandons que tout le site du côté Ouest de la rue Eddy soit protégé, conformément aux pouvoirs conférés par la Loi et ce, au bénéfice des citoyens de la ville et des visiteurs. — Thompson Brandt, architectes [P-18, p.6]

À l'Ouest du pont des Chaudières, les bâtiments forment un ensemble très important de constructions de pierre datant de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. La firme d'architectes Thompson Brandt qualifie ainsi ce site:

Son histoire est extrêmement significative, que ce soit comme lieu de rencontre des Indiens, comme chemin de portage des voyageurs ou comme berceau de l'industrie canadienne. La beauté et la particularité des chutes de la Chaudière et du Trou du Diable sont uniques et élèvent ce site au rang des attractions naturelles nationales. Ce site est un témoin de l'histoire et du développement de Hull, de la région et du pays. Plusieurs des murs de pierre encore existants ont survécu aux nombreux sinistres qui ont frappé le secteur, dont le grand feu de Hull-Ottawa de 1900. [P-18, p.4]

Ce site est unique puisqu'il a hébergé et a vu évoluer de façon continue des usages de type industriel durant plus d'un siècle et demi et qu'il a survécu aux changements catastrophiques que peuvent représenter les incendies et

le développement technologique. Il est donc fortement recommandé, d'un point de vue de la sauvegarde du patrimoine et du design urbain, que des bâtiments ou parties soient préservés en ayant recours à une stratégie de réutilisation, avec des insertions modernes appropriées. La solution idéale pour le site du côté Ouest est de conserver tous les édifices des catégories 1 et 2. [P-18, pp-9-10].

Dans ce grand ensemble, il y a des édifices qui ont plus d'importances que d'autres. À la page 8 de l'expertise de Thompson Brandt, les édifices sont de cette manière catégorisés:

CATÉGORIE 1 Intérêt d'importance nationale Mérite complète restauration	N ^{os} 1, 2, 3, 6, 17, H01, BH
CATÉGORIE 2 Intérêt supérieur Possibilité de ramener à la catégorie 1	N ^{os} 2b, 8, 11, 12, 13, H02,
CATÉGORIE 3 Aucune valeur	N ^{os} 5, 20 (démoli depuis)

Que ce soit l'étude d'ensemble du patrimoine d'Ethnotech⁸³, l'étude des architectes Thompson Brandt, les quatre études de l'historienne Michelle Guitard et l'avis archéologique de Pierre Desrosiers, tous les experts provenant de diverses disciplines scientifiques placent unaniment le site des chutes des Chaudières dans une catégorie à part en le qualifiant d'exceptionnel au niveau historique, architectural et archéologique avec une valeur nationale. L'ancienne Commission des biens culturels avait même orienté les actions pour classer, protéger et restaurer ce site [P-40]... mais après 20 ans d'inaction tant politique que ministérielle, il grand temps de prêter main forte à l'effort collectif qui a été trop longtemps outragé.

**Il est dans l'intérêt de la province de voir
« à protéger et à orienter tout développement
futur du site au complet, et ce, à tout prix. »**

— Étude Thompson Brandt [P-18, p.4]

Chapitre 8. Éléments caractéristiques du site patrimonial proposé

La gestion de la *Loi sur le patrimoine culturel* sur ce site industriel sera simplifiée en raison de la fermeture des manufactures industrielles.

Les études historiques démontrent qu'il s'agit du plus important exemple de l'histoire économique du Canada, de la province, de la région. Voici les grandes constatations consignées au dossier du Ministère de la Culture et des Communications qui confirme « la valeur nationale de ce site exceptionnel » [P-30, p.235 en liasse] et expertisé aussi par l'ancienne Commission des biens culturels avisant de la pertinence du classement de l'ensemble des bâtiments situés à l'Ouest de la rue Eddy [P-30, pp.243, 245, 305 en liasse; P-40] :

CARACTÉRISTIQUES CONCERNANT L'ANCIENNETÉ

[P-30, pp.229, 230, 235 en liasse]

- Lieu de portage connu depuis des millénaires, devenu lieu de passage des explorateurs du continent
- Lieu de fondation de Gatineau
- Première installations industrielles de la région avec Philemon Wright - Au bâtiment avec le marteau à bascule s'ajoutera : forge, moulin à farine, tannerie, tonnellerie, scierie, cimenterie
- E.B. Eddy s'installe en 1854 et a toujours été depuis, à la fine pointe de la technologie
- Site considéré comme le 4^e des plus anciens encore existant, dans ce domaine au Canada
- Le barrage, en hémicycle, est un des premiers au Québec et le premier sur la rivière des Outaouais

REPRÉSENTATIVITÉ AVEC D'AUTRES COMPLEXES INDUSTRIELS

[P-30, p.225 en liasse]

- Implantation stratégique sur une importante rivière utilisée pour l'énergie hydraulique et le transport des matériaux

[P-30, p.225 en liasse]

- Témoin de l'évolution technologique
- Passage de l'énergie hydraulique, à la vapeur, à l'énergie électrique
- Proximité d'autres moyens de transport tels que les routes et les chemins de fer

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

[P-30, p.226 en liasse]

- Bâtiments en pierre - peu fréquent
- Influence du style Second Empire, exemple du langage architectural institutionnel de la seconde moitié du XIX^e siècle
- Style imposant significatif de son importance - seule papetière à avoir adopté ce style

CARACTÉRISTIQUES PROTO-INDUSTRIELLES ET INDUSTRIELLES

[P-30, pp.226, 230 en liasse et la fiche du Répertoire sur la E.B. Eddy]

- Situe les débuts historiques de l'industrialisation de l'Outaouais et de l'expansion d'une grande industrie reliée à la transformation du bois [P-1, p.232].
- Site d'implantation d'une innovation technologique d'importance par les Wright : le glissoir entre les bâtiments 1-2-3 et le 8
- L'ancienne E.B. Eddy a été la principale industrie de l'Outaouais pendant un siècle et demi .
- E.B. Eddy a été un des trois premiers utilisateurs d'électricité pour fabriquer du papier à partir de la pâte chimique vers 1889...Dix ans plus tard, une des plus grandes entreprises au Canada.

CARACTÉRISTIQUES DES LUTTES OUVRIÈRES [P-12]

- Les allumettières représentaient plus de la moitié de la classe ouvrière féminine de Hull entre 1854 et 1928.
- En 1919 et 1924, les allumettières déclenchèrent les premiers conflits ouvriers québécois mettant en scène un syndicat féminin, le premier syndicat féminin au pays.
- La E.B. Eddy a été le siège de conflits de travail et luttes ouvrières importantes.



4 IDENTIFICATION DES PROPRIÉTAIRES

Chapitre 9. Deux sociétés dirigées par des consortiums situés hors Québec

Leurs lots respectifs ont déjà été identifiés à la page 34 des présentes.

Ces quatre entités sont avisées par lettre [P-41] du dépôt officiel de la proposition de classification du site patrimonial.
— A.B.C. Stratégies, OSBL



Theia Partners and Dream Unlimited⁸⁰
Place d'affaires de Zibi Project
6 Booth St, Ottawa (Ontario)
K1R-6K8
MM. Rodney Wilts et Jeff Westeinde
Partenaires d'affaires
E : rodneyw@theiapartners.com
E : jeffw@zibi.ca
T : 613 224-0134



Hydro Ottawa - Group of Companies
2711 Hunt Club Road,
PO Box 8700
Ottawa, ON K1G 3S4
M. Bryce Conrad
President and Chief Executive Officer
T : 613 738-6400



Urbanisme et développement durable - Direction
Ville de Gatineau
Maison du citoyen, 7e étage
C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9
M. Mathieu Bélanger
Directeur du SUDD
E : belanger.mathieu@gatineau.ca
T : 819 243-2345, poste 7256



Communauté Kitigan Zibi Anishnabeg
Case postale 309
Maniwaki, Québec
J9E 3C9
T : 819 449-5170

5 RÉFÉRENCES, LISTE DES PIÈCES ET ILLUSTRATIONS

LES RÉFÉRENCES

1. TACHE R.P.L. et al., 1938, *Le Nord de l'Outaouais*, Ottawa, Le Droit, 396 p., p.12.
2. A.B.C. STRATÉGIES, 2019, *Plan muséoLOGIQUE*, 220 p., p.14 [M-1].
The Destruction of Canada's Heart of Reconciliation: <https://watershedsentinel.ca/articles/akikodjiwan/>
3. Toponymie variable Chaudière Falls, Chute des Chaudières, Chutes de la Chaudière
<http://www4.rncan.gc.ca/recherche-de-noms-de-lieux/unique/d9204547ba2011d892e2080020a0f4c9>
LACROIX, FRÉDÉRIC, vol. *Possessions anglaises de l'Amérique du Nord, de L'univers, ou Histoire et description de tous les peuples, de leurs religions, moeurs, coutumes, etc., 1849, Paris, p.31. Identification*: <https://bit.ly/2ZD1mqK>
Héros des Chaudières, collaborateur spécial au quotidien *Le Droit*, Raymond Ouimet, publié le 19 mai 2020: <https://www.ledroit.com/chroniques/notre-histoire/heros-des-chaudieres-84fc7ea2fbb3ca360264be8e31a5672d>
Le pont des Chaudières, collaborateurs spéciaux au quotidien *Le Droit*, Paul Gaboury et Julien Paquette, publié le 2 avril 2018 et mis à jour le 3 avril 2018: <https://www.ledroit.com/actualites/dhier-a-aujourd'hui/le-pont-des-chaudieres-1fa3ac061a8c5d8015cd12304416ae95>
4. LESSARD, HENRI, *Trou-du-Diable aux Chaudières : demande de renseignements*, blogue publié le 22 janvier 2015 (consulté le 21 juin 2020): <http://geo-outaouais.blogspot.com/2014/12/trou-du-diable-aux-chaudieres-demande.html>
5. Id., note 4, *Chutes des Chaudières : description et origine (ajouts)*, blogue publié le 1^{er} janvier 2013 (consulté le 21 juin 2020): <http://geo-outaouais.blogspot.com/2013/01/chutes-des-chaudieres-description-et.html>
6. *Le site patrimonial des Chaudières*, Paul Gaboury, collaborateur spécial au quotidien *Le Droit*, publié le 15 septembre 2019: https://www.ledroit.com/actualites/le-site-patrimonial-des-chaudieres-5ed61eca9d9dbb72acde457b5473666af?utm_source=dlvr.it&utm_medium=twitter
Algonquins protest condo project on Victoria Island, par Tom Spears du quotidien *Ottawa Citizen*, 3 novembre 2015, p.3. <https://www.newspapers.com/newspage/468512588/>
Le secteur des chutes Chaudière : un trésor national, reportage de Jean-François Chevrier de Radio-Canada, le 14 avril 2016 : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/775824/chutes-chaudiere-histoire-louise-boucher>
7. Citation tirée de l'article *Chutes des Chaudières en Outaouais* de Louise N. Boucher publié dans l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française en ligne (consulté le 21 juin 2020) : http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-693/Chutes_des_Chaudi%C3%A8res_en_Outouais.html#.Xsp_VMZ7kXo
8. Émission *La chute des Chaudières (Artéfacts 2)*, par la Fabrique Culturelle de Télé-Québec, le 4 juillet 2019, <https://www.lafabriqueculturelle.tv/capsules/12000/la-chute-des-chaudieres-artefacts-2>
9. Circuits thématiques sur les traces du patrimoine en Outaouais « Présence autochtone » en ligne (consulté le 21 juin 2020) : <https://www.reseapatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/circuits-thematiques/presence-autochtone/>
10. *Le barrage des Chaudières*, texte répertorié sur le portail du Musée canadien de l'histoire (consulté le 21 juin 2020): https://www.museedelhistoire.ca/cmce/exhibitions/hist/hull/rw_28_if.html?fbclid=IwAR2qJn8HMteO8vjp1AnQEjC93_YHejiBml6M_kLAJagDzpH5oqnerRBOhls
11. « Ces développements placent le secteur de la chute des Chaudières parmi les plus importants sites industriels historiques du Canada, tant par l'importance, la variété et l'ancienneté des productions. » Citation tirée de la fiche gouvernementale *Aménagement hydroélectrique de Hull-2* (consulté le 21 juin 2020) : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=190935&type=bien#.XslmfcZ7kXo>
12. *Report of the federal plan commission on a general plan for the cities of Ottawa and Hull*, 1915, pour le gouvernement du Canada, Commission composée de Herbert S. Holt (président), Alexandre Lacoste (Montréal), Home Smith (Toronto), Frank Darling (Toronto), Nelson Davis Porter (maire d'Ottawa) et Joseph Bourque (Maire de Hull), 160 p.
13. Id., note 5.
14. *The Art of Chaudière Falls and the Islands*, blogue publié le 3 mai 2018 en ligne (consulté le 21 juin 2020) : <https://www.lynngehl.com/black-face-blogging/the-art-of-chaudiere-falls-and-the-islands>
15. Les statuts particuliers de la rivière des Outaouais :
FÉDÉRAL — Désignation comme rivière du patrimoine canadien. Réseau des rivières du patrimoine canadien de Parcs Canada (programme national) <https://bit.ly/2Vn3osD>
PROVINCE — Désignation de lieu historique : <https://bit.ly/2YyVRZE>

16. Ligne du temps « Historique de la rivière des Outaouais » en ligne (consulté le 21 juin 2020): http://www.ottawariver.org/html/ottawa/timeline_f.html
17. *Événement historique national du Glissoir de Hull*, fiche publiée par Parcs Canada en ligne (consulté le 21 juin 2020) : https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_nhs_fra.aspx?id=1873
« C'est aussi un site d'envergure nationale, car c'est l'endroit où fut construit en 1829, le premier glissoir de l'histoire du commerce du bois du Canada. La construction de ce glissoir représente un événement de très grande importance dans l'histoire technologique du Canada.» — extrait de l'étude historique de 1998 de Michelle Guitard disponible à P-19, p.132.
18. CALVIN D.D., 1945, *A Saga of the St. Lawrence : Timber & Shipping through Three Generations*, Toronto, The Ryerson Press, 176 p., p.77.
19. Id, note 17.
20. A.B.C. STRATÉGIES (REGOUT, Isabelle et PAMPALON, Alexandre), Article *Plus grand que nature, les cageux*, édition été 2020, Revue trimestrielle Reflets, AQR. www.aqr.ca
21. PITFIELD, Jane, 2009, *The Brysons : Blazing the Trail in the Pontiac*, Toronto, Ontario, 317 p., p.132.
22. Id., note 7.
23. *Algonquins protest condo project on Victoria Island*, par Tom Spears du quotidien *Ottawa Citizen*, 3 novembre 2015, p.3. <https://www.newspapers.com/newspage/468512588/>
24. *Le secteur des chutes Chaudière : un trésor national*, reportage de Jean-François Chevrier de Radio-Canada, le 14 avril 2016: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/775824/chutes-chaudiere-histoire-louise-boucher>
25. HAL ARCHIVE OUVERTE EN SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ, *Processus de patrimonialisation et construction des territoires*, 26 mai 2008, par M. Di Méo Professeur de Géographie à l'Université de Bordeaux 3 Directeur du Laboratoire ADES (UMR 5185 du CNRS). Article en ligne (consulté le 21 juin 2020): <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934>
26. A.B.C. STRATÉGIES (REGOUT, Isabelle et PAMPALON, Alexandre), *Rapport d'activités 2018 : Dans le courant du règne du Roi des cageux, Jos Montferrand; cageux et draveurs, héros canadiens*, Gatineau, A.B.C. Stratégies / Connecteurs, 2019, 61 p., p. 27.
27. *La rivalité avec les Irlandais*, Université d'Ottawa, CRCCF, Projet Chantier Ottawa, Pierre De Blois. Article en ligne (consulté le 21 juin 2020): https://www.viefrancaisecapitale.ca/espace/la_rivalite_avec_les_irlandais_fra
En ligne *Chaudière Islands Through Time* (consulté le 21 juin 2020): <https://www.arcgis.com/apps/Cascade/index.html?appid=462830b567f24fbac40dff69755402d&fbclid=IwAR1sMDay0Jf62g2aeP5rOiCDKiMiXSHFomO3MyBOT4Y-WNysS18kqRC1eA>
28. Id, note 25.
29. BOUCHER, L. Nathalie, *L'esprit du lieu d'un paysage artialisé : Le site des chutes Chaudières en Outaouais*, publié en octobre 2008, Université d'Ottawa, disponible en ligne (consulté le 21 juin 2020) : https://www.icomos.org/quebec2008/cd/toindex/78_pdf/78-99qB-141.pdf
En complément, nous vous invitons à lire aussi la thèse doctorale de la même auteur produite à P-27.
30. DE CIA F., 2019, *Les rives touristiques du Nouveau Monde*, Gatineau, ABC Stratégies / Connecteurs, coll. « EDURAMA », 42 p.
31. A.B.C. STRATÉGIES, *Plan muséologique : Histoire capitale du Canada - cageux et draveurs, 200 ans d'héritage*, 2019, 220 p., p. 41.
32. Id, note 25.
33. Fiche en ligne intitulé *Livre (Picturesque Canada : the country as it was and is (Volume I))* au Répertoire du patrimoine culturel du Québec (consulté le 21 juin 2020) : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=172263&type=bien#.XtY1scZ7nOQ> Bien culturel classé le 15 février 2007.
34. William Stewart Hunter, *Hunter's Ottawa Scenery in the Vicinity of Ottawa City*, 1855, p.18.
35. TROLLOPE Anthony, *Travels Classics, North America*, États-Unis, Réédition de 1987 par Hippocrene Books, n° 1, 467 p., p.109.
Anthony Trollope écrit en 1861 (publication originale) en page 109 « is a great place for these timber rafts. Indeed, it may, I think, be called the headquarters of timber for the world ».
36. Il serait trop long de vous les énumérés tous à travers le temps. Cette brève compilation fait suite à nos efforts soutenus sur quatre ans où nous avons consulté des milliers de documents.
37. *Adolphe-Basile Routhier raconte « son » lac des Deux-Montagnes*, par Gilles Boileau, *Des Mille Isles aux Deux-Montagnes* Volume 3, numéro 1, juin 1997, disponible sur Erudit.org (consulté le 21 juin 2020): <https://id.erudit.org/iderudit/11188ac>
38. *Le bijuridisme au Canada et son impact sur le droit constitutionnel et sur les relations intergouvernementales*, par Benoît Pelletier, Volume 40, numéro 1, 2010, disponible sur Erudit.org (consulté le 21 juin 2020): <https://id.erudit.org/iderudit/1027002ar>
39. Id, note 26, pp. 33 à 35 ; M-1, p. 130.
40. Pour la division entre Hull et Ottawa, l'arpenteuse géomètre Marie Boutin estime que la chose est réglée : « Le segment de l'Outaouais est une frontière bien délimitée que les provinces n'ont pas mise en

Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais

- doute. En effet, les textes sont clairs, valides et précis (aussi bien les textes de lois que les levés d'arpentages); la limite est *le milieu du chenal principal de la rivière des Outaouais*. Il reste cependant que cette limite interprovinciale devrait être démarquée de façon définitive. » : <https://images.sdm.qc.ca/fichiers/Public/1992/9267243.HTM>
41. Scène du Canada - billet de 1 \$, extrait du portail officiel du Musée de la banque du Canada : «Le Missinaibi a charrié du bois sur la rivière pendant près de 20 ans. La Ville de Hull en a fait l'acquisition en 1984; il se dresse aujourd'hui à l'endroit où a été prise la photo qui l'a rendu célèbre : au bord de la rivière des Outaouais, derrière le Musée canadien de l'histoire.». Consulté le 21 juin 2020 : <https://www.museedelabanqueducanada.ca/series-billets-banque-grand-complet/serie-1969-1979-scenes-canada/scenes-canada-billet-1/>
 42. Cette carte peut être téléchargée directement sur le portail de la Commission de la capitale nationale à <https://ccn-ncc.gc.ca/nos-plans/plan-de-secteur-du-coeur-de-la-capitale-du-canada> ; Il s'agit du *Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada – Annexe 2*.
 43. La carte Google reproduite aux pages 36 et 37 est disponible à <https://www.google.ca/maps/@45.4218264,-75.7306721,370a,35y,81.36h,69.58t/data=!3m1!1e3>
 44. *Trésors du patrimoine : Hull et les allumettes* mis en ligne par le Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais (consulté le 21 juin 2020): <http://www.reseaupatrimoine.ca/cyberexpositions/les-tresors-du-patrimoine/hull-et-les-allumettes/>
 45. *Acquisition d'E.B. Eddy par Domtar* publié sur le portail de l'université de Sherbrooke le 16 juin 1998 (consulté le 21 juin 2020) : <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/3852.html>
 46. Article intitulé « Abandoned and forgotten » du 5 août 2010 du quotidien *Ottawa Citizen* disponible sous la cote P-15 ou en ligne (consulté le 21 juin 2020) : <https://www.pressreader.com/canada/ottawa-citizen/20100805/283188669690723>
 47. Fiche de Parcs Canada sur la *Tour de lessivage de la E.B. Eddy* comme édifice fédéral du patrimoine reconnu : https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_fhbros_fra.aspx?id=2382
Source complémentaire : https://fr.wikipedia.org/wiki/Mus%C3%A9e_canadien_de_l%27histoire#Histoire
 48. Id., note 47. Sources complémentaires :
<https://heritageottawa.org/50years/eddy-digester-tower>
<http://urbsite.blogspot.com/2014/04/those-museum-trees-digester-tower-and.html>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Tour_de_lessivage_de_la_compagnie_E.B._Eddy
La tour de lessivage a été sauvée, mais son sort à plus long terme reste incertain. Les études de faisabilité concernant la stabilisation de la structure ne seraient pas prometteuses. La Commission de la capitale nationale du Canada a rempli la plupart des ouvertures des fenêtres de la tour avec des briques ou des blocs de béton.
 49. Id., note 47.
 50. Id., note 47.
 51. Id., note 47.
 52. *Le pont Royal Alexandra, le lien centenaire entre Gatineau et Ottawa*, collaboration spéciale du quotidien *Le Droit* avec Raymond Ouimet, publié le 16 février 2020, article en ligne (consulté le 21 juin 2020): <https://www.ledroit.com/chroniques/notre-histoire/le-pont-royal-alexandra-le-lien-centenaire-entre-gatineau-et-ottawa-642dd37cfa472a7ad6052d4785cb62ae>
Les ponts de l'Outaouais, collaboration spéciale du quotidien *Le Droit* avec Raymond Ouimet, publié le 7 juin 2020, article en ligne (consulté le 21 juin 2020): <https://www.ledroit.com/chroniques/notre-histoire/les-ponts-de-loutaouais-47e5cb0ee964220f078848d674cbd5a6>



53. Id., note 52.
54. Id., note 52.
55. Id., note 46.
56. Le Musée de l'histoire ouvrière est fier d'annoncer l'ouverture de sa nouvelle exposition présentée au 25One Community, E.B. Eddy Co.: papier, allumettes et plus. «Quand nous lisons ou entendons Hull, nous pensons naturellement aux allumettes d'E.B. Eddy». <http://workershistorymuseum.ca/en/exhibits/e-b-eddy-co>

57. Ezra Butler Eddy a cumulé les fonctions de député à l'Assemblée législative du Québec, d'échevin et de maire de Hull : <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/eddy-ezra-butler-3099/biographie.html>
58. A.B.C. STRATÉGIES (REGOUT, Isabelle et PAMPALON, Alexandre), *Mémoire des racines urbaines*, Gatineau, ABC Stratégies / Connecteurs, 2020, 56 p., également disponible à M-2
59. TACHE, Joseph, *La Vallée de l'Outaouais : sa condition géographique, ses ressources agricoles et industrielles, ses exploitations forestières, ses richesses minérales, ses avantages pour la colonisation et l'immigration, ses canaux et ses chemins de fer*, 1872, 58 p. Disponible en ligne (consulté le 21 juin 2020) : <http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2022317>
60. HENDERSON, Rick, chronique publiée le 2 avril 2020 dans les *Chroniques de la capitale* sous le titre *VENI, CONSCIDISTI, VICI! (Je suis venu, j'ai scié, j'ai conquis!)* en ligne (consulté le 21 juin 2020): <https://fr.capitalchronicles.ca/post/a-ceo-s-guide-to-strategic-growth-1>
61. Information tirée du Répertoire du patrimoine culturel du Québec : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/fr/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=191012&type=bien#.Xuz4zvJ7nOQ>
62. GOWANS, Alan, *Learning to See: Historical Perspective on Modern Popular/commercial Arts*, 1981, 524 p., p.108-110.
63. Id., note 60.
64. Id., note 60.
65. Id., note 60.
66. GILLIS S.J., 1975, *The Timber Trade in the Ottawa Valley*, 1806-54, Parcs Canada, Manuscript Report Number 153, Canada, 515 p., P.71 ; produit sous la cote P-13.
67. LAPOINTE Pierre-Louis, 2015, *L'homme et la forêt : l'exemple de l'Outaouais*, Québec, Éditions GID, 431 p., p.138.
68. Id., note 60.
69. MARCEAU, Ernest, *Descente des rapides du Saint-Laurent de Coteau-du-Lac à la Pointe-des-Cascades*, Ernest Marceau dit principal de l'École polytechnique de Montréal, Revue canadienne, nouvelle série, Vol. XX, août 1977, p.98 à 107, p.101.
70. The bridges of Chaudières Falls, disponible en ligne sur le site de l'Université d'Ottawa (consulté le 21 juin 2020) : <http://aix1.uottawa.ca/~weinberg/bridges.html>
Gestion actuelle : <https://www.tpsgc-pwgc.gc.ca/biens-property/construction/ct-cc-fra.html>
Potentiel archéologique identifié « Ancien pont de La Chaudière » : P-1, p.218.
71. *Réflexions dans une perspective archéologique, Consultation MCCCFO - Livre vert sur le patrimoine culturel*, par l'archéologue-anthropologue François Duguay, février 2008, p.6 de 21.
72. EDELBLUTTE, Simon, *Paysages et territoires du patrimoine industriel au Royaume-Uni*, Revue Géographique de l'Est, vol. 48 / 1-2, 2008, disponible en ligne (consulté le 21 juin 2020) : <https://journals.openedition.org/rge/1165>
73. L'Assemblée nationale reconnaît officiellement le sous-financement en Outaouais, quotidien Le Droit, sous la plume de Mathieu Bélanger, publié le 30 octobre 2019, disponible en ligne (consulté le 21 juin 2020) : <https://www.ledroit.com/actualites/gatineau/lassemblee-nationale-reconnait-officiellement-le-sous-financement-en-outaouais-ad0fd9c13d2118455a95d9127389f827>
74. Domtar annonce la signature d'une entente définitive d'achat et de vente avec Windmill Development Group portant sur l'achat de l'ancien site de l'usine de papier d'Ottawa-Gatineau, communiqué de presse du 5 décembre 2013 disponible en ligne (consulté le 21 juin 2020): <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/domtar-annonce-la-signature-dune-entente-definitive-dachat-et-de-vente-avec-windmill-development-group-portant-sur-lachat-de-lancien-site-de-lusine-de-papier-dottawa-gatineau-513382771.html>
75. Dans le lot de documents obtenus par accès à l'information, nous avons constaté que les fonctionnaires ou représentants du Ministère de la Culture et des Communications du Québec évoquent que c'est la première fois qu'ils travaillent dans un partenariat privé-public pour préserver un patrimoine de cette ampleur. Bien qu'une certaine fierté s'en dégage (cf. P-30, p. 314 de la liasse), on dit aussi crainte la gestion de l'externe d'un patrimoine protégé qui serait au cœur des opérations d'une industrie lourde (cf. P-30, pp. 247, 249, 258, 273, 311 de la liasse). D'ailleurs, plusieurs recommandations ne verront jamais le jour comme l'ouverture d'un centre d'interprétation (cf. P-30, pp. 236, 244 de la liasse) ou les fouilles archéologiques (P-30, p. 236 de la liasse) ou donner accès aux aménagements exceptionnels des chutes (P-30, p. 236 de la liasse). On évoque que l'image du MCCQ peut être ternie si aucune action n'est prise (P-30, p. 250 de la liasse). La reconnaissance sera privilégiée, mais on a conscience qu'on « minimise la valeur historique exceptionnelle ; aucune obligation de conservation en bon état » (P-30, p.250 de la liasse). Le 30 novembre 1999, l'ancienne *Commission des biens culturels* prononce un avis de « classer site historique l'ensemble des 12 bâtiments à l'ouest de la rue Eddy » (P-30, pp.243, 245, 305 de la liasse).
76. *Introducing Portage Power: Growing renewable generation for the City of Ottawa*, Communiqué de presse du 7 juin 2019 de Hydro Ottawa Holding Inc. disponible en ligne (consulté le 21 juin 2020): <https://electricenergyonline.com/article/energy/category/general/16/772670/introducing-portage-power-growing-renewable-generation-for-the-city-of-ottawa.html>

Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais

Portail de Énergie Portage Power, une filiale de Hydro Ottawa qui identifie la H-01 et la H0-2 comme des actifs: <http://fr.portagepower.com/hydroelectricite/chutes-de-la-chaudiere/>

Reportage de la Société Radio-Canada le 20 juin 2016 sur la H0-2 « Hydro Ottawa fait l'acquisition d'une centrale aux chutes de la Chaudière » (consulté le 21 juin 2020) : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/788549/hydro-ottawa-chutes-chaudiere-hydro-quebec>

77. Fiche du Répertoire du patrimoine culturel du Québec intitulé *Aménagement hydroélectrique de Hull-2* (consulté le 21 juin 2020): <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=190935&type=bien#.XslmfcZ7kXo>
 78. Id., note 74.
 79. *Le site des Chaudières est en tête de liste*, Mathieu Bélanger du quotidien *Le Droit*, publié le 8 avril 2011 disponible en ligne (consulté le 21 juin 2020): <https://www.ledroit.com/actualites/gatineau/le-site-des-chaudieres-est-en-tete-de-liste-8635acabd41814e16ce1fb9fc38759ce>
 80. Le portail de l'entreprise Windmill Development Group indique que l'entreprise a son siège social au 1306, rue Wellington Ouest, bureau 201 à Ottawa et aussi, une place d'affaires au 401, rue Richmond Ouest, studio 372 à Toronto (consulté le 21 juin 2020): <http://www.windmilldevelopments.com/fr/nous-joindre/>
 81. En 2021, TICCIH tiendra à Montréal le prochain congrès international où A.B.C. Stratégies souhaite être le délégué officiel de l'Outaouais.
 82. Le document *The Nizhny Tagil Charter for the Industrial Heritage* est disponible en intégralité en ligne <https://www.icomos.org/18thapril/2006/nizhny-tagil-charter-e.pdf>
 83. Cf. P-1, pp.223,227, 232.
 84. Citation tirée du blogue *Fellini Roma de Federico Fellini : les strates d'une ville et d'une vie*, publié le 2 juin 2017 (consulté le 21 juin 2020): <https://newstrum.wordpress.com/2017/06/02/roma-de-federico-fellini-les-strates-dune-ville-et-dune-vie/>
- **PIÈCE H-2** : 6 février 1805, accord entre Philemon Wright avec une équipe pour préparer 6 000 merrains en vue de la mise à l'eau du premier train de bois en mai ou en juin 1806. On peut lire que Philemon est préoccupé à voir que la fabrication des merrains commence tout de suite en novembre, pour le voyage en printemps. N° inventaire 1805 GVHS A-267 www.gvhs.ca
 - **PIÈCE H-3 ET UN DÉTAIL À H-3^A** : 3 août 1849, plan annexé à l'acte de vente du glissoir à cages entre Ruggles Wright et les Travaux publics. Bibliothèque et Archives Canada, n° référence : RG43-D-I-8. Numéro de volume : 2551. Numéro de dossier: 32.
 - **PIÈCE H-4** : 7 septembre 1835, contrat de location immobilier (10 ans) entre Georges Buchanan et la province du Bas-Canada dans l'archipel des chutes Chaudières où il fera le glissoir, Bibliothèque et Archives Canada, n° référence: 43. Numéro de volume: 2555. Dossier n° 5. Page 5.
 - **PIÈCE H-5** : [S.C. 1870, ch.24], loi canadienne publiée par le Ministère de la Justice, tel que mis à jour le 17 mai 2020, intitulée « *Acte concernant certains travaux sur la rivière Ottawa (An Act respecting certain Works on the Ottawa River)* ».
 - **PIÈCE H-6** : 23 août 1854, décret réservant l'archipel des chutes des Chaudières pour usage public exclusif. Bibliothèque et Archives Canada.
 - **PIÈCE H-7 ET UN DÉTAIL À 7^A** : 1824, journal de l'Assemblée législative du Bas-Canada. Discours de Philemon Wright qui dresse un portrait du premier établissement sur l'Ottawa (*Grand River*), comme demandé par un comité. L'auteur Rick Henderson relie ce texte à la question de la taverne-magasin Wright.
 - **PIÈCE H-8** : La revue de l'E.A.D., édition spéciale consacrée au 150^e anniversaire de la cité de Hull, vol. 5, n° 19, 15 juin 1950, École d'art dramatique de Hull.
 - **Pièce H-9**: LATRÉMOUILLE, Denise, Outil promotionnel de la ville de Hull intitulé « Les grands incendies », non daté, publié par la ville de Hull, n° co-084-9410-10000

LA LISTE DES PIÈCES

PIÈCES HISTORIQUES

- **PIÈCE H-1** : 16 novembre 1805, lettre de Philemon Wright à son épouse Abigail expliquant les préparatifs du Columbo, premier train de bois. N° inventaire 1805 GVHS B50. www.gvhs.ca

PIÈCES ILLUSTRÉES PAR A.B.C. STRATÉGIES ET LE M.F.N.P.W.

- **Pièce I-1** : A.B.C. STRATÉGIES / MUSÉE FLUVIAL NATIONAL PHILEMON-WRIGHT, Illustration répertoriant les zones d'implantation des glissoirs à cages sur la rivière des Outaouais, 2020.
- **Pièce I-2** : A.B.C. STRATÉGIES / MUSÉE FLUVIAL NATIONAL PHILEMON-WRIGHT, Illustration expliquant le procédé de construction d'un glissoir à cages qui est unique à l'Outaouais, 2020.

PIÈCES PUBLIÉES PAR A.B.C. STRATÉGIES ET LE M.F.N.P.W.

- **PIÈCE M-2** : A.B.C. STRATÉGIES, *Plan muséOLOGIQUE - Histoire capitale du Canada : cageux et draveurs, 200 ans d'héritage*, Gatineau, A.B.C. Stratégies / Connecteurs, 2019, 220 p.
- **PIÈCE M-2** : A.B.C. STRATÉGIES, *Mémoire des racines urbaines*, Gatineau, A.B.C. Stratégies / Connecteurs, 2020, 56 p.

PIÈCES ADMINISTRATIVES

- **PIÈCE P-1** : ETHNOTECH inc, *Étude d'ensemble du patrimoine. Identification, analyse et évaluation des potentiels. Recommandations de sauvegarde et de mise en valeur*, Ville de Hull, 1988, 253 p.
- **PIÈCE P-1^A** : détail carte d'ensemble.
- **PIÈCE P-2** : BRENNAN, Terence, *Exploitation forestière dans la vallée de l'Outaouais*, Histoire du Canada en Images, Série 1, volume 4, Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada, Office national du film du Canada, 1973, 29 p. pour la version française seulement. Diapositives non incluses.
- **PIÈCE P-3** : TULCHINSKY, G.J.J., *La rivière et la forêt*, Musée McCord, Université McGill, Montréal, 1981, 46 p. pour la version française seulement.
- **PIÈCE P-4** : Article intitulé « *Ottawa an important spiritual centre for First Nations : study* », par Andrew Duffy au quotidien *Ottawa Citizen*, 2 décembre 2015, Ottawa, page A4.
- **PIÈCE P-5** : PILON, Jean-Luc et BOSWELL, Randy, 2015, *Below the Falls; An Ancient Cultural Landscape in the Centre of (Canada's National Capital Region) Gatineau*, Journal Canadien d'Archéologie, 39: pp.257–293.
- **PIÈCE P-6** : DESROSIERS, Pierre, 2000, *Avis sur les modalités à suivre pour assurer la protection des composantes archéologiques du complexe industriel de la E.B. Eddy (BiFw-43)*, Ministère de la Culture et des Communications, 45 p.
- **PIÈCE P-7** : En liasse, des procès-verbaux choisis, 1927 et 1954, de la CLMHC. Les deux premiers portages aux chutes des Chaudières sont des sites nationaux historiques canadiens (mais non délimités), dont les statuts ont été attribués par l'autorité fédérale reconnue. Aussi disponibles à <https://bit.ly/2yZfLCE>
- **PIÈCE P-8** : GUITARD, Michelle, février 2000, *Les grands explorateurs au portage de la Chaudière*, 109 p.
- **PIÈCE P-9^A** : MORRISON, James, 2005, *L'histoire des Algonquins dans le bassin hydrographique de la rivière des Outaouais*, Sicani Research & Advisoru Services, révisé le 28 novembre 2005. Cette liasse comprend deux extraits d'études du même auteur.
- **PIÈCE P-9^B** : PILON, Jean-Luc ET MAROIS, ROGER, *Une question de temps : Plus de 6000 ans d'histoire dans la région de la capitale nationale du Canada*, sous la direction de Jeff Keshen et Nicole St-Onge, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Actexpress, ISSN 1480-4743, 2001, 19 p.
- **PIÈCE P-10** : DE CIA, Florentine, 2019, *Les rives touristiques du Nouveau Monde*, Gatineau, ABC Stratégies / Connecteurs, coll. Edurama, 42 p.
- **PIÈCE P-11^A** : En liasse, des procès-verbaux choisis, entre 1976 et 2012, de la CLMHC. Philemon wright et Ezra Butler Eddy sont élevés au rang de personnages historiques. Le glissoir à cages de 1829 (Hull Slide) de Wright et la Tour de lessivage de 1901 d'Eddy acquièrent des statuts particuliers. Aussi disponibles à <https://bit.ly/3drnfwL>
- **PIÈCE P-11^B** : En liasse, des procès-verbaux choisis de 1985 de la CLMHC. L'industrie forestière de l'Outaouais a été reconnue formellement comme un événement historique du Canada.
- **PIÈCE P-11^C** : En liasse, des procès-verbaux choisis de 1943 de la CLMHC. Les commissaires indiquent leur volonté d'étudier plus en profondeur l'industrie forestière du Canada pour lui accorder un statut unique. Dans les faits, le comité spécial du CLMHC sera dissous avant la fin des travaux bien qu'on reconnaîtra comme des événements historiques l'industrie forestière au Centre du Canada, dans les Maritimes et en Colombie-Britannique. Nous retenons cet extrait « the inscription for Central Canada to emphasize the romantic by-products of lumberjack and the raftsmen » (p.2).
- **PIÈCE P-12** : DUROCHER, Kathleen, *Pour sortir les allumettières de l'ombre : conditions de travail et de vie des allumettières à la E.B. Eddy Match de Hull, 1854 à 1928*, thèse présentée à la Faculté des arts à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention de la maîtrise en histoire, université d'Ottawa, 2019, 167 p.
- **PIÈCE P-13** : GILLIS, Sandra J., 1975, *The Timber Trade in the Ottawa Valley, 1806-54*, Manuscript Report Number 153, Parcs Canada (National Historic Parks and Sites Branch), 515 p.
- **PIÈCE P-14** : LEE, David, 1984, *Forest Products Industries in the Ottawa Valley 1850-1925*, Historic Sites and Monuments Board of Canada, 195 p.
- **PIÈCE P-15** : *Abandoned and forgotten*, 5 août 2010, du quotidien *Ottawa Citizen*. Disponible aussi en ligne (consulté le 21 juin 2020) : <https://www.pressreader.com/canada/ottawa-citizen/20100805/283188669690723>
- **PIÈCE P-16** : ETHNOTECH, Pierre CLAVEAU et Yves LAFRAMBOISE, *L'exploitation forestière destinée au commerce du bois à Québec au 19^e siècle*, 1983, Parcs Canada, 442 p.
- **PIÈCE P-17^A** : ONTARIO HERITAGE TRUST, Jos Montferrand (1802-1864), 2008, 7 p.

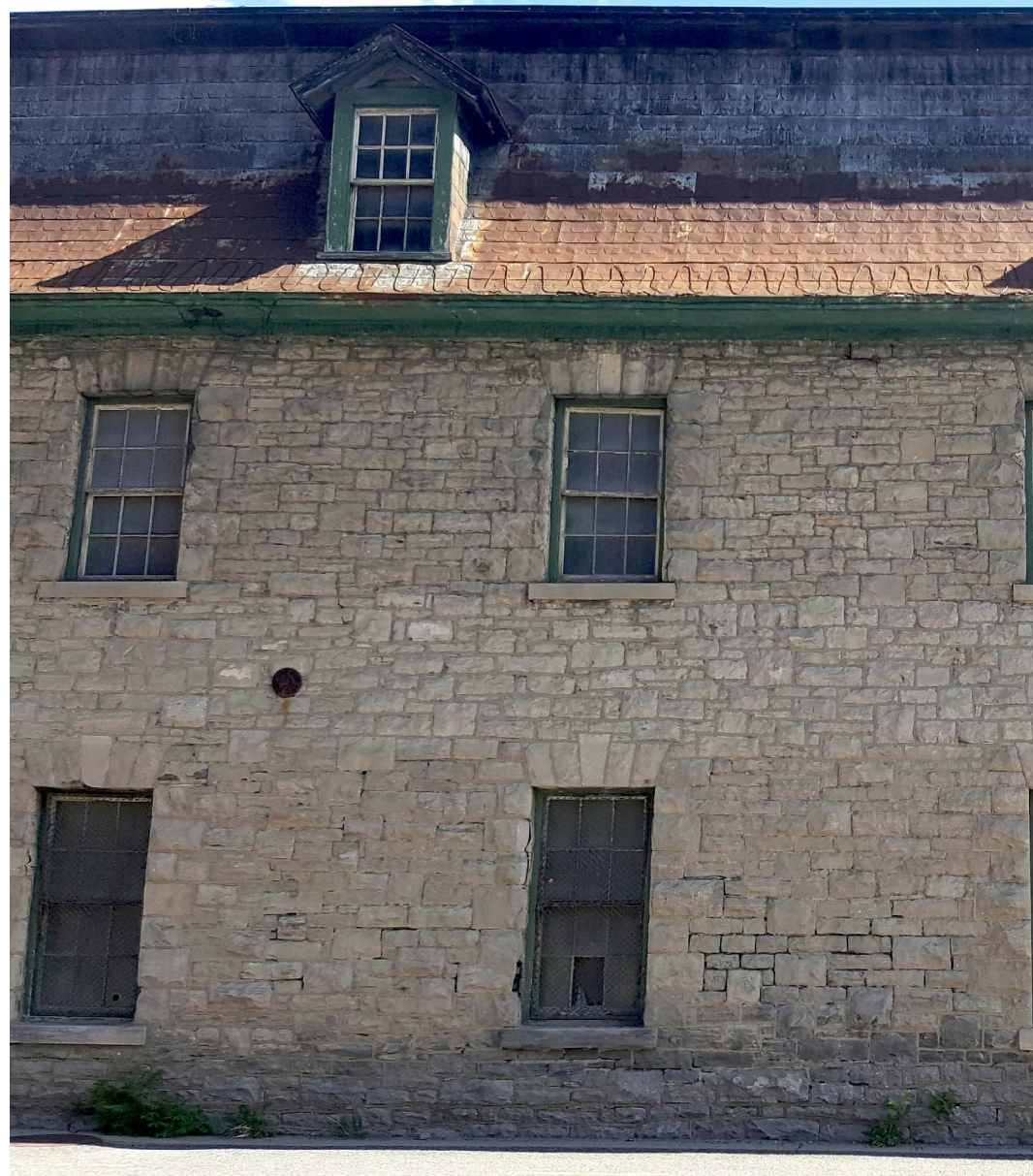
Proposition de classement du site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy en Outaouais

- **PIÈCE P-17^B** : MONTEIRO, George, *Histoire de Montferrand : L'athlète Canadien and Joe Mufraw*, Journal of American Folklore, Brown University, Rhode Island, 1960, p.24 à 34.
- **PIÈCE P-18** : LES ARCHITECTES THOMPSON BRANDT, *Le site E.B. Eddy étude architecturale et historique*, rapport préparé pour la ville de Hull, Service d'urbanisme, 1997, 56 p.
- **PIÈCE P-19** : GUITARD, Michelle, 1998, *Le site E.B. Eddy*, 142 p.
- **PIÈCE P-20** : GUITARD, Michelle, 1999, *E.B. Eddy, site industriel - signification et comparaison*, 90 p.
- **PIÈCE P-21** : GUITARD, Michelle, 2010, *La compagnie E.B. Eddy : un site, une histoire*, 22 p.
- **PIÈCE P-22** : GUITARD, Michelle, janvier 2011, *Un site idéal pour le nouveau Musée national des sciences et de la technologie du Canada*, 44 p.
- **PIÈCE P-23** : ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL, hiver 2011, Bulletin vol. 22, n° 1, édition portant sur Gatineau : Michel PRÉVOST - *Un survol historique et patrimonial du secteur Hull de Gatineau* ; Michelle GUITARD - *La réutilisation de bâtiments industriels et la mémoire du lieu* ; Louise N. BOUCHER - *Sites industriels en art : les chutes des Chaudières en Outaouais* ; 24 p.
- **PIÈCE P-24** : ARCHÉOTEC INC., 2019, *Rapport ancien site de la Domtar (Gatineau, secteur Hull) : « Avis archéologique au cours des travaux de décontamination des sols et de démolition du bâtiment 75 (site archéologique BiFw-180, 2018) » et « Avis archéologique sur la maçonnerie du bâtiment 3, complexe industriel E.B. Eddy (2019), Projet Zibi Gatineau*, 100 p.
- **PIÈCE P-25** : HENDERSON, Rick, 2019, *La taverne Wright à Zibi*, 10 p.
- **PIÈCE P-26** : HENDERSON, Rick, 2018, *Walking in the footsteps of Philemon Wright*, 2018, 50 p. [extraits choisis]
- **PIÈCE P-27^A** : BOUCHER, Louise Nathalie, *Interculturalité et esprit du lieu: les paysages artialisés des chutes des Chaudières*, thèse soumise à la Faculté des études supérieures et postdoctorales dans le cadre des exigences du programme de doctorat en géographie, département de géographie Faculté des arts, Université d'Ottawa, 2012, 330 p.
- **PIÈCE P-27^B** : BOUCHER, Louise Nathalie, *L'esprit du lieu d'un paysage artialisé : le site des chutes Chaudières en Outaouais*, 16th ICOMOS General Assembly and International Symposium: *Finding the spirit of place – between the tangible and the intangible*, 29.09 au 4.10.2008, QC, Canada.
- **PIÈCE P-28^A** : LEGRIS-DUMONTIER, Sophie-Hélène, *La Commission de la capitale nationale et l'Île de Hull : entre identité nationale et conscience régionale (1959-1979)*, thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts en histoire, Université d'Ottawa, 2014, 183 p.
- **PIÈCE P-28^B** : PEDNEAUD-JOBIN, Maxime, *L'Outaouais, une longue marche vers l'autonomie*, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en développement régional, 2013, Université du Québec en Outaouais, 123 p.
- **PIÈCE P-29** : BRITANNIA AND EVE, REVUE, vol. 4, n 6, 1932, *These Good Days When Lumber was King*, pp.58, 129, 130.
- **PIÈCE P-30** : MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. En liasse, un lot de 633 pages obtenues du Ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre de demandes d'accès à l'information afin de comprendre l'évolution catastrophique de ce dossier sur une période de 20 ans.
- **PIÈCE P-31** : Fiche du Registraire des entreprises du Québec sur l'entreprise Gestion Windmill Dream Québec inc. gestionnaire du projet Zibi.
- **PIÈCE P-32** : Communiqué de presse du 5 décembre 2013 émis par la Domtar intitulé « *Domtar annonce la signature d'une entente définitive d'achat et de vente avec Windmill Development Group portant sur l'achat de l'ancien site de l'usine de papier d'Ottawa-Gatineau* », 4 p., disponible en ligne (consulté le 21 juin 2020) : <https://bit.ly/3dwKtlf>
- **PIÈCE P-33** : Fiche du Registraire des entreprises du Québec sur l'entreprise Énergie Hull ou Hull Energy.
- **PIÈCE P-34** : *Le réveil de deux géants du passé : deux centrales hydroélectriques rénovées bientôt rebranchées sur le réseau d'Hydro Ottawa*, Charles-Antoine Gagnon pour le quotidien *Le Droit*, édition du 25 janvier 2020, p.3. Disponible en ligne sous cet autre titre *Deux centrales centenaires rebranchées au réseau d'Hydro Ottawa [PHOTOS + VIDÉO]* : <https://www.ledroit.com/actualites/ottawa/deux-centrales-centenaires-rebranchees-au-reseau-dhydro-ottawa-photos--video-7805930e81a490a7e6a857d04b7d2460>
- **PIÈCE P-35^A** : Rôle d'évaluation foncière de la ville de Gatineau en vigueur pour les exercices financiers incluant 2020 concernant les cadastres n°s 1 620 648, 1 620 649, 1 620 650.
- **PIÈCE P-35^B** : Rôle d'évaluation foncière de la ville de Gatineau en vigueur pour les exercices financiers incluant 2020 concernant les cadastres n°s 1 739 558, 5 236 546, 5 236 547,
- **PIÈCE P-35^C** : Rôle d'évaluation foncière de la ville de Gatineau en vigueur pour les exercices financiers incluant 2020 concernant les cadastres n°s 4 405 473, 5 004 449.
- **PIÈCE P-35^D** : Extrait de l'index aux immeubles pour le n° 5 887 197 et rôle d'évaluation foncière de la ville de Gatineau en vigueur pour les exercices financiers incluant 2020 concernant les cadastres n°s 5 887 199, 5 935 774, 5 887 197.

- **PIÈCE P-35^F** : Rôle d'évaluation foncière de la ville de Gatineau en vigueur pour les exercices financiers incluant 2020 concernant les cadastres n^{os} 5 887 201, 5 887 203.
- **PIÈCE P-36** : 1984, Rapport de la Commission d'étude sur la région de l'Outaouais, Gouvernement du Québec, 323 p.
- **PIÈCE P-37** : Communiqué de presse de la Fédération Histoire Québec du 3 juin 2020 (1 page) et Rapport du vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021, juin 2020, Chapitre 3 « *Sauvegarde et valorisation du patrimoine immobilier : audit de performance et observations du commissaire au développement durable* », Ministère de la Culture et des Communications (73 pages).
- **PIÈCE P-38** : Lettre d'appui de la Société d'histoire de l'Outaouais.
- **PIÈCE P-39** : Résolution du Conseil d'administration d'A.B.C. Stratégies pour soumettre la présente proposition de classement du site des chutes Chaudières au Ministère de la Culture et des Communications du Québec..
- **PIÈCE P-40** : Avis du 30 novembre 1999 de l'ancienne Commission des biens culturels de **classer historique l'ensemble des 12 bâtiments à l'Ouest de la rue Eddy**. Ladite commission est remplacée aujourd'hui par le Conseil du patrimoine culturel du Québec.
- **PIÈCE P-41** : Quatre lettres du 25 juin 2020 adressées à chacun des propriétaires et des parties prenantes.

LES ILLUSTRATIONS

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA (PP. 6, 9, 13, 14, 19, 30, 42, 43, 50, 60-61, 62, 64, 65, 67, 70, 71, 72, 74, 75, 77, 78, 79, 81, 82, 83, 85, 87, 89, 90, 91, 94, 95, 97, 105, 106 et la page couverture) ; BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (PP. 73, 84) ; CARTE GOOGLE (PP. 36-37) ; COLLECTION A.B.C. STRATÉGIES (PP. 4-5, 8, 11, 17, 19, 21, 26, 27, 29, 35, 71, 88, 110, 118) ; COLLECTION FAMILLE ROBERT MANTHA (P. 104) ; COLLECTION LINDSAY LAMBERT (PP. 18, 32) ; COLLECTION LUC VILLEMAIRE (RAPPORT HOLT) (P. 11) ; COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE (P. 31) ; PARC ALGONQUIN (PP. 92, 93) ; PHOTOGRAPHIES D'A.B.C. STRATÉGIES (PP. 38, 51 À 59, 81, 86, 99, 116-117) ; PHOTOGRAPHIE DE L'ARTISTE ANNE-MARIE LA LIONNE (P. 49) ; PHOTOGRAPHIE DE RICK HENDERSON (P. 86) ; PHOTOGRAPHIE DE RUSSEL BROTHERS LIMITED www.russelbrothers.ca (P. 29) ; MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE (P. 66) ; MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA (P. 10) ; MUSÉE McCORD (PP. 3, 12, 63, 68) ; MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO (P. 100) ; VILLE DE GATINEAU (ATLAS) (P. 34) ; PHOTOTHÈQUE NATIONALE DE L'AIR | RESSOURCES NATURELLES CANADA (PP. 77, 117) ; PORTAIL DE VENTE EN LIGNE EBAY (P. 61) ; PORTAIL OFFICIEL SUR CHARLES WILLIAM JEFFERYS (1869-1951) www.cvjefferys.ca (P. 7) ; PORTAIL DE WIKIPÉDIA SUR LE PONT DES CHAUDIÈRES www.wikipedia.org (P. 95).



6

LA MÉMOIRE

Réflexion poétique par Alexandre Pampalon

La mémoire est cet esprit
Que l'on accueille de son fruit
Mur... mure du passé
Dans le présent bien tracé

La mémoire est cette lumière
Qui vibre sur l'horizon
Cette énergie de transmission
Qui nous éveille par sa vibration

La mémoire nous nourrit
De son passé plein de vie
De la flamme de sa bougie
Qui nous guide qui nous suit

La mémoire doit s'entretenir
Sans quoi elle est sans avenir
Il faut la maintenir afin de la voir grandir
Sans quoi elle se fane pour à tout jamais se flétrir

La mémoire est cet esprit fort
S'ancrant dans nos corps
Que nous repoussons à bras le corps
Parfois sans grands remords

La mémoire est cette âme fragile
Entre la vie et l'oubli comme vigile
Vacillante tout au bord
Sur le précipice de notre sort

La mémoire est cette fierté du savoir
Qui s'accroche à son territoire
Afin de nous aider à revoir
Et reconnaître notre histoire

11 of June 1806 at 3 hours after
sailed with a Capt. Bowen or
intended for Quebe 12

hands on board
Philemon Wright
Tiberius Wright
Martin Ebert
John Turner
London Oxford
the Bird of the

14 lb of Beef
2 lb of Salt
fish from the
4 boxes
1 ditto toward
4 Angers
cutting utensils
went on wind east
12 sunset was blowing
wind west
fell into the bay above the
town 100 hours and below
shut 4 hours the wind
we drifted on



**PHILEMON WRIGHT, SON FILS TIBERIUS,
JOHN TURNER, MARTIN EBERT et
LONDON OXFORD — GENTLEMAN AFRO-AMÉRICAIN —**
étaient des hommes d'une trempe exceptionnelle pour réussir cette
première expédition audacieuse qui a marqué l'histoire du Québec :
LE COLUMBO DE 1806.

7 CONCLUSION

Nous préconisons une action concertée avec la ville de Gatineau, embrassant l'ensemble du patrimoine dont il est ici question. Une action qui reposera sur une stratégie qui intégrera sa conservation, son interprétation, sa diffusion, sa croissance et sa transmission. **Car plusieurs éléments patrimoniaux, bien que situés au-delà du périmètre proposé, sont en lien avec ce site et doivent participer au rayonnement de l'histoire et du sens généré.**

Il faut tenir compte que les médias régionaux ont épié dès janvier 2020 que le service des arts et de la culture de Gatineau est « désorienté, désorganisé et chaotique », paroxysme des tensions larvées qui entraîne une volatilité acyclique à la direction culturelle (2016, 2017, 2020). Le processus de désignation sera certainement un signal fort à l'administration municipale pour qu'elle:

- **S'IMPREGNE DE L'IMPORTANCE DE SON PATRIMOINE INDUSTRIEL** autour du château industriel du XIX^e siècle qu'est la E.B. Eddy. Aucun des bâtiments de la E.B. Eddy incluant ceux classés n'a été identifié comme « point d'intérêt » dans l'Atlas interactif de Gatineau.
- **RENDE VISIBLES LES MENTIFACTS RELIÉS À NOTRE PATRIMOINE** tel que : le site du 1^{er} Portage de la Chaudière, le site du 2^e Portage de

la Chaudière, l'île Philemon, le tracé du 1^{er} glissoir à cages, le Trou du Diable, la Petite Chaudière ou encore, la Place de l'île Philemon. Ces toponymes, sites historiques ou événements historiques — déjà formellement reconnus au pays et associés à notre trame urbaine gatinoise — signalent des jalons historiques et devraient logiquement se retrouver dans nos paramètres d'aménagement du territoire.

- **SE QUESTIONNE D'AVANTAGE AVANT D'AUTORISER UNE CONSTRUCTION COMPROMETTANT DES VESTIGES PATRIMONIAUX REMARQUABLES** comme celles de la maison Charles Brown Wright, photographiée ci-contre en 1933 à son emplacement d'origine à l'est de la rue Eddy sur l'île Philemon. Malheureusement, les ruines ont été récemment retirées et déplacées



Maison de Charles Brown Wright

alors qu'elles constituaient un repère tangible sur le territoire. Cet immeuble est significatif, car il figurait sur les cartes anciennes évoquant le choix de la capitale et l'emplacement du parlement (cf. pp. 4-5).

Notre mot de la fin : **Dans le célèbre film *Roma* (1972) du cinéaste italien Federico Fellini, on retiendra en particulier l'extraordinaire scène de découverte d'anciennes fresques romaines lors du percement d'une galerie souterraine du métro romain. « Préservées par l'air antique d'une caverne, les fresques apparaissent un instant dans leur glorieuse beauté, puis disparaissent soudain sous l'afflux de l'air de la surface. Cette rencontre entre présent et passé tourne à l'avantage du premier, car le présent ne tolère pas longtemps l'irruption du passé »⁸⁴. Il y a quelque chose de tragique dans cet instant où les fresques s'effritent devant nos yeux, comme contaminées par l'air moderne... le patrimoine de la E.B. Eddy va-t-il, à son tour, disparaître ?**

Le bouillon sacré des chutes des Chaudières — Les Canadas marqués par ces chutes

LES CHUTES DES CHAUDIÈRES

LE CŒUR DU CANADA AU QUÉBEC

